

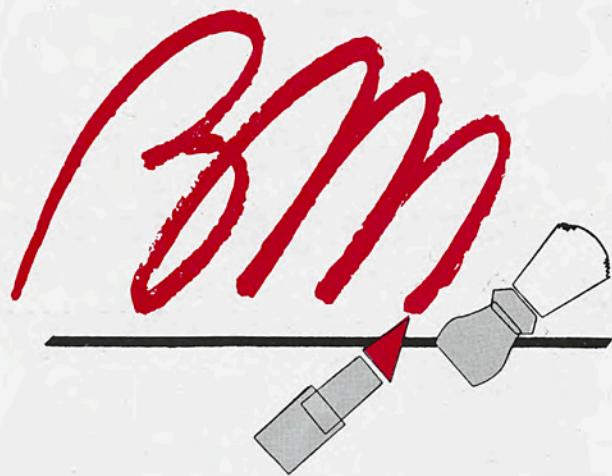
BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

LE MARS



PRINTEMPS 1987

BERNARD MARIONNAUD PARFUMEUR



Le réflexe beauté

TOUTES MARQUES

CLAMART
91, av. Victor Hugo
Tél. : 46.44.75.28

A votre service toute l'année.
- Un atelier de coiffure
- Des cabines esthétiques

*où vous attendent
de vrais professionnels*

Tél. pour R.V. 46.44.75.28

VERSAILLES_VANVES_SAINT DENIS
VINCENNES_ETAMPES

gym santé

POUR AVOIR LA GRANDE FORME
TOUTE L'ANNEE SOUS
CONTROLE MEDICAL.

Détente et mise en forme, aérobic, danses, stretching,
musculation, bronzage UVA, sauna ...

YOGA enseigné par professeurs affiliés à la
fédération française de yoga.
Cours pour les femmes enceintes
Cours pour les scolaires à partir de la 6^eme

tél. 46.38.34.14 6 et 8 Avenue Henri Barbusse
Ouvert tous les jours de 9h à 21h (même le dimanche)
92140 CLAMART

CHANTEVIGNE



Vins Spiritueux produits Régionaux

22, rue Pierre et Marie Curie - 92140 CLAMART

à 46.42.93.33 +
Sélection vins et spiritueux
Lucien et Yves Legrand
Choix - Compétence - Courtoisie



**Choix, Compétence,
Courtoisie
Un coiffeur mode à
des prix discount**



Shampooing +	
Coiffage (Brushing mise en plis) =	60 F
Shampooing +	
Coupe + Coiffage =	110 F
Shampooing +	
Coupe + Flash + coiffage =	160 F
Shampooing +	
Coupe + Permanente + coiffage =	220 F
Shampooing +	
Coupe + Couleur + coiffage =	220 F
Shampooing +	
Coupe + Balayage + coiffage =	220 F

**LA MODE
N'EST PLUS UN LUXE**

12 - 16, av. Jean-Jaurès - CLAMART

Tél. : 47.36.03.04

ouvert de 9 h 30 à 19 h

Bulletin Municipal de CLAMART

Rédaction :

- Mairie de Clamart responsable de l'information :
Geneviève Lesourd

Les photos éditées dans ce bulletin sont de :

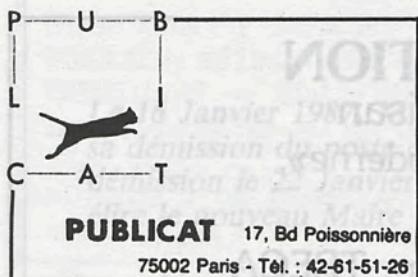
Francis Lapierre, Michel Dumani et autres volontaires.

Couverture :

M. Bouvier

« La boîte à images » à Clamart

Imprimerie : C.P.I.



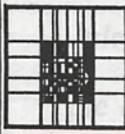
PUBLICAT 17, Bd Poissonnière
75002 Paris - Tél. : 42-61-51-26

Sommaire

Editorial	3
Interview de M. Foucher	5
L'Exécutif Municipal	7
Budget	9
La mairie vue de l'intérieur	13
Urbanisme	15
Evénements	17
Voirie	19
Emploi	25
Scolaire	26
Culture	28
Social	35
Crèche familiale	36
Sports	37
Environnement	43
Jumelage	46
Syndicat d'initiative	49
Tribune libre	51
Associations	53
Communiqués	57
Renseignements utiles	60

OMNI-MARBRES

IMPORTATION - NEGOCE - FAÇONNAGE
MISE EN ŒUVRE



Pierres-Marbres-Granits-Onyx

4, av. du Petit Clamart 92140 Clamart - tél. : 46-31-70-47

VIDÉO-CLUB

JANICK'

Location et vente de cassettes VHS

33, avenue Jean-Jaurès, CLAMART

Tél. : 47.36.77.85



AGENCE METAYER



GÉRANCES T. 46-42-66-11 (après-midi)
SYNDIC T. 46-44-33-22 (le matin)

Maison fondée en 1896

TOUTES TRANSACTIONS
O.R.P.I. SUD

Téléx 200450

200 bis, av. J.-Jaurès
CLAMART - 46-44-70-00

SELEC TOUR VOYAGES FER - AIR - MER

LOCATION SPECTACLES

51, rue Paul-Vaillant-Couturier
CLAMART - 46.38.88.88

200 bis, avenue Jean-Jaurès
CLAMART - 46.45.00.00



A. LEDERREY "Un vrai garagiste"

- Le spécialiste : AMORTISSEURS — FREINS — CARDANS
- Magasin de PIÈCES DÉTACHÉES

60, rue du Moulin-de-Pierre, 92140 CLAMART

Tél 46-42-40-23



RENAULT CLAMART AUTOS SELECTION

Gilbert Zentar - Agent

Vente neuf et occasion. Entretien. Réparations

Location sans chauffeur, tourisme et utilitaire

227, av. du Gal de Gaulle - 92140 CLAMART - tél: 46.32.00.46

**L
É
O
N**

TOUS NETTOYAGES

SOLS - PARQUETS - VITRES
MOQUETTES - RIDEAUX
TENTURES - AMEUBLEMENT
VITRIFICATION

LOCATION

APPAREIL ESSUIE-MAIN MAINNETTE

S.A. Tél. : 46-42-40-57

BLANCHISSEURIE

TEINTURERIE

- POUR COLLECTIVITÉS -

VENTE

PRODUITS et MATÉRIEL D'ENTRETIEN

VENTE ET POSE

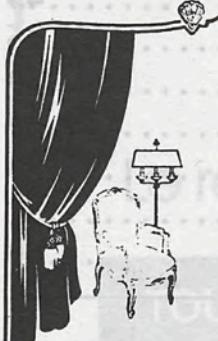
VOILAGES

DOUBLES RIDEAUX

MOQUETTES

RIDEAUX IGNIFUGES

30, rue de Meudon
92140 CLAMART



TAPISSERIE-DÉCORATION

Maison JUSSELIN - Artisan

Réfection de sièges «style et moderne»,

tenture murale, voilages,

réfection sommiers-matelas, dépositaire TRECA

53, rue du Trosy - 92140 CLAMART - Tél. 46-44-17-61

CODE ILLIMITE

20H. 3 examens

TRADITIONNEL

De 8H à 20H sans interruption
sur rendez-vous

PERMIS MOTO AL A

Stage 3 ou 5 jours
traditionnel

PERMIS BEA
sur R5 automatic

CENTRAL CLAMART

PERMIS DE CONDUIRE, PAR STAGE OU TRADITIONNEL

42 bis,

avenue J.-Jaurès - CLAMART - Tél. : 46-42-00-59

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

CARRELAGE

SANITAIRE

BOIS

CHAUFFAGE

ISOLATION

AUX DOCKS DE CLAMART

462, avenue du Général-de-Gaulle - 92140 CLAMART

Tél. : 46-30-02-34 +

Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, sauf samedi de 8 h à 12 h
FERMÉ LE DIMANCHE

PARKING

Désormais à CLAMART...

la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
à votre service 6 jours sur 7



Du mardi au samedi
20, avenue Jean-Jaurès (rue piétonne)
Tél. 46.38.70.61

Du lundi au vendredi
92, avenue Jean-Jaurès
Tél. 46.44.20.59

Editorial



UNE PAGE DE CLAMART SE TOURNE

Le 16 Janvier 1987, M. Fonteneau a présenté à M. le Préfet des Hauts-de-Seine sa démission du poste de Maire pour des raisons de santé. M. le Préfet a accepté cette démission le 22 Janvier et le Conseil Municipal a dû, dans sa séance du 4 Février, élire le nouveau Maire de Clamart.

Ainsi ai-je l'honneur depuis cette date d'être le premier Magistrat de notre commune. Succéder à Jean Fonteneau est une rude tâche qui peut paraître effrayante, mais il m'y avait préparé depuis longtemps.

Au service des Clamartois depuis 28 ans, Maire depuis 22 ans, il est certainement avec Jules Hunebelle, le Maire qui aura marqué le plus de son empreinte notre Ville.

Ayant eu la chance de travailler avec lui durant 16 ans, je n'ai garde d'oublier l'exemple qu'il n'a cessé de me donner :

- Souci de l'intérêt général avant toute chose,
- Service du bien commun de tous les Clamartois dont il se voulait le Maire, au-dessus des clivages partisans,
- Pragmatisme,
- Sens de l'écoute et du dialogue,
- Courage politique qui lui a permis de mener une action hardie et novatrice à la tête des équipes municipales qu'il a dirigées.

Au moment où la maladie le contraint à renoncer à la charge de Maire qu'il a illustrée avec toute la force de sa personnalité, qu'il me soit permis au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et de toute la population d'adresser à Jean Fonteneau l'expression de notre profond attachement et nos vœux de rétablissement rapide.

Je continuerai, avec toute l'équipe qui m'entoure, à travailler dans le même esprit pour mener à bien l'œuvre entreprise ensemble.

Jean-Pierre FOUCHER
Maire de Clamart

LA NOUVEAUTE DU CENTRE COMMERCIAL

« PERLE D'OR »

BIJOUTERIE-HORLOGERIE

NOTRE PUBLICITÉ : LA COMPARAISON DES PRIX

Centre Commercial de la Plaine - 92140 Clamart - Tél. : 46-32-00-06

PIGIER

INSTITUTION
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ
1, rue Édouard-Branly Tél. 46-42-05-44
ISSY-LES-MOULINEAUX

STÉNOGRAPHIE - DACTYLOGRAPHIE
BUREAUTIQUE - COMPTABILITÉ
Préparation accélérée C.A.P. - Cours du jour - Cours du soir
— Formation continue —

COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE



Entreprise
ÉGASSE S.A.R.L.



63, rue Perthuis - 92140 CLAMART
Tél. 46-44-09-21

«cer» AUTO-ECOLE
centre d'éducation routière

«cer» clamart-plaine»

CENTRE COMMERCIAL DE LA PLAINE
4, rue de Picardie
92140 CLAMART Tél. : 46-30-81-55
sous ces couleurs,
les professionnels de l'enseignement

**S.
B.
M.** *Les Bâtisseurs
Modernes*

ENTREPRISE GÉNÉRALE

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - TRAVAUX NEUFS
PERMIS DE CONSTRUIRE - PAVILLON - ISOLATION
ENTRETIEN — RÉNOVATION — RAVALEMENT
Possibilité de payer vos travaux par mensualités

6, rue de l'Espérance - 92140 CLAMART
Tél. : 46-31-04-25

Ouvert de 8 heures à 19 heures


UAP

TOUTES ASSURANCES

S. et J.-F. Curé

agents généraux

73, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART - Tél. 46-42-07-61



25, rue Mademoiselle
75015 PARIS

6, rue de la roue
92140 CLAMART

P. T. D. TÉL. 46-45-96-00

PARIS-TELE-DEPANNAGES

DEPANNAGES

TOUTES MARQUES
EN 24 HEURES

AU SERVICE
DU REVENDEUR ET
DU PARTICULIER
DEPUIS 1954

**TELEVISION
MAGNETOSCOPES
RADIO - HIFI**

UNE ELECTION D'UN TYPE PARTICULIER

Un certain nombre de clamartois peut s'étonner de n'être pas « retourné aux urnes » pour élire notre nouveau Maire.

Sans vouloir faire un cours d'Instruction Civique, je crois qu'il est intéressant de connaître les modalités d'élection des Maires.

En 1983, 43 Conseillers ont été élus au suffrage universel sur différentes listes.

Lors de sa 1ère Séance le Conseil a élu le Maire puis celui-ci propose la municipalité, c'est-à-dire, les Maires-Adjoints, pour l'aider dans sa tâche. Le Maire et les Adjoints étant des Conseillers avec des responsabilités particulières.

En Janvier 1987, Monsieur Fonteneau a, pour des raisons de santé, décidé de se démettre de ses responsabilités de Maire, mais de rester Conseiller Municipal. Ainsi, la composition du Conseil reste inchangée. Seul le poste de Maire était vacant, le Conseil devait donc se réunir pour élire un nouveau Maire.

C'est ainsi que s'est passée l'élection de Monsieur Jean-Pierre Foucher qui, à son tour a proposé ses adjoints au Conseil.

Il faut savoir que si un Conseiller décidait de démissionner de son mandat, c'est le suivant, sur sa liste de 1983, qui deviendrait automatiquement Conseiller Municipal, sans pour cela procéder à de nouvelles élections.

Geneviève LESOURD
Adjoint au Maire
Déléguée à l'Information et
aux Relations Publiques

Le Maire doit aller au devant de la population

entretien avec Jean-Pierre FOUCHER

— Vous venez d'être élu Maire lors d'un Conseil Municipal exceptionnel ; quel cheminement vous a conduit à ce poste ?

Jean FONTENEAU ayant démissionné pour des raisons de santé, le Conseil Municipal a dû se réunir pour élire un nouveau Maire.

En 1971, M. FONTENEAU que je connaissais depuis six ans, m'a demandé de faire partie de son équipe. A l'époque je m'occupai de l'Information et du Bulletin Municipal. En 1977, il m'a choisi pour être l'un de ses Adjoints et m'a plus particulièrement chargé des Travaux. A partir de 1983, je suis devenu son Premier Adjoint. Ayant l'intention de ne pas aller au terme de son mandat de Maire, il m'a formé, initié, préparé à cette tâche et à cette fonction. Hélàs, l'attaque cérébrale qu'il a subie, fin décembre, a précipité sa décision.

— Qu'avez-vous retiré de cette collaboration ?

C'est très difficile de répondre à une telle question. Tous les jours, en fonction des événements, des situations, je me rends compte de ce que m'a apporté Jean FONTENEAU, car cet homme - outre le gestionnaire compétent, intègre, soucieux du bien commun et d'autrui - est un grand pédagogue. Néanmoins, je voudrais citer quelques idées-force

que j'ai retirées de notre collaboration :

- avoir une vue d'ensemble, ne pas faire une « montagne » de chaque élément ;

- chercher inlassablement des solutions à tous les problèmes ;

- il faut prévoir. Prévoir loin. Avoir une vision futuriste. On ne peut guère gérer une commune au jour le jour. Si l'on veut faire quelque chose, il faut agir pour le long terme.

- enfin, on n'est pas seul. Il y a l'autre. Il y a les autres. Il faut les écouter, dialoguer, chercher à comprendre, chercher à les comprendre.

A cet égard Jean FONTENEAU m'a appris le respect de l'opposition. Les déclarations faites lors de ce Conseil Municipal exceptionnel par les représentants du Parti Socialiste et du Parti Communiste, montrent que cela a été apprécié et je m'engage à travailler dans le même esprit.

Le Maire est un homme public. Il nous semble normal que la population fasse connaissance avec vous. Qui êtes-vous ?

Je suis né à Clamart, il y a maintenant 43 ans, rue du Moulin de Pierres, d'une vieille famille Clamartoise implantée sur la commune depuis 1570. Nous sommes une

Des nouvelles de M. Fonteneau

A la suite d'une nouvelle attaque d'hémiplégie à la fin du mois de décembre, M. Fonteneau a été hospitalisé.

A l'heure actuelle, il est toujours en milieu hospitalier et son état s'améliore lentement.

Nous souhaitons qu'il retrouve rapidement une santé meilleure pour qu'il reprenne bientôt sa place au sein du Conseil Municipal.

famille que l'on peut qualifier de nombreuse : 6 enfants. Je suis marié, j'ai trois enfants : 2 garçons de 11 et 9 ans et une fille de 6 ans.

— Votre vie a pour cadre Clamart ?

J'ai fait toute ma scolarité à l'école Jules Ferry où mes enfants ont été ou sont encore scolarisés, puis je suis allé au Lycée Michelet à Vanves, Clamart ne possédant pas à l'époque de Lycée.

Pendant la même période j'ai été scout dans la troupe de la Paroisse Saint-Joseph.

— Après le Lycée, dans quel secteur d'activité vous orientiez-vous ?

J'ai tout d'abord fait des études pour être pharmacien, puis j'ai passé le concours de l'Internat, ce qui m'a conduit à exercer à l'hôpital Foch, puis à l'hôpital Broussais.

Parallèlement, j'ai préparé une thèse de Doctorat ès-Sciences Pharmaceutiques. Je me suis alors orienté vers la recherche et l'enseignement.

Après avoir été Assistant à la Faculté, j'ai gravi les échelons jusqu'à devenir en 1975 Professeur Agrégé et de 1979 à 1983, Doyen de la Faculté de Pharmacie de Caen. J'exerce aujourd'hui à la Faculté de Pharmacie de Châtenay-Malabry, ce qui me permettra de pouvoir concilier ma fonction de Maire et ma vie professionnelle.

— Dans quel domaine particulier travaillez-vous ?

Mes recherches et mon enseignement sont orientés vers les médicaments d'origine naturelle ; c'est-à-dire aussi bien les antibiotiques que les médicaments analgésiques ou les anticancéreux d'origine animale ou végétale.

— Concrètement dans le cas du cancer ?

Le cancer est une des maladies pour laquelle nous sommes le plus démunis sur le plan de la thérapeutique ; aussi toutes les molécules que nous extrayons sont-elles testées à l'Institut du cancer de Villejuif. C'est l'application concrète de nos recherches.

Recherche, enseignement... Vous êtes en contact avec les étudiants. Que vous apporte ce contact ?

Il est important de garder une jeunesse d'esprit. Le fait d'être en contact avec les jeunes est extrêmement bénéfique sur beaucoup de plans. La jeunesse a toujours été exigeante ; les étudiants m'ont appris à être disponible, prêt à répondre à tous les appels, à justifier certains choix. Je crois que pour rester « chébran » il est indispensable d'être avec les jeunes.

— Dans le cadre de la Faculté, vous travaillez en équipe et vous cotoyez des femmes et des hommes d'horizons et de formations différents ; comment concevez-vous et vivez-vous ce travail en équipe ?

Il n'est pas envisageable, sur le plan scientifique, de travailler seul en 1987. Une seule personne ne peut pas maîtriser toutes les techniques. De plus, chacun a une façon personnelle d'aborder tel ou tel problème et les solutions sont souvent trouvées au cours de discussions où chacun apporte des éléments de réponse complémentaires.

— Y a-t-il une certaine analogie entre cette équipe et une municipalité ?

Certainement. Dans les deux cas l'équipe est plus ou moins hétérogène ; chacun a son caractère, ses idées, sa façon de les exprimer.

Le travail en équipe m'a appris à respecter les différences, tout en me permettant d'acquérir une facilité de synthèse : Il est nécessaire qu'à la suite d'une discussion ou d'un débat le Maire dégage rapidement les points qui lui semblent essentiels.

— Cela demande beaucoup de tolérance. Est-ce la première qualité d'un Maire ?

Je ne sais pas si c'est la qualité première, mais je crois que la tolé-

rance est une qualité qu'un Maire doit avoir plus que tout autre.

Ceci étant, tolérance n'est pas dans mon esprit synonyme de faiblesse. Elle est nécessaire au niveau d'une mairie qui est une grande entreprise, une des plus grosses de Clamart avec ses 850 employés.

Enfin, c'est essentiel vis-à-vis de la population. Chaque habitant a ses difficultés, une approche personnelle de celles-ci et il faut en tenir compte.

— Pour la population, le Maire est en quelque sorte un arbitre, un conseiller. Il a d'énormes pouvoirs. Ainsi, c'est la première personne vers laquelle le citoyen se retourne. Comment être disponible ?

Le Maire doit aller au devant de la population. Nous parlions tout à l'heure des qualités d'un Maire. Il doit être à l'écoute de tout ce qui se dit, mais il doit aussi saisir ce que les gens n'osent pas dire. En un mot, il doit deviner à travers certaines attitudes ou situations, les besoins de la population.

Pour ce faire, il doit participer à la vie de tous les jours, maintenir un dialogue constant, ce qui implique d'avoir toujours la porte de son bureau ouverte pour recevoir, écouter ses concitoyens.

— Etre informé, mais aussi informer.

Effectivement, le Maire doit passer l'information pour que la population comprenne la politique menée et les décisions prises. C'est extrêmement important d'expliquer les choix qui sont faits.

— Élu à 2 ans de la fin du mandat, quelle politique allez-vous mener ?

Il y aura effectivement une continuité de l'action entreprise par Jean FONTENEAU. Je vais m'attacher aussi avec toute l'assemblée municipale à préparer la Commune de demain, celle de l'AN 2000... en tenant compte de deux éléments importants :

— d'une part, le vieillissement de la population ;

— d'autre part, d'une réalité qui n'est pas contradictoire, de son rajeunissement.

— En ce qui concerne la qualité de la vie des Clamartois, que comptez-vous faire ?

Il est important de donner à chacun et quand je dis à chacun, je pense aussi bien aux habitants qu'aux employés municipaux, les conditions de vie quotidienne les meilleures possibles.

— L'urbanisme est un élément fondamental de la qualité de vie.

Par les opérations d'urbanisme

engagées et que nous allons poursuivre, de nombreux îlots ont été rénovés et Dieu sait si cela était nécessaire, car il y avait de nombreux taudis dont on ne se rendait pas toujours compte de l'extérieur.

— Concrètement, quelles sont vos priorités ?

Continuer la rénovation du Centre Ville, continuer l'équipement pour les personnes âgées, les jeunes et les sportifs. Ne pas oublier les problèmes de voirie et d'éclairage public. Ce dernier point étant un facteur de sécurité non négligeable.

Dans un même esprit, je me préoccupe du problème des transports en commun et en particulier de la desserte du Haut Clamart.

La Municipalité dirigée par Jean FONTENEAU s'était battue pour faire aboutir le projet de métro. Nous regrettons que les autorités de tutelle et la R.A.T.P. aient abandonné ce projet. Nous avons proposé une politique d'autobus en site propre. Les citoyens doivent prendre conscience de la difficulté pour leurs élus d'infléchir les décisions des différentes administrations.

Je voudrais dire aux Clamartois qu'en ce domaine, il ne faut pas faire de démagogie ; une Municipalité n'a pas vocation à se substituer à la R.A.T.P. ou à l'Etat.

— En dépit de certains aspects de la vie quotidienne à améliorer, Clamart appartient à une banlieue relativement privilégiée...

Je pense qu'en effet, nous ne sommes pas toujours conscients de la chance que nous avons de vivre dans cet environnement. Je suis toujours un peu surpris d'entendre les nouveaux habitants dire « il fait bon vivre à Clamart ». Je crois que c'est vrai : CLAMART est encore un village, avec sa vie de quartiers, ses nombreuses activités associatives, ses fêtes...

— Monsieur le Maire, c'est votre premier contact, par l'intermédiaire du bulletin, avec la population. En guise de conclusion, pouvez-vous résumer, en quelques mots, l'esprit dans lequel vous comptez travailler ?

Je souhaite animer le travail d'une équipe : élus et administration municipale. A cet égard, je connais la compétence et le sens du service public des agents communaux. Je connais bien mes collègues, Adjoints et Conseillers Municipaux et je sais pouvoir compter sur eux. Ensemble nous continuerons à travailler au service du bien commun, en dehors de tout esprit partisan et avec le souci de favoriser le développement de la démocratie locale.

L'EXÉCUTIF MUNICIPAL QUI ENTOURE LE MAIRE



D. PERNIN
1^{re} adjoint :
affaires sociales



R. ETRING
3^e adjoint : urbanisme



D. LEON
2^e adjoint :
emploi formation
professionnelle



C. CHAPPEY
4^e adjoint :
affaires culturelles



M. JOUANNIN
4^e adjoint :
affaires sanitaires



J.M. PASTRÉ
7^e adjoint : cadre de vie



M. DUMANI
10^e adjoint : voirie



H. IGNAZI
8^e adjoint :
enseignement



G. LESOURD
9^e adjoint : information
relations publiques



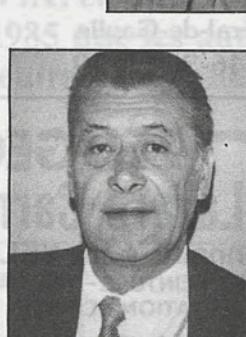
A. BRAMONT
12^e adjoint :
Syndicat d'initiative
jumelage jeunesse



P. LANGFELDER
6^e adjoint : sports



G. KEHYAYAN
11^e adjoint : commerce,
artisanat, industrie

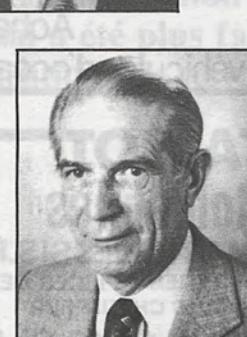


Y. MARCHIER
Conseiller délégué aux
Anciens Combattants



MF. LAMBOTTE
Conseillère déléguée
aux travaux d'entretien

G. GODFROY
Syndic
fêtes et cérémonies



C. BERTHELMANN
Conseiller délégué aux
affaires administratives



Agence Citroën
« LE PARIS »

ACHAT - VENTE - NEUF - OCCASION - RÉPARATIONS
ESSAI - CRÉDIT

7, rue de Vanves - 92140 CLAMART - Tél. : 46.42.67.49

**GARAGE
MAGNIER-LIVET**

66, av. Henri-Barbusse, 92140 Clamart
Tél. : 46.45.93.00
Concessionnaire :
LANCIA-AUTOBIANCHI FIAT



GARAGE DE CHEVREUSE
Spécialiste CITROËN

TOUS DÉPANNAGES
23-32, avenue J.-B.-Clément
92140 CLAMART
Tél. 46-42-12-89

Agence Citroën



Ets BEAUVAIS

- CARROSSERIE
- Véhicules neufs et occasions

83, rue Condorcet, 92140 CLAMART
Tél. 46-42-06-70

LOCAM
231

AGENT
MERCEDES
BENZ



Vente neuf et occasion
LOCATION SANS CHAUFFEUR

231, avenue du Général-de-Gaulle
92140 CLAMART — 46-30-55-70

*garages accessoires
réparations*

Alfa Romeo

153, AV. JEAN-JAURÈS, 92140 CLAMART
VENTES VÉHICULES (NEUF ET OCCASION)
TOUTES RÉPARATIONS

46 42 34 83

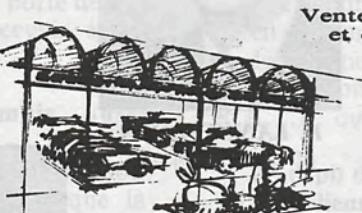
FIAT

SPÉCIALISTE : LANCIA, AUTOBIANCHI
VENTES VÉHICULES (NEUF ET OCCASION)
TOUTES RÉPARATIONS

46 42 34 83

SÉLECTION AUTOMOBILE DU PARC

SPÉCIALISTE DE VÉHICULES RÉCENTS
FAIBLE KILOMÉTRAGE



Vente de Voitures neuves et d'occasions toutes marques

Possibilité Garantie contractuel 1 AN sur véhicule moins de 3 ans

Tél. : (1) 46.42.02.11

62, rue de Meudon

92140 CLAMART

RENAULT

Ets GILSON
concessionnaire Clamart_Petit Clamart
Châtillon

Véhicules neufs, occasions

Pièces détachées. Tolerie. Peinture
185, avenue Victor Hugo. Clamart. 46.44.38.03

et à Châtillon 166.170, rue de Pais. 42.53.44.97

Achats, ventes
véhicules d'occasion toutes marques



PEUGEOT-TALBOT
Lazare Carnot Automobiles

Concessionnaire pour VELIZY-CLAMART-PLESSIS.ROBINSON
TOLERIE - PEINTURE - RÉPARATIONS - ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES
STATION SERVICE - LOCATION SANS CHAUFFEUR

178-182, avenue du Général-De-Gaulle 46.32.16.40 CLAMART



Budget

Les points forts de L'INVESTISSEMENT

— une programmation annuelle importante :

* travaux de voirie 4 610 000 Francs
* travaux d'éclairage public 2 570 000 Francs
* réfection du mail de la Plaine 1 000 000 Francs
* réfection et aménagement des places publiques 1 285 000 Francs
* travaux pour les associations 1 000 000 Francs
* déplacements 1 000 000 Francs

1987

PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS COMMUNAUX

NOTRE VOLONTÉ - lors de l'établissement du budget communal 1987 a été de :

— faire une pause sur la fiscalité locale. Au moment où l'inflation est relativement faible et où les ressources des habitants augmentent lentement, nous ne pouvions envisager l'augmentation de la taxe d'habitation et du foncier bâti,

— maîtriser les dépenses de fonctionnement. Une augmentation importante de cette partie du budget ne nous permettrait plus d'investissement et serait une charge très lourde pour l'avenir,

— continuer l'effort d'investissement. Cela résulte de la décision précédente : ne plus investir, alors que des besoins existent dans de nombreux domaines, signifie prendre du retard que l'on ne pourra pas rattraper avant longtemps,

— faire appel à l'emprunt de façon modérée. La dette de la commune est tout à fait satisfaisante. Chaque année des remboursements d'emprunts se terminent. Il est donc possible, sans alourdir la dette, d'emprunter raisonnablement.

LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES que nous devons subir sont les suivantes :

— charges patronales. Le taux de participation de la commune aux caisses de retraites des agents des collectivités locales a augmenté de 5 points (augmentation de 50 %). C'est-à-dire que nous versons 5 % de la masse salariale en plus,

— tarifs des services publics : nous voulons limiter l'augmentation de nombreux services à 2 %,

— fonds de compensation de la T.V.A. en diminution car l'investissement communal a été plus faible en 1985 que les autres années et que le coût des acquisitions de terrains ne rentre plus dans le calcul de cette compensation.

Budget

ACHAT - VENTE - NEUF - OCCASION - RÉPARATIONS
ESSAI - CRÉDIT

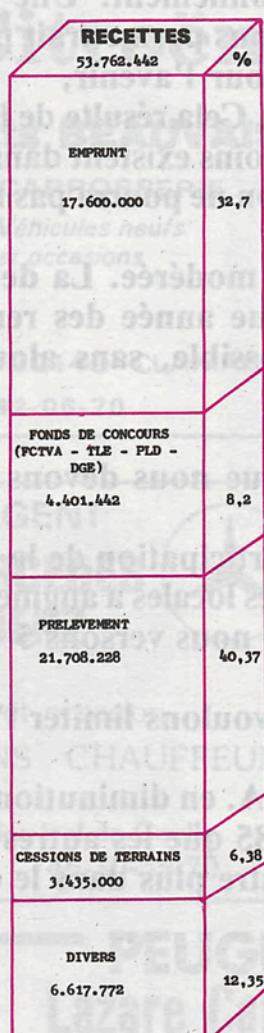
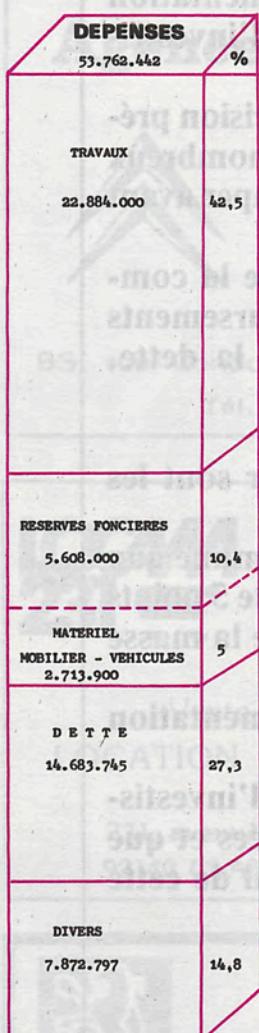
7, rue de Venise - 92140 CLAMART - Tél. : 46.42.67.49

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET 1985

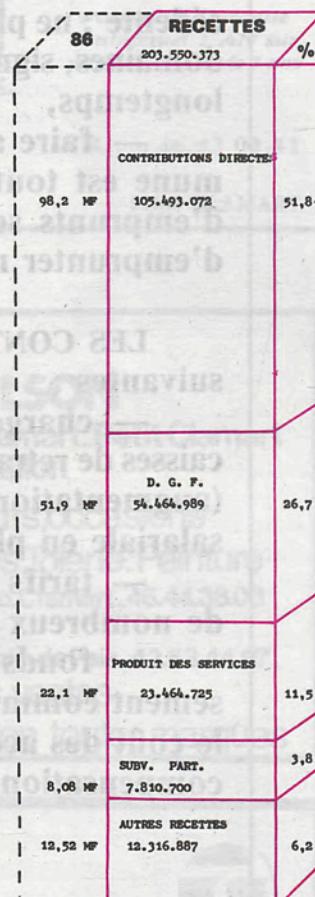
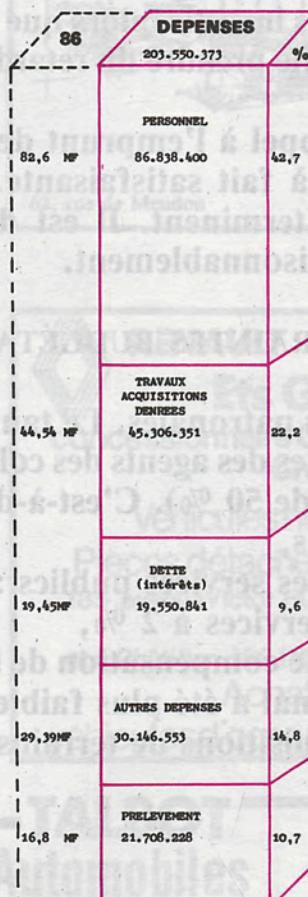
LE BUDGET est équilibré en dépenses et en recettes à 260.451.582 francs. La répartition est la suivante :

Investissement.....	53.762.442 Francs
Fonctionnement.....	203.550.373 Francs
Assainissement.....	3.138.761 Francs

STRUCTURE GLOBALE



STRUCTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT



Budget

Les points forts de L'INVESTISSEMENT

— une programmation annuelle importante :

* travaux de voirie	4.810.000 Francs
* travaux d'éclairage public	2.570.000 Francs
* réfection du mail de la Plaine	800.000 Francs
* équipements scolaires, sportifs et culturels	10.799.980 Francs
* transformation de locaux pour les associations	1.900.000 Francs

— des programmes sur plusieurs années :

* études et travaux préparatoires à la construction d'une école dans la Z.A.C. Pierre-Corby	582.000 Francs
* début de construction d'une crèche	1.080.000 Francs
* construction de la cuisine centrale (fin)	2.272.000 Francs

— opérations à long terme :

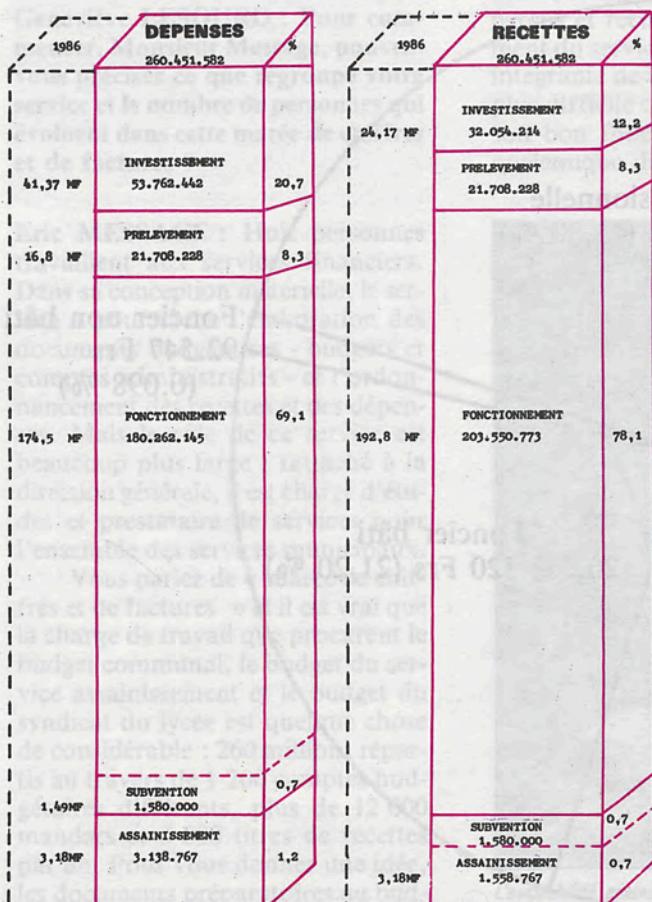
* acquisitions de terrains pour les Z.A.C	2.608.000 Francs
* réserves foncières pour différents équipements	3.000.000 Francs

LE FONCTIONNEMENT

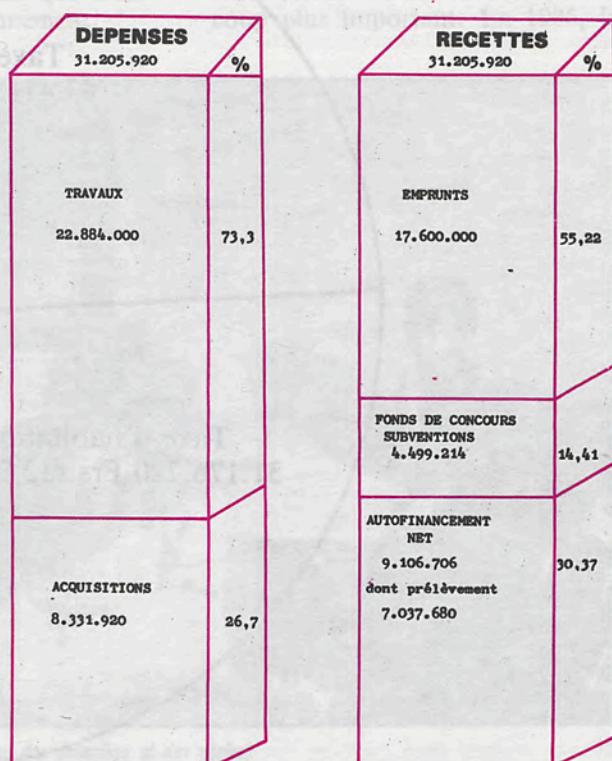
Les DÉPENSES liées aux salaires et aux charges du personnel représentent 42,7 % de cette section, soit 86.838.400 francs.

Les travaux d'entretien, les petites acquisitions	22,2 %
Le remboursement des intérêts de la dette	9,6 %
Les autres dépenses (subventions, chauffage, etc.)	14,8 %
Le prélèvement pour autofinancer la section de fonctionnement	10,7 %

STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT



LE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS TRAVAUX ET ACQUISITIONS



Budget

LES RECETTES

Les **RECETTES** sont constituées pour 51,8 % par les contributions directes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle, taxe sur l'électricité, les emplacements publicitaires, etc.).

Les 48,2 % restants étant fournis par la Dotation Globale de Fonctionnement ; le produit des services rendus (crèches, piscine, participation aux frais de restauration, etc.) les subventions et participations, etc.

Pour équilibrer le Budget, il est nécessaire d'avoir une recette de 93.085.120 Francs provenant des impôts locaux. Les bases de calcul des impôts ayant été réévaluées en 1987, la recette possible sera de 94.768.900 Francs. Afin de maintenir la pression fiscale identique à ce qu'elle était l'année dernière, le Conseil Municipal a décidé de baisser du même montant la recette liée à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ainsi, si la composition d'une famille n'a pas changé sur le plan fiscal entre 1986 et 1987, la somme totale des impôts COMMUNAUX que paiera le chef de famille en 1987 sera identique à celle payée en 1986.

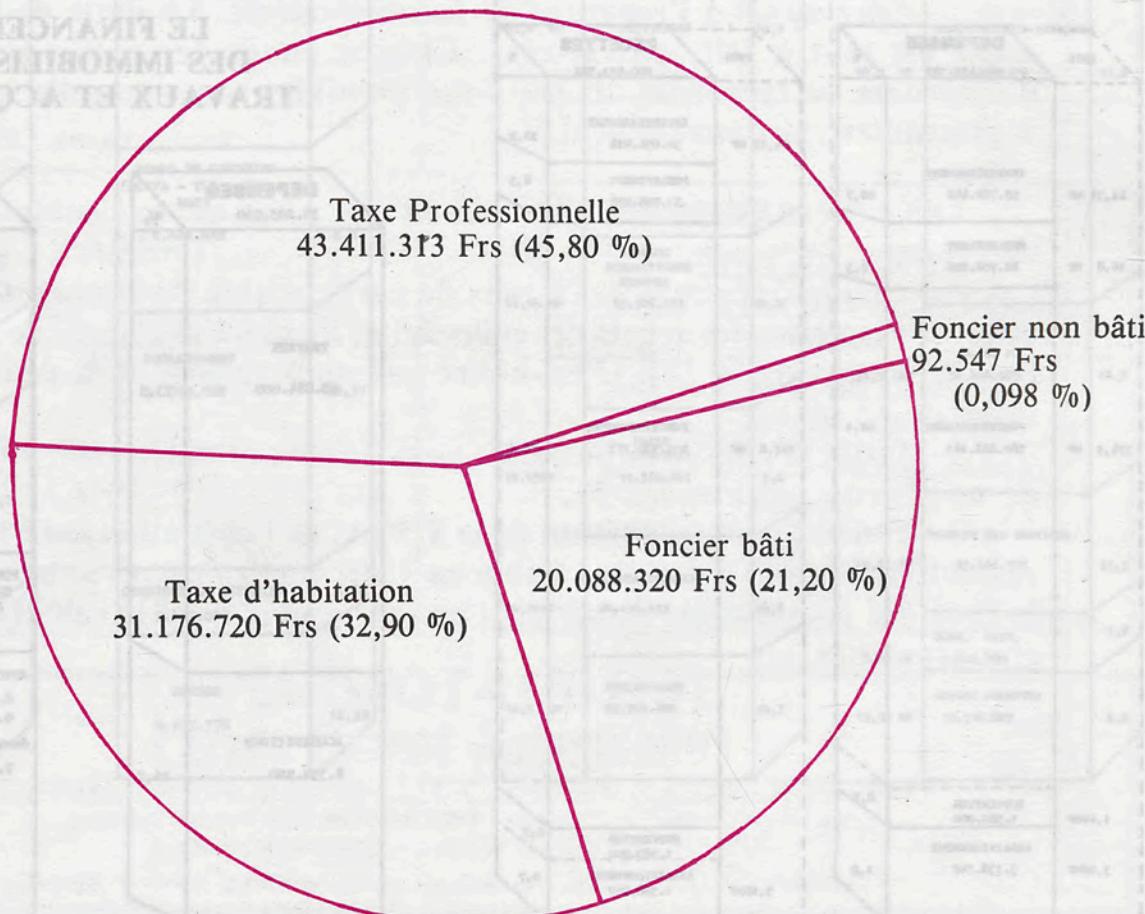
Pour le locataire cela se concrétisera par une diminution de la somme demandée par le propriétaire au titre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. (Taux 1986 : 2,81 %, en 1987 : 2,18 % soit une baisse de 22,5 %).

Nous pensons de cette façon ne pas pénaliser ceux dont les ressources augmentent peu (retraités par exemple), participer à la lutte contre l'inflation et aider au redressement économique du pays.

Nous pensons de cette façon ne pas pénaliser ceux dont les ressources augmentent peu (retraités par exemple), participer à la lutte contre l'inflation et aider au redressement économique du pays.

Jean-Pierre FOUCHER
Maire de Clamart

RÉPARTITION DES PRODUITS DES 4 TAXES



La mairie vue de l'intérieur

Vous vous êtes déjà adressé à la Mairie, à l'Etat Civil, à l'Urbanisme... mais savez-vous que d'autres services discrets ou cachés participent au fonctionnement de cette grande Entreprise. Nous essaierons, au travers de chaque bulletin municipal, de vous faire découvrir ces services.

Dans ce numéro qui relate largement les options du budget 1987, notamment en ce qui concerne vos impôts, nous démarrons notre découverte avec M. Eric Message, Directeur des Services Administratifs et Financiers de la Ville.



*Direction Financière
(études et conception des documents)*

Geneviève LESOURD : Pour commencer, Monsieur Message, pouvez-vous préciser ce que regroupe votre service et le nombre de personnes qui évoluent dans cette marée de chiffres et de factures ?

Eric MESSAGE : Huit personnes travaillent aux services financiers. Dans sa conception matérielle, le service a pour tâche l'élaboration des documents budgétaires - budgets et comptes administratifs - et l'ordonnancement des recettes et des dépenses. Mais le rôle de ce service est beaucoup plus large : rattaché à la direction générale, il est chargé d'études et prestataire de services pour l'ensemble des services municipaux.

Vous parlez de « marée de chiffres et de factures » et il est vrai que la charge de travail que procurent le budget communal, le budget du service assainissement et le budget du syndicat du lycée est quelque chose de considérable : 260 millions répartis au travers de 1 200 comptes budgétaires différents, plus de 12 000 mandats et 5 000 titres de recettes par an. Pour vous donner une idée, les documents préparatoires au bud-

get primitif correspondent à trois gros dossiers, d'une épaisseur de 60 cm. Mais, je vous rassure, tout ce fait avec ordre et méthode.

G.L. : Quel est votre rôle dans tout cela ? A qui pourriez-vous vous comparer ?

E.M. » Mon rôle est simple. Je fais partie intégrante d'une équipe de cadres supérieurs, chargés par le Maire et la Municipalité, de mettre en œuvre une politique servant l'intérêt de la population. Je suis aussi l'animateur des services financiers. Puis-je me comparer au directeur financier d'une entreprise ?

Oui, car je dois définir, sous l'autorité du Maire, une politique financière privilégiant le long terme et tenant compte des contraintes économiques extérieures.

La Ville se compare à une entreprise importante qui emploie près de 900 personnes, et fait appel à 1 800 entreprises locales et régionales.

Non, parce que je ne travaille pas dans une entreprise où les résultats obtenus sont immédiatement perçus et reconnus. Le fonctionnement du service public faisant partie intégrante de la vie du citoyen, il est plus difficile de se rendre compte de son bon fonctionnement que d'un quelconque disfonctionnement.

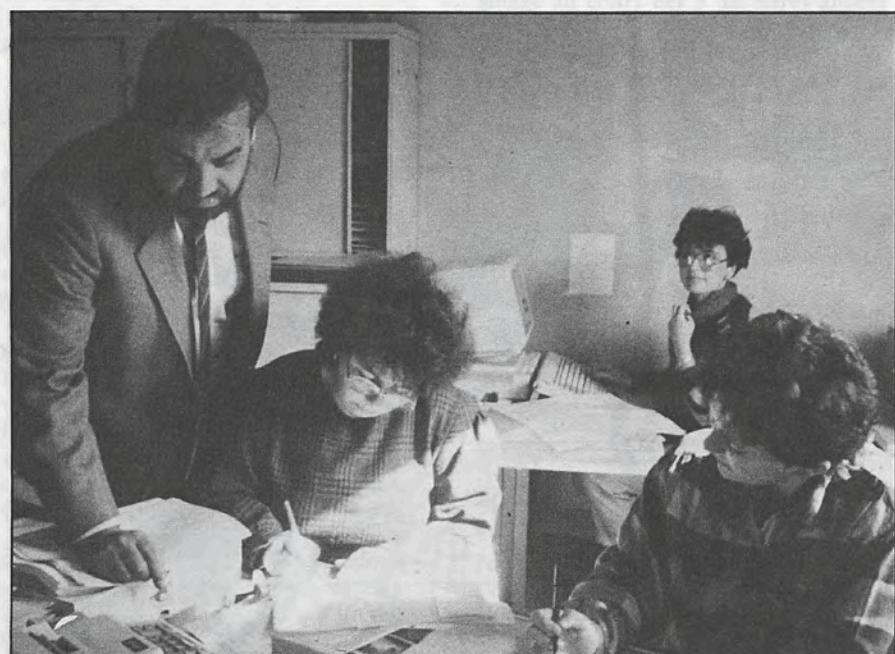
G.L. : En résumé, vous préparez le budget, vous en surveillez sa réalisation et en établissez le bilan. Pourriez-vous nous éclairer sur ces trois temps forts de votre fonction ?

E.M. : Tout d'abord, je préciserai que je ne suis pas seul à préparer le budget, que je travaille en collaboration avec tous les services de la Ville.

Mais il est vrai qu'en dernier ressort la responsabilité de la gestion incombe au Maire et que le droit à l'erreur n'est pas permis à un directeur financier. Toute présentation de budget suscite une certaine inquiétude ; la difficulté est le suivi de sa réalisation tout au long de l'année, mais les techniques de gestion nous permettent de maîtriser parfaitement chaque phase de préparation et d'exécution du budget.

G.L. : Je suppose que l'ère du crayon à papier et du boulier est révolue et que vous avez à votre disposition un certain nombre de techniques adaptées à notre temps et à la complexité de la tâche ?

E.M. : Bien sûr, depuis près de vingt ans, la gestion de la ville de Clamart est informatisée. Si tel n'était pas le cas, l'effectif du service serait beaucoup plus important. En 1986, la



Comptabilité générale (le service des domaines et des régies).

ville s'est dotée d'un I.B.M. 36. La chaîne informatique de la comptabilité comporte plus de cent-cinquante programmes.

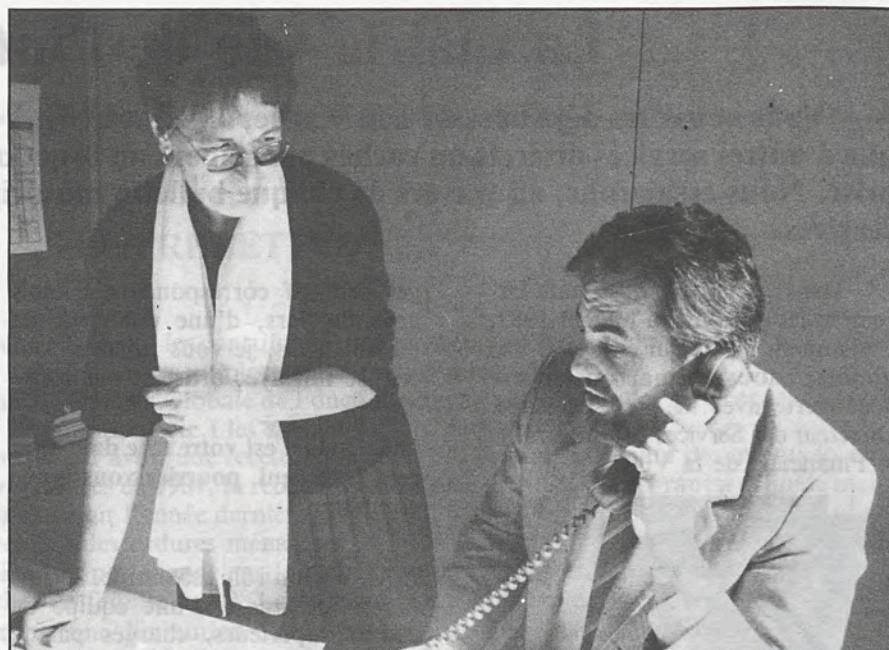
G.L. : Ces derniers mois, vous avez, avec Monsieur Fonteneau puis avec Monsieur Foucher, étudié et proposé une réforme du fonctionnement du service. Pourriez-vous expliquer brièvement aux clamartois ce qu'il en est ?

E.M. : La question que vous me posez appelle une explication préalable. En dépit d'une gestion saine et d'une méthode efficace appliquée depuis 1965, Monsieur Fonteneau a eu la volonté de réformer très profondément le fonctionnement général de la comptabilité de la ville. Et cette réforme n'a pas touché les seuls services financiers, mais l'ensemble des services de la ville.

J'ai souvent constaté dans la pratique du management communal que les réformes étaient demandées et appliquées, quand il y avait de graves problèmes de gestion. Mais à Clamart, ce ne fut pas le cas. Le souci du Maire était de répondre aux exigences futures, qui demanderont de la part des gestionnaires des décisions stratégiques rapides et précises.

Il m'avait confié : « Voyez-vous, lorsque j'ai été élu Maire pour la première fois, il n'y avait qu'une personne, à l'intérieur de la mairie, capable de faire le budget communal. J'ai toujours souhaité que le plus grand nombre y soit associé. C'est en responsabilisant les gens qu'on obtient les meilleurs résultats ».

Le système mis en place sous la responsabilité de Monsieur Fonteneau et maintenant sous celle de



Comptabilité générale (paiement des fournisseurs).

Monsieur Foucher, repose donc sur le principe de la délégation de pouvoirs et sur la décentralisation des moyens. Les services sont gestionnaires de leurs crédits et il leur appartient, lors de la période d'élaboration budgétaire, de procéder à une analyse fine de leurs besoins et de cerner de manière rigoureuse l'ensemble des paramètres qu'ils jugent nécessaires à la bonne exécution de leur mission.

Depuis 1987, si vous me permettez cette image, le budget de la ville est l'assemblage de plusieurs budgets autonomes.

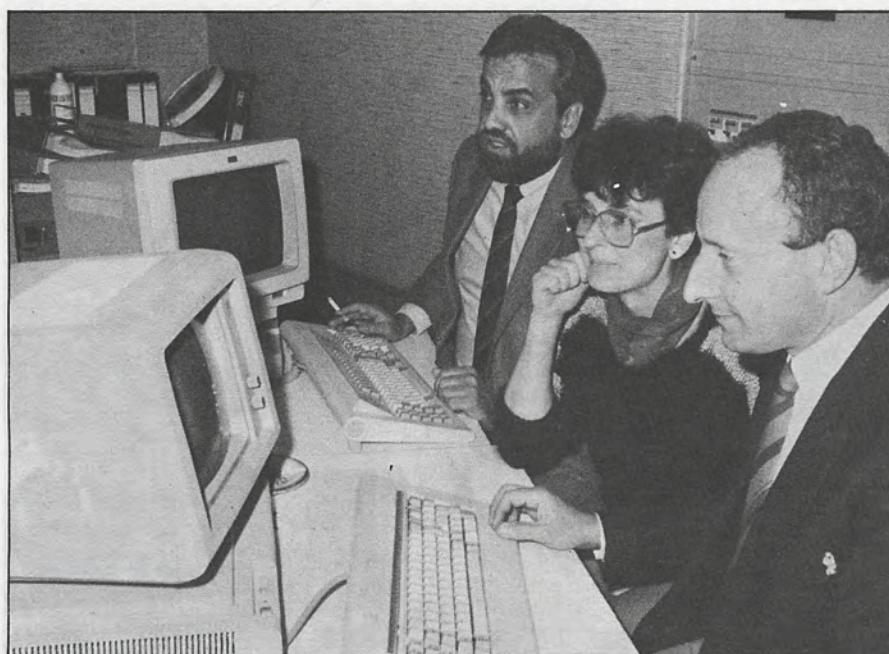
Chaque adjoint est ordonnateur secondaire des dépenses et recettes afférentes à sa commission. Je peux vous assurer que la décentralisation marche à Clamart.

G.L. : En conclusion, vous me paraissiez content de vos nouvelles fonctions et heureux de vivre à Clamart. Qu'en pensez-vous ?

E.M. : C'est vrai que j'ai trouvé à Clamart une réelle volonté politique d'organiser les services et de les doter de moyens et de matériels modernes de gestion. J'ai apprécié l'aide efficace des collègues, notamment du Directeur du Service Informatique et la collaboration de tous les services sous l'impulsion d'un certain nombre d'élus lors de la mise en place des méthodes nouvelles et de l'utilisation des terminaux par une majorité de personnes n'ayant pas eu l'occasion de s'en servir auparavant.

Je souligne que les logiciels ont été analysés et réalisés par les services municipaux, ce qui tend à prouver que l'on a su utiliser les ressources existantes plutôt que d'en attendre de « miraculeuses » et de « nouvelles » ; et ceci est d'autant appréciable qu'un système de gestion influe fondamentalement sur les hommes. Je considère, pour ma part, que ce qui a été réalisé est une œuvre collective. Or, qu'il s'agisse de décider ou d'exécuter, au niveau subalterne comme au sommet des hiérarchies, on retrouve, pour l'essentiel, des intelligences, des volontés et des libertés, c'est-à-dire des hommes. Dans ces conditions, comment voulez-vous ne pas être heureux ?

Propos recueillis par Geneviève Lesourd - Adjoint au Maire chargée de l'Information.



La sortie du budget (en collaboration avec le service informatique).

relancer la construction et créer un véritable marché locatif

Pour atteindre ce but, le Gouvernement se place dans une logique libérale. Pour relancer la construction, il faut rendre les placements immobiliers plus attractifs.

A ce souci correspondent les principales mesures du plan arrêté par le Gouvernement :

— Incitations fiscales visant à développer l'achat de logements neufs destinés à la location.

— Liberté des loyers.

— Libre disposition du logement en fin de bail.

Cependant, une période transitoire doit être ménagée pour diminuer la pénurie de logements à louer.

A l'issue de cette période, le plan MEHAIGNERIE aura porté ses fruits, l'offre aura augmentée.

Il convient d'étudier le nouveau régime des rapports entre bailleurs et locataires, puis les dispositions transitoires et enfin les mesures à faire progressivement disparaître la loi de 48.

D'autres dispositions cherchent à augmenter l'offre foncière. En outre, l'autonomie des organismes H.L.M. est accrue et la vente de logements sociaux encouragée.

Nouveau régime des rapports entre bailleurs et locataires.

Ces mesures s'appliquent immédiatement aux logements loués après le 1^{er} janvier 1987.

• Des baux de 3 ans

(Toutefois, une personne physique peut proposer un bail plus court. (Un an au minimum) si elle doit reprendre le local pour des raisons familiales ou professionnelles mentionnées dans le bail).

Pendant la durée du bail, le propriétaire ne peut pas résilier le bail d'un locataire assurant ses obligations.

Le locataire peut donner congé à tout moment en respectant un délai de préavis 3 mois (1 mois en cas de mutation ou de perte d'emploi).

• Liberté des loyers

Le loyer est fixé librement au moment de la signature du bail et lors de son renouvellement.

Pendant la durée du contrat le loyer ne peut varier chaque année que dans la limite de l'indice INSEE du coût de la construction.

quoi, le contrat est reconduit pour trois ans aux conditions antérieures. Le juge fixe le loyer.

La hausse s'applique par tiers chaque année pendant les trois années du bail.

Vers une disparition progressive de la loi du 1^{er} septembre 1948

• Les locaux vacants

(Sauf les plus vétustes, ceux de la catégorie IV) ne sont plus soumis aux dispositions de la loi de 1948. Ils sont désormais régis par les règles s'appliquant au secteur libre.

Pendant la première année du bail le nouveau locataire peut exiger que le propriétaire fasse exécuter des travaux de mise aux normes minimales de confort et d'habitabilité.

• Locaux occupés

Les propriétaires peuvent récupérer plus facilement leur logement : le droit d'échange et le droit de legs sont supprimés.

Le droit au maintien dans les lieux en cas d'abandon de domicile ou de décès de l'occupant est limité au conjoint et, lorsqu'ils vivaient effectivement avec lui depuis plus d'un an, aux descendants, aux personnes handicapées ainsi que, jusqu'à leur majorité, aux enfants mineurs.

Les locaux des catégories II B et II C peuvent être exclus de la loi de 1948 sauf si le locataire est âgé de plus de 65 ans, handicapé à plus de 80 % ou sans ressources suffisantes.

Le bailleur propose un contrat de location de 8 ans. Le loyer est fixé par référence aux loyers constatés dans le voisinage au cours des 3 dernières années pour des logements comparables non soumis à la loi de 48. L'augmentation de loyer s'applique par huitième chaque année. En cas de désaccord, le loyer est fixé judiciairement.

Le locataire dispose d'une année après la signature du nouveau contrat de location pour demander au propriétaire de réaliser des travaux de mise aux normes minimales de confort et d'habitabilité.

Si le locataire a fait des travaux importants d'amélioration du confort ou de l'équipement du logement, il peut en demander le remboursement au propriétaire.

Une loi d'équilibre

La loi MEHAIGNERIE tente de concilier les intérêts divergents des propriétaires et des locataires.

D'une part, à terme, les loyers seront fixés librement et les propriétaires pourront disposer librement de leur logement en fin de bail.

Urbanisme

D'autre part, le bail ne peut pas être résilié pendant la durée du contrat.

Pendant la période transitoire, les locataires bénéficient d'un certain maintien dans les lieux, les augmentations de loyers sont contrôlées par le juge et établies dans le temps.

En cas de dérive trop forte, le Ministre de l'Economie a la possibilité de faire passer un décret en Conseil d'Etat qui lui permette de réglementer les prix après consultation du Conseil de la concurrence.

Pour en savoir plus, notamment en ce qui concerne les délais à respecter :

Adressez-vous au service de l'urbanisme de la mairie, ou téléphonez au 46.47.34.34.

Des spécialistes du Ministère de l'Equipement et du Logement répondront à vos questions chaque jour entre 9 h et 19 h

Service télématique du Ministère sur Minitel composez le 36.15 Code du Service URBA.

Roger ETRING
Président de l'O.P.H.L.M. Clamart
Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme

NOTE RELATIVE AU CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX

Jusqu'à présent, lorsqu'une personne souhaitait créer une entreprise, un artisanat dans le sous-sol d'un pavillon, elle remplissait une enquête en 2 exemplaires, laquelle était transmise pour avis à M. le Maire. A la

suite de quoi, une enquête était envoyée à la Direction Départementale de l'Equipement qui prenait un arrêté autorisant ou non le changement d'affectation de locaux d'habitation en locaux commerciaux.

Désormais, la demande sera faite sous forme d'une déclaration de travaux.

Le pétitionnaire devra retirer au « Service Urbanisme » un formulaire de déclaration.

A ce dernier, devront être joints des plans de masse, de situation, les plans du pavillon (détail des différents niveaux) ainsi que les plans détaillés du local dans lequel s'exercera l'activité (ouvertures, emplacement du matériel).

Compte tenu du fait que nous consultons un certain nombre de services, **un délai de 2 mois sera demandé** au terme duquel un arrêté communal sera pris.

L'avis donné par le Maire lors de l'enquête (toujours demandé au pétitionnaire) dépendra de la décision prise dans l'arrêté.

PRÊTS CONVENTIONNÉS POSSIBLES

Paris Construction

CLAMART (92)

13, RUE PIERRE-CORBY - EN CENTRE-VILLE

6 maisons et 30 appartements de standing, du studio au 5 pièces

Bon à découper et à envoyer à Paris Construction
215, rue Gallieni - 92100 Boulogne.
Je désire recevoir sans engagement
de ma part, une documentation sur le
"13, rue Pierre-Corby - 92140 Clamart"

NOM _____
ADRESSE _____
TÉL. _____
Type d'appartement souhaité _____

Bureau de vente sur place :
lundi, mardi, vendredi de 14 h à 19 h,
samedi, dimanche et jours fériés
de 11 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

GROUPE
France Construction

46.03.77.03

Evénements

Les chiffres constituent la certitude qui permet de connaître l'évolution humaine de notre ville. Les voici pour l'année 1986 :

605 clamartois sont nés, dont 207 à l'hôpital Béclère où 2 047 non clamartois sont également venus au monde.

220 bébés ont bénéficié des crèches dont 112 à la crèche familiale et **108** des crèches traditionnelles.

133 enfants sont passés dans la halte-garderie de Trivaux et **215** dans la halte garderie de la Fourche.

340 enfants ont été suivis par les médecins de la Protection Maternelle et infantile.

1769 jeunes enfants ont fréquenté les 63 classes des écoles maternelles.

2 675 enfants ont étudié dans les 110 classes des écoles primaires.

81 enfants ont suivi l'enseignement de 8 classes spécialisées.

220 enfants ont bénéficié des classes de neige.

236 enfants ont bénéficié des autres classes de découverte.

323 ont passé leurs vacances dans les colonies de vacances de la commune.

5 200 adolescents et adultes pratiquent les 20 disciplines du Club Sportif Municipal, formant 270 équipes, (9 en division nationale) sous la direction de 130 entraîneurs et 200 dirigeants bénévoles.

1 880 élèves ont poursuivi leurs études dans les collèges d'enseignement secondaire.

1 677 élèves étudient dans les lycées dont 838 dans le lycée d'enseignement général. 187 lycéens et lycéennes ont obtenu le baccalauréat.

187 lycéens et lycéennes ont obtenu le baccalauréat.

850 élèves sont inscrits au Conservatoire Municipal dont 21 disciplines sont enseignées.

1 750 personnes viennent dans les Centres de Loisirs des quartiers, participent aux 34 activités offertes (du billard au cyclisme et à la radio-télévision).

432 jeunes hommes ont été recensés pour le service militaire.

195 couples se sont unis par le mariage, dont 92 à l'église, pour fonder un foyer. 4 noces d'or et 2 noces de diamant ont été célébrées à la mairie. 1 centenaire a été fêté à la mairie au milieu de sa famille.

159 familles ont été logées dans les cités d'habitation à loyer modéré et 74 permutations de logements.

4 209 jeunes écoliers ont été examinés par les praticiens de la prophylaxie dentaire.

1 451 personnes sont venues consulter le Centre d'Information féminin et familial : 520 consultations juridiques et notariales, 474 consultations relevant de la vie pratique, 91 pour la vie familiale, 92 pour la réglementation du travail, 109 de la législation sociale et 175 pour la formation professionnelle.

2 194 malades sont venus consulter dans les dispensaires (dont 192 au Petit Clamart) qui leur ont dispensé 6 800 soins infirmiers.

793 séances de massage ont eu lieu.

326 personnes âgées ont pu avoir recours aux aides ménagères.

9 025 repas à domicile ont été servis tous les jours.

3 500 repas et 33 colis ont été fournis aux personnes en difficulté.

151 personnes ont bénéficié de l'aide médicale à domicile.

226 personnes âgées ont bénéficié de bons d'électricité et 160 familles nombreuses d'allocation chauffage et 104 personnes de l'aide médicale gratuite hospitalière.

482 clamartois sont décédés dont 190 en dehors de la Commune.

4 474 journées enfants constituent l'effort global des classes de neige.

3 748 journées enfants constituent l'effort global des autres classes de découverte.

7 758 journées enfants pour les colonies municipales de vacances et camps pour adolescents.

314 853 repas ont été confectionnés à la cuisine municipale.

33 020 journées enfants dans les Centres de Loisirs Municipaux pour les primaires.

26 172 journées enfants dans les Centres de Loisirs pour les Maternelles.

80 869 entrées à la piscine ont été enregistrées dont 33 729 entrées individuelles et 22 588 pour les écoliers du primaire et des maternelles.

23 864 ont bénéficié des 24 spectacles présentés au Centre Jean ARP.

100 élèves environ, ont participé aux cours de peinture - aquarelle - La salle d'expositions est fermée pour cause de travaux.

356 864 spectateurs sont venus aux 128 spectacles organisés au Centre Jean ARP au cours de la saison.

254 390 prêts de livres ont été effectués dans toutes les bibliothèques de la Ville.

6 552 nouveaux livres ont été acquis pour les adultes et pour les enfants.

51 368 prêts de disques pour les discothèques.

1 024 nouveaux disques ont été acquis - 260 compacts - 331 cassettes.

8 000 demandes de renseignements ont été satisfaites par le Syndicat d'Initiative.

450 clamartois ont participé aux 9 sorties et week-ends organisés par le Syndicat d'Initiative.

89 goûters sont servis tous les jours dans les foyers du 3ème âge.

1 400 colis ont été fournis en fin d'année - 2 600 colis pour les plus de 70 ans en septembre.

92 déjeuners chaque mercredi à Morambert et la Garenne réunissent des personnes âgées, qui ont aussi bénéficié de :

1 344 jours de vacances à Coussay-les-Bois.

59 041 heures ont été fournies par les aides-ménagères (57 aides-ménagères).

382 permis de construire ont été délivrés dont 40 pavillons, 8 immeubles et 212 divers (extensions, garages, clôtures), 17 ateliers artisanaux - 25 pour l'aménagement de locaux commerciaux.

17 900 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées.

3 235 700 kW ont été consommés uniquement pour l'éclairage public des rues.

375 échanges de jeunes ont eu lieu entre Clamart et nos Villes Jumelles.

96 échanges d'adultes ont été réalisés entre Clamart, Lunebourg et Scunthorpe.

Merci aux 3 000 familles, qui, en fleurissant leur maison, leurs fenêtres ou leurs balcons ont directement participé aux mieux vivre à Clamart.

**... Bienvenue
aux nouveaux Clamartois**

garages accessoires réparations



DECOUVREZ LA 309 **Chorus**
59.900 F.

SÉRIE SPÉCIALE



Un constructeur sort ses griffes

Toute blanche ! Même les jantes. Bandes latérales de couleur, sièges soulignés de bleu avec appuis-tête avant et un super autoradio cassettes FM stéréo. Alors dès aujourd'hui, venez découvrir chez moi la 309 CHORUS, une série spéciale tonique !
Tarif au 15/01/1987.

PEUGEOT 309
C'EST PAS DU CINEMA!

votre concessionnaire PEUGEOT TALBOT

MÉDICIS S.A. Place Maurice Gunsbourg (face à la Mairie) - 46.45.77.22
CLAMART - POUR MEUDON ET CLAMART 542, avenue du Général-de-Gaulle - 46.31.04.35

Starter

CLAMART ACCESSOIRES-AUTO

10, Rue de Vanves - 92140 CLAMART

Tél. : 46-42-10-06 à 100 m de la gare de Clamart

FOURNISSEURS AGREES PAR LA FNAC Ouverture du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - dimanche matin de 9 h à 12 h.

A l'occasion de son premier anniversaire de nombreuses promotions vous sont proposées :

- auto-radio PO-GO-FM cassette stéréo : **430,00 F TTC** — alarme texalarm AV 2000 : **390,00 F TTC**
 - Kit phare longue portée anti-brouillard : **99,00 F TTC** — toit ouvrant : **650,00 F TTC**
 - natte de massage (billes de bois) : **195,00 F TTC** — coffret lampes standard CE 12 V : **17,00 F TTC**
- ces promotions sont valables jusqu'au 18 avril. N'oubliez pas nos promotions permanentes de 20 à 30 %

Plein Pot SPECIALISTE
ECHAPPEMENT AMORTISSEURS

CLAMART

508, Av. du Gal de Gaulle 46.32.16.15



GARAGE AUTO MÉCA 3
SPÉcialiste FORD ET DATSUN

22, av. Adolphe-Schneider, 92140 CLAMART - 46-42-04-49

DÉPANNAGE - Services mécanique générale

Vente de voitures neuves et d'occasion



S.T.N.A
CONCESSIONNAIRE

NEUF OCCASION Toutes marques
PIÈCES DÉTACHÉES

154, av. Victor Hugo - 92140 CLAMART - 46.42.20.61

153, av. de la Résistance - 92350 LE PLESSIS ROBINSON - 47.02.31.45

AUTO-MARCHE - 516, av. du Général de Gaulle - 92140 CLAMART - 45.37.12.74

STOCK'PIÈCES 92

PIÈCES AUTO D'OCCASION — 45.29.24.19

Enlèvement d'épaves gratuit

Pièces démontées et stockées en magasin

127 bis, av. M. Renaudin - 92140 CLAMART

Carrosserie le Paris

TOLERIE - PEINTURE
ACHAT ET VENTE - Toutes marques



A. GRIGNE

180, av. Jean-Jaurès - 92140 Clamart - Tél. 47-36-36-72



COMPTOIR DU PNEU

STATIONS DE SÉCURITÉ

PNEUS TOUTES MARQUES

ACCESSOIRES - BATTERIES - FREINS - MONTAGE - EQUILIBRAGE TRAIN AVANT

Remise sur présentation du bulletin municipal

123 à 127, avenue du Gal de Gaulle - 92140 Clamart - Tél. : 46.30.34.42

le samedi
de 8 h 30 à 17 h



ENFIN...

La collecte des vieux papiers et des vieux cartons

De temps en temps, au cours des années, des personnes se sont étonnées du fait que nous n'avions pas songé à récupérer les vieux papiers et les cartons, afin d'épargner la forêt (1).

Une idée simple, et lumineuse, mais qui, comme très souvent ignorent un certain nombre de réalités pratiques.

D'abord, les coûts de la collecte, du transport, du tri des vieux papiers et des cartons, et ensuite les difficultés du désencrage.

Si bien, que très peu d'entreprises s'intéressaient à la récupération de ces matières, même gratuitement.

Finalement, en février 1985, une seule société avait consenti à me proposer une solution. Cela consistait à déposer un vaste container en un seul endroit à Clamart et venir le chercher lorsqu'il serait plein.

A notre époque, une telle proposition ne pouvait pas être acceptée. (Dépôts d'objets divers avec le papier, incendie volontaire etc...).

Clamart seul, ne pouvait donc pas répondre à la demande.

En octobre 1985, je suis entré en rapport avec la SIELOM (Syndicat Intercommunal pour l'Elimination des Ordures Ménagères), qui regroupe environ 30 des 36 communes du département.

Après une consultation assez difficile, la SIELOM a obtenu qu'une société, l'OMNIUM DE TRANSPORTS ET DE NETTOIEMENT accepte de procéder à la collecte sélective des vieux papiers et cartons.

L'O.T.N. consent à ramasser gratuitement les vieux papiers à condition que la quantité collectée corresponde au moins à 0,650 kg par habitant et par mois.

Les différentes commissions et le Conseil Municipal ont donné leur accord pour la participation de Clamart à cette opération pilote en France.

(1) Une tonne de papier nécessiterait 2,4 tonnes de bois.

Nous avons décidé que cette collecte se ferait le deuxième mercredi du mois.

Des affiches sur les panneaux administratifs indiqueront le début de cette collecte.

Donc, toutes les familles sont invitées à déposer devant leurs portes, leurs vieux papiers et cartons, soit ficelés en paquet, soit dans des sacs (notamment en cas de pluie).

Gagnons le pari du papier.

Faisons qu'avec nous Clamartoises, le département des Hauts-de-Seine réussisse le premier la collecte systématique des vieux papiers.

Faisons que cette idée écologiste réussisse, puisque les moyens de réussir ont été trouvés.

Nous pouvons réussir. Le voulez-vous ?



Michel DUMANI
Adjoint au Maire,
délégué à la Voirie et à la Circulation

Le volant de vermeil

Monsieur J. Pierre DELAITRE a remis à la Municipalité le Volant de Vermeil décerné par l'Automobile Club de l'Île-de-France, en présence des membres clamartois du Club.

Les raisons de l'attribution de cette récompense sont l'étude fine des conditions de sécurité aux alentours des écoles de la Ville et d'une manière générale l'action positive de la Commission locale de sécurité.

Très ouverte cette commission municipale comprend les représentants de plusieurs associations intéressées par les questions de circulation, ainsi qu'à ceux de la police et de la gendarmerie.

Réunie régulièrement par Michel DUMANI Adjoint au Maire, délégué à la voirie et à la circulation, cette commission travaille à améliorer la circulation et la sécurité des automobilistes et des piétons, alors que chaque jour plus de 50 000 automobilistes traversent la Commune. Plus d'automobilistes que la population totale de Clamart, hommes, femmes et enfants.

Considérons ce Volant de Vermeil non comme un aboutissement, mais comme un encouragement une incitation à trouver des dispositions nouvelles pour assurer à la fois la sécurité de tous et la circulation la plus aisée possible pour tous ceux qui sont obligés de traverser notre Commune pour leur travail.

RUE DE LA VALLÉE DU BOIS

Une enquête est en cours parmi les riverains de la rue de la Vallée du Bois afin de recueillir leurs avis sur la mise en place de deux sens uniques contrariés dans cette voie.

But : réduire la circulation de transit.

Voirie



Accidents corporels (1986)

La leçon des accidents corporels

L'année 1986 est caractérisée par l'énorme accroissement des accidents impliquant des cycles, cyclomoteurs ou autres deux roues.

L'augmentation est de 7 pour cent, alors que parallèlement les accidents intéressant seulement des voitures diminuaient de 6 pour cent.

Ces « deux roues » sont souvent nos enfants

Essayons d'avoir une action sur eux, afin qu'ils évitent des accidents et aient une chance de devenir des hommes.

Chance que n'ont pas eue les deux utilisateurs de cycles ou moto-cycles morts en 1986.

De plus, 33 piétons ont été accidentés.

A Clamart en 1986 nous avons eu à déplorer 136 accidents corporels soit 3 de moins qu'en 1985.

A ces chiffres il faut rajouter 10 accidents dûs à l'état d'ivresse (ce qui évidemment est beaucoup trop).

Ces 136 accidents se répartissent de la façon suivante :

entre voitures	58
entre voitures et 2 roues	43
entre voitures et piétons	30
entre 2 roues et piétons	5
	35 piétons

Nous avons déploré 3 morts

- 1 piéton (en état d'ivresse hors des clous)
- 1 moto (dépassement dangereux)
- 1 deux roues (refus de priorité)

Ces chiffres bien qu'en légère diminution sur l'an dernier, sont dramatiques, les principales causes de ces accidents sont les suivantes :

Refus de priorité	23
Hors passage piéton	13
Traversée en courant	5
Sur passage protégé	5
Accidents en file	19
Tourne à gauche	10
Non respect des feux	8
Dépassements dangereux	8

Parents, adultes, en plus de nous préoccuper des carrières de nos enfants, faisons en sorte qu'ils aient un futur.

Travaillons ensemble à leur inculquer la sécurité.

Clamartois soyons prudents

Collecte des ordures non ménagères - 2ème trimestre 1987

SECTEURS	
1 ^{er} secteur - MONTHOLON-PERCY	3 avril 1987
2 ^e secteur - SCHNEIDER	10 avril 1987
3 ^e secteur - BRISSARD - SARTY	17 avril 1987
4 ^e secteur - GARREMENTS	24 avril 1987
5 ^e secteur - JULES FERRY	2 mai 1987
6 ^e secteur - MAISON BLANCHE	9 mai 1987
7 ^e secteur - JEAN-BAPTISTE CLÉMENT	15 mai 1987
8 ^e secteur - MAIRIE	22 mai 1987
9 ^e secteur - JARDIN PARISIEN	29 mai 1987
10 ^e secteur - CARNETS-FEUILLAGENTS - CHAMPAGNE	5 juin 1987
11 ^e secteur - BRETAGNE-PAVÉ BLANC TRAVAUX	12 juin 1987
12 ^e secteur - GARENNE	19 juin 1987

Faites-nous Clamart propre, soyez sûrs, nous vous aiderons.



*pour votre intérieur
travaux. rénovation. décoration*

MIROITERIE DE CLAMART

475, avenue du Général-de-Gaulle - Tél. 46-31-19-26



Toutes Menuiseries
Aluminium sur mesures
VERANDAS-TERRASSES-FENETRES
ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE
DOUBLE-VITRAGE
POINT DE VENTE: Verres de couleurs «SAINT JUST»
Remplacement Bris de Glaces
Installations de Magasins

Grands choix de miroirs encadrés tous styles
Glaces standard et sur mesures
Verres demi-gros et détail

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE



M. DUVAL & FILS

7bis, Rue des Closiaux 92140 Clamart tél: (4) 645.57.60 +



VITRERIE - RAVALEMENT

DECORATION - LETTRES FILAGES PAPIERS PEINTS - TISSUS
REVETEMENTS SOLS & MURS



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Alarme . Interphone
Aménagement intérieur

Ets ÉVEILLARD

Travail sérieux
49 rue des Acacias à Clamart 46-31-91-19

COUVERTURE - CHASSIS VÉLUX
PLOMBERIE - CHAUFFAGE GAZ



Michel RENARD
Artisan

19, rue Voltaire - 92140 CLAMART
Tél. 46-31-66-41

SANICOTHERM Entreprise

144.146, rue A.Briand 92300 Levallois

TEL: 47.37.38.13 47.37.46.66



REPLACEMENT (échange standard)

de votre CHAUDIERE murale mixte à gaz

type 2.20 RSC - GLM 5.20 SD 20

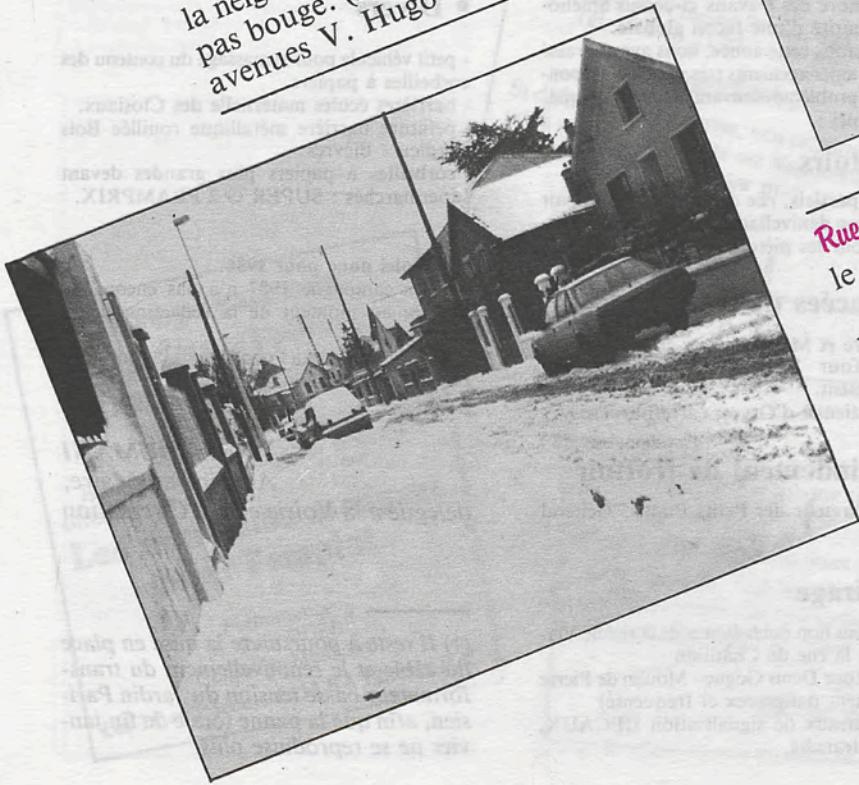
T.T.C 6000F

LA NEIGE EN VILLE



La neige avenue Jaurès,
en face du Centre Municipal de la
Fourche, le 16 janvier, à 16 heures.

Note : Trois jours après la chute de
la neige, certaines voitures n'avaient
pas bougé. (Plus de 190 le long des
avenues V. Hugo et J. Jaurès).



Allée latérale à l'avenue Stendhal,

le 16 janvier, à 15 heures.

La saleuse est bien passée, mais
sur cette voie de desserte de par-
kings, le trafic est insuffisant pour
malaxer suffisamment la neige et le
sel et entraîner la fusion.



Rue de l'Espérance,

le 16 janvier, à 15 heures 15.

Là aussi, la saleuse est passée,
mais le trafic est bien trop faible
pour que le sel ait eu une action
notable.

Entre le 13 janvier à 19 heures
jusqu'au 17 janvier inclus, se
relayant 24 heures sur 24, 40
ouvriers ont déversé 400 tonnes de
sel et de sable.

D'autre part, des bulldozers
ont été loués pour finir de débarrasser
les chaussées des amas de neige.

Bilan des travaux de voirie effectués en 1986

De tradition, en cette période, les élus rendent compte de l'activité de l'année écoulée.

Pour la voirie, le coût des travaux constitue une part importante du budget communal :

Au budget primitif de 1986 :

- pour les travaux neufs ou les réfections complètes, plus de 7 300 000 francs, soit plus du quart (25,5 %) du budget d'investissement travaux qui atteint 28 704 600 francs.
- pour le remboursement des emprunts des travaux de voirie effectués dans le passé, près de 11 000 000 francs.
- pour le petit entretien, les petits travaux, le nettoyage, la consommation d'électricité de l'éclairage public etc... plus de 21 000 000 francs, soit pour ces deux derniers postes, plus du dixième (12 %) du budget de fonctionnement.

CLAMART n'est plus la petite agglomération où chaque habitant est au courant de tout ce qui se fait et donc, je crois utile de vous présenter le bilan 1986, des travaux d'investissement pour la voirie et la circulation, travaux dont nous venons de lire le coût.

TRAVAUX REALISES EN 1986

• Opérations de voirie

- rue de Normandie
- rue Chambéret
- 90, rue Pierre Brossolette
- allée des Groseilliers
- boulevard du Moulin de la Tour
- rue Marie Fichet (entre la rue du Commandant Duval et Garenne) en terminaison.

• Assainissement

- canalisation d'égoût, rue Brignolle Galléra.
- rue Léon Cambillard, à réaliser sur deux années 1986 et 1987.

• Eclairage public

- Eclairage :
- rue Voltaire
 - rue du Capitaine Taron + rue Edison
 - rue Chambéret
 - rue Edison
 - rue de Fleury entre Schneider et Barbusse
 - renforcement éclairage rue du Commandant Duval / République, Denis Gogue/Moulin de Pierre.

• Câble moyenne tension

- 5^e départ Trébignaud vers Jardin Parisien (1)
- rue des Rochers
- rue d'Estienne d'Orves.

• Démolitions

- ancien commissariat rue Georges Huguet
- rue Princesse avec réfection de la chaussée à l'angle de la rue Taboise ainsi que des trottoirs sur toute la longueur.
- pavillon sur réserve Gendarmerie - avenue du Général de Gaulle.

• Réfection complète des trottoirs

- rue des Rochers
- rue de Fleury - côté éclairage public
- Capitaine Taron - côté éclairage public
- rue Edison
- rue du Bois
- rue Marconi
- rue Princesse
- rue Kermen
- rue Gabrielle
- rue de la Porte de Trivaux - côté sud.

• Goudronnage

- impasse de Vanves
- rue Marguerite Renaudin

Bien que nécessaires pour bien des motifs, grand nombre des travaux ci-dessus améliorent la sécurité d'une façon globale.

Toutefois, cette année, nous avons dressé la liste des aménagements très ponctuels répondant à des problèmes souvent aigus de sécurité.

La voici :

• Trottoirs

- travaux partiels, rue de la Roue, côté pair (suppression dénivellation longitudinale dangereuse pour les piétons).

• Avancées de trottoirs

- rue Pierre et Marie-Curie : au carrefour Villa Cour Creuse, côté stationnement.
- rue d'Estienne d'Orves, carrefour Troisy.

• Recindement de trottoir

- trottoir bretelle des Petits Ponts - Général de Gaulle

• Eclairage

- des abribus non publicitaires de la rue de Verdun et de la rue de Châtillon
- du carrefour Denis Gogue - Moulin de Pierre (relativement dangereux et fréquenté)
- des panneaux de signalisation DECAUX, première tranche.

• Feux de signalisation

- Place Marquis

- Lanternes arrières avenue Schneider, permettant aux automobilistes attendant sur la place, d'en sortir dès que le feu de l'avenue Schneider passe au rouge.

- grand panneau « attention piétons » rue des Rochers, doublant le panneau usuel situé à droite.

- Rue Lazare Carnot

- déplacement du mât angle Jean-Jaurès, comme cela a été fait une Gabriel Péri, pour permettre aux véhicules poursuivant tout droit d'éviter ceux qui tournent à gauche, vers l'avenue Jaurès.

- Route de la Garenne

- double face feu Garenne - Pasteur, afin d'assurer une bonne vision de la phase du feu, Ainsi que le perfectionnement du réglage des feux suivants : Pierre Corby - Châtillon, J.B. Clément - Bois Tardieu, Victor Hugo - Pierre Louvier, Victor Hugo - Lazare Carnot, Place Marquis.

• Signalisation

- 3^e tranche de signalisation de jalonnement, avec enlèvement des anciennes signalisations périmées

- plaques de rues (terminaison de la signalisation complète du quartier de la Gare (plaques sur tous les angles de rues).

• Signalisation au sol

- Virage Bourcilliére, entre Marie Fichet et Commandant Duval, ligne médiane, assortie d'interdiction de stationner.

- Virage Paul Padé N° 30, mêmes dispositions
- Virage rue des Vignes - jardin public, mêmes dispositions.

- Rue des Etangs, entre rue du Fort et Fontenay (stationnement interdit).

• Divers

- petit véhicule pour ramassage du contenu des corbeilles à papiers.

- barrières écoles maternelle des Closiaux.
- peinture barrière métallique rouillée Bois Tardieu / Bièvres

- corbeilles à papiers plus grandes devant supermarchés : SUPER G 2 FRAMPRIX.

Voici donc pour 1986.

La campagne 1987 n'a pas encore été décidée au moment de la rédaction de ce compte rendu.

Je la publierai à l'occasion de la prochaine parution du bulletin municipal.

Michel DUMANI
Adjoint au Maire,
délégué à la Voirie et à la Circulation

(1) Il reste à poursuivre la mise en place du câble et le renouvellement du transformateur basse tension du Jardin Parisien, afin que la panne totale de fin janvier ne se reproduise plus.

Emploi

Demandeurs d'emploi de Clamart

Vous pouvez venir aux deux permanences hebdomadaires :

Daniel LÉON
Adjoint au Maire

Vendredi 14 h 30 - 16 h 30
sur rendez-vous

Centre Administratif
Bureau 424

François FRÖHLICH
Conseiller Municipal
Vendredi 9 h - 11 h

Mairie Annexe
136, avenue de la Porte-de-Trivaux



Daniel LÉON Adjoint au Maire
Chargé de l'Emploi
et de la Formation professionnelle

Centre d'Information Féminin et Familial

s'adresse aux Clamartoises
3, rue du Trosy - Tél. : 46.44.71.77

Formation Professionnelle Stages

Mardi, mercredi, jeudi
9 h - 12 h et 15 h - 18 h

ACTION COMMUNALE

POUR L'EMPLOI

Jeunes de 16 à 21 ans

Sans emploi, sans formation
Permanence d'accueil et d'information pour les Jeunes

Place Maurice-Gunsbourg
92140 CLAMART - Tél. : 46.45.55.20

Entrepreneurs, Industriels, Commerçants, Artisans

Pensez aux Clamartois à la recherche d'un emploi :

Faites part de vos offres au Service de l'emploi
qui vous mettra en rapport avec les demandeurs

Bureau de l'emploi

Mairie de Clamart Bureau 424
Tél. : 46.45.21.23 Poste 206

Clamartois

Si dans votre entreprise, vos relations, vous savez qu'un poste est disponible, vous pouvez en faire part au

Bureau de l'emploi

Entrepreneurs, Industriels, Commerçants, Artisans

Renseignez-vous sur les possibilités offertes par :

Les nouvelles mesures pour l'emploi

Permanence
M. Paul QUÉRÉ
Conseiller Municipal

Les 1^{er} et 3^e jeudis de 11 h à 12 h sur R.V.

Entrepreneurs

Sous l'égide de la Préfecture de Région et de celle des Hauts-de-Seine et dans le cadre de la Ve campagne pour l'emploi des 16-25 ans, six centres de formation se sont regroupés.

Ils assurent des formations intensives adaptées aux besoins spécifiques des jeunes et de l'emploi. Ces jeunes sont à la recherche de contrats de formations alternées qui permettront aux entreprises les embauchant de bénéficier des importantes mesures gouvernementales d'exonération des charges sociales et d'incitations financières.

J. ROUSSE-LACORDAIRE
Chargé des Relations avec les entreprises
Tél. : 47.09.27.10

Emploi

FEMMES
Demandeurs d'Emploi

A partir de 21 ans



You souhaitez:

- Sortir de l'isolement
- Vous réinsérer dans le marché du travail
- Vous préparer à un emploi attrayant
- Effectuer une remise à niveau

Afin de mettre tous les atouts de votre côté

NOUS VOUS PROPOSONS

Une formation aux métiers et emplois de bureau : vente - caisse...

Durée du stage :

- 4 mois, dont 1 mois en entreprise
- Stage rémunéré par l'Etat
- Couverture sociale assurée

• Renseignements et Inscriptions : Dans les : A.N.P.E. - MAIRIE PAIO ou : ARPEIJE, 4 bis, rue Boileau, 92140 CLAMART

• Lieu de stage et recrutement : ARPEIJE, 4 bis, rue Boileau, 92140 Clamart. Tél. 46.31.74.72

Scolaire

En route pour l'école... sans chaperon

Aller tout seul à l'école, tous les petits en rêvent. Mais, côté parents, c'est la valse-hésitation : « Il est si jeune... et le carrefour si dangereux... ». A quel âge peut-on raisonnablement lui donner le feu vert ?

La cause est entendue : Daniel, huit ans, est un grand. Il ira donc tout seul à l'école cette année. Il s'en fait une fête. Désormais, il pourra partir très en avance ou juste à l'heure, choisir son itinéraire, ou encore faire une petite halte chez le boulanger. Aller seul à l'école, c'est une prise d'autonomie considérable pour un enfant. Et cela simplifie l'existence des parents. Mais c'est aussi une source d'angoisse, car les dangers de la rue sont nombreux. L'important est de bien mesurer les risques et la maturité de votre enfant.

Les risques du parcours

Pour l'avoir emprunté des centaines de fois, accompagné, l'enfant est parfaitement à l'aise sur le chemin de l'école. Il se sent en sécurité et ne craint pas de se perdre. Il peut donc réclamer très tôt d'aller seul à l'école. Mais attention, un parcours familier n'est pas sans danger. Parce que l'enfant s'y sent sûr, il peut avoir tendance à improviser, à traverser entre deux voitures au lieu de prendre le passage protégé, par exemple. Et puis, sur le trajet de l'école, il y a les copains : on bavarde, on joue au ballon. La peur d'être en retard... et on court pour arriver tout de même à l'heure. Le caractère de l'enfant et son degré de maturité sont évidemment des critères décisifs. Un enfant tête en l'air, volontiers « dans la lune », risque de ne pas pouvoir se débrouiller avant neuf-dix ans. Un autre sera mûr à sept-huit ans. Mais le caractère de l'enfant n'est pas tout. On sait désormais que tous les enfants, jusqu'à neuf ans environ, sont de véritables handicapés dans la rue. Parce qu'ils n'ont pas les moyens physiques de percevoir le danger avec précision. Des études menées par l'Observatoire de la sécurité et de la circulation routière, montrent en quoi l'enfant est particulièrement vulnérable. Jusqu'à l'âge de neuf ans, il ne voit que ce qui se trouve en face de lui, car l'angle d'ouverture de son champ visuel est inférieur à 70°, contre 180° pour un adulte ! Il a besoin d'un repère fixe pour savoir si une voiture est ou non en mouvement. Il en acquiert la certitude en quatre secondes, contre seulement un quart de seconde pour l'adulte. Si l'on ajoute qu'il est souvent trop petit pour voir et trop petit pour être vu, qu'il discerne moins bien qu'un adulte la provenance d'un bruit (y compris celui d'un moteur)... le tableau est alarmant. Il faut en tenir compte et inviter l'enfant à intégrer, dans

son comportement, des précautions inutiles pour un adulte.

Une bonne initiation

Mais pas de grands discours... Prenez-le plutôt par la main pour un apprentissage sur le terrain. C'est, de loin, la meilleure méthode.

- Consigne essentielle : lui apprendre à ne pas être un piéton trop confiant dans les feux, les stop, les passages protégés. Ce qui est difficile, car à sept, huit ans, les enfants ont un respect aveugle pour la loi. Pour eux, un automobiliste ne peut que s'arrêter au feu rouge. Sans tomber dans la paranoïa, on peut leur montrer qu'il faut se méfier des apparences : une voie dégagée n'est pas toujours synonyme de sécurité car une voiture peut arriver à toute allure.
- Toute une série de petites habitudes permettent de diminuer considérablement les risques. Mais certains enfants n'ont aucune envie, même à huit ou neuf ans d'assumer la responsabilité d'aller seul en classe. Dans ce cas, inutile de précipiter les choses. Goûtez encore le plaisir de le tenir par la main. Dans quelques mois, c'est lui qui la lâchera...

Annette Vezin

Il nous a paru utile de reproduire dans son intégralité cet article paru dans « Femmes Actuelles » n° 102 du 08.09.86 avec leur aimable autorisation, ce dont nous les remercions.

Un écolier averti en vaut deux

Pour aider votre enfant :

- Indiquez-lui les points dangereux du trajet.
- Habituez-le à marcher au milieu du trottoir et non au bord, en rasant dangereusement les voitures... !
- Faites vous-même les gestes que vous lui demandez de faire, comme tourner la tête à droite et à gauche, même si la rue est en sens unique.
- Vérifiez qu'il ne confond pas feu rouge et feu vert. S'il a l'habitude de circuler en voiture, il risque de les inverser.

Pour sensibiliser les adultes, la Ligue contre la violence routière a publié un dossier, *Circulation : enfants en danger*, disponible : 5, Impasse Bonsecours, 75011 Paris, tél. : 34.48.96.09 et dans les neuf délégations régionales.

Vacances Été 87

Les inscriptions sont ouvertes.

- **JEUNES** de 4 à 11 ans, bonnes vacances à Coussay !
de 11 à 14 ans, Hauteluce vous attend.
- **ADOS** de 14 à 17 ans, vous avez cette année le choix entre :

1°) **Motivon, en Haute-Savoie**, que vous connaissez bien déjà, avec ses activités de montagne et sa bonne ambiance (juillet et août).

2°) **La Presqu'île de Tibidy, en Bretagne**, où vous pourrez pratiquer des activités en tous genres, de la pâtisserie au char à voile (juillet et août).

3°) **Enfin, un circuit itinérant en Hollande** : 8 jours de randonnées vélo + 8 jours sur un voilier + 8 jours dans les parcs d'attractions (juillet seulement).

Venez le plus rapidement possible vous inscrire, si vous voulez profiter de ces vacances sympas.



Hélène IGNAZI

Adjointe au Maire

Chargée des affaires scolaires

19 classes partiront cette année

- 8 à la neige
 - 11 en classes vertes
- Tous les groupes scolaires sont concernés
Bravo !

LIEUX	Classes de découvertes 1987			NOM DES ENSEIGNANTS
	DATES DES SEJOURS	ECOLES	CLASSES	
HAUTELUCE	du 19.1 au 9.2.1987	MAIRIE GARENNE TRIVAUX "	CM.1/CM.2 CM.2 CM.2 PERF.	M. MIGNEAU Mlle LEFEVRE M. MAROUTIAN
HAUTELUCE	du 2.3 au 20.3.1987	ROCHERS "	CM.1/CM.2 CM.2	Mme DESBRELLES Mme LABRUNIE
CHAMROUSSE	du 9.3 au 28.3.1987	JULES FERRY PLAINE	CM.2 CM.2	Mme SALAUN Mme FERRANTE
HAUTELUCE	du 23.3. au 10.4.1987	JULES FERRY PLAINE	CE.2 CE.2	Mme BROUARD Mlle PELLE
EPEAUX DE MEURSAC	du 27.3 au 10.4.1987	TRIVAUX	CE.2	Mlle CRUZEL
TEMPLE S/LOT	du 17.3 au 6.4.1987	TRIVAUX	CM.2	Mme JONCOUR
CRUPIES	du 11.5 au 29.5.1987	JARDIN PARIS. ROCHERS "	CE.1 CPA CE.2	Mme BEER BLOCK Mme BILLARD Mlle PAOLOTTI
CHATEAU ROBERT	du 11.5 au 26.5.1987	MOULIN DE P. "	CE.2 CE.2	Mme POMME
COUSSAY LES BOIS	du 12.5 au 27.5.1987	MOULIN DE P. "	CE.1 CE.2	Mme LAFONTAINE Mme BONNERAT
FORT DU PLASNE	Octobre 1987	PLAINE	CE.2	Mme THEVENART Mme RAUDYS



COURS CONDORCET

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

12, place de l'Eglise - 92140 CLAMART - Tél. : 46.42.12.03

PRIMAIRE - SECONDAIRE - CLASSES MIXTES - Internat Jeunes filles

Anglais et Informatique enseignés dans les classes primaires - Accueil en CP dès 5 ans
Pédagogie de soutien - Semaine continue - ATHLÉTISME de COMPÉTITION

COURS JEAN DE LA FONTAINE

du CP à la Terminale

CLAMART

Téléphonez au : 46.42.01.55



Bibliobus chaque mercredi

- SCHNEIDER : 10 h - 12 h 30 : 76, av. Schneider
- PERCY : 13 h 30 - 15 h : rue du Lt Batany
- CHATILLON : 16 h - 19 H : 60, rue de Châtillon

La revue des revues :

à votre disposition
dans vos bibliothèques :

• Bibliothèques d'adultes

ACTUALITÉ

Evénement du Jeudi
Express
Monde
Monde Hebdomadaire
Notre Temps
Nouvel Observateur
Point

ARTS:

Beaux-Arts
Connaissance des Arts
Monuments Historiques

BANDES DESSINÉS

HISTOIRE

A suivre
Histoire
Historama
Historia

LANGUE ANGLAISE

LITTÉRATURE

Vocabule
Lire
Magazine Littéraire

MAISON-JARDIN

50 Millions de Consommateurs
Ami des Jardins
Maison de Marie-Claire
Maison Française
Mon Jardin - Ma Maison
Pratique-Bricolage
Que choisir ?

MUSIQUE

Compact
Diapason
Guitares et Claviers
Jazz Hot
Jazz Magazine
Monde de la Musique
Rock & Folk

PRESSE FÉMININ

Cent Idées
Marie-France
Modes et Travaux
SCIENCES

Hulotte

Pour la Science

Recherche

Science et Vie

SOCIÉTÉ

Avenir
Bibliothèque de travail 2
Cahiers Français
Courrier de l'UNESCO
Documentation photographique
Dossiers et Documents du Monde
Expansion

Monde de l'Education

Monde Diplomatique

Particulier

Phosphore

Temps retrouvé

Textes et Documents pour la Classe

Vie et Santé

SPECTACLES

Avant-scène Opéra

Avant-scène Cinéma

Avant-scène Théâtre

Revue du Cinéma

Télérama

TECHNIQUES

Action Automobile et Touristique
Auto-Journal
Auto-Moto
Automobile Magazine
Electronique Pratique
Micro-Systèmes
Photo-Magazine
Science et Vie micro-informatique

TOURISME

Géo
Grands Reportages
Montagne et Alpinisme

• Bibliothèques enfantines :

DOCUMENTAIRE

Bibliothèque de Travail junior
Bibliothèque de Travail sonore
Bibliothèque de Travail
Périscope

LECTURE

Belles Histoires de Pomme d'Api
J'aime lire
Mikado
Okapi
Triolo

SCIENCES

Argonaute
Ça m'intéresse



CENTRE CULTUREL JEAN ARP



22, rue
P.-V. Couturier

Direction : Cécile MONTECHIESI

10^{ème}
**SAISON
86-87**

46.45.11.87



Mardi 2 juin - 20 H 30

« PASTOURELLES
BETES ET FOUS ou LE JEU
DE COLETTE ET GARINET »

Création d'un conte musical du Moyen-Age

écrit et composé par
IONIC PARLIER
et **JULIEN SKOWRON**

avec la participation

- d'une centaine d'enfants d'écoles de Clamart.
- de jeunes choristes du conservatoire municipal
- de jeunes solistes de la maîtrise des Hauts-de-Seine.
- de musiciens de l'atelier de musique ancienne de Gennevilliers.

Avec la participation du **CONSEIL GENERAL
DES HAUTS-DE-SEINE**
et le concours de l'**A.D.I.A.M. 92**

En première partie

CONCERT PAR L'ENSEMBLE DE MUSIQUE ANCIENNE
« LA MAURACHE »



Ensemble « La Maurache » et Atelier de Musique ancienne de Gennevilliers.

En 1983, l'A.D.I.A.M. 92 avait commandé à Maître Marcel Landowski un opéra pour enfants qui avait été créé dans les Hauts-de-Seine. Cette initiative connut un tel succès, qu'un nouvel opéra est mis en œuvre cette année, toujours à l'initiative de l'A.D.I.A.M. 92, sur un texte de Ionic PARLIER, musique de Julien SKOWRON.

Les Enseignants des établissements scolaires concernés, les Conseillers pédagogiques en éducation musicale du Ministère de l'Education, des musiciens professionnels participent activement à cette opération qui permet à une centaine d'enfants de Clamart de s'initier à la création théâtrale et musicale et de nous présenter un opéra composé dans l'esprit médiéval.

**Participation aux frais : 30 F
moins de 13 ans : 15 F**

CENTRE CULTUREL JEAN ARP

22, rue
P.-V. Couturier



MARS

MERCREDI 18 à 14 h 30 - CINEMA

« *Le Cirque* » de Charlie Chaplin

Un des grands classiques du cinéma américain avec CHARLOT

VENDREDI 20 à 14 h 30 et 20 h 30 CONNAISSANCE DU MONDE

« *Merveilles de la Suisse Inconnue* »

Récit et film d'André et Zoé PETIT
...les étranges carnavaux de Bâle et de Lucerne

MARDI 24 à 20 h 30 - VARIÉTÉS

« *Edith Butler* »

de l'Acadie à l'Olympia... la joie de vivre d'Edith Butler,
la rayonnante

« Avec tendresse et drôlerie, elle mène son spectacle à un temps rapide, joue de l'harmonica, de l'accordéon, du saxo, partage son bonheur de se baigner dans des musiques diverses »

LE MONDE



SAMEDI 28 à 20 h 30 - THEATRE

« *L'Ecole des femmes* » de MOLIÈRE

Mise en scène : Jacques SEREYS
(Sociétaire de la Comédie Française)
avec Jean LE POULAIN et Jacques SEREYS

SPECTACLE CRÉÉ AU FESTIVAL
DE VAISONS-LA-ROMAINE

La rencontre d'un grand comédien avec l'un des plus grands rôles du répertoire classique...

AVRIL

MERCREDI 1^{er} à 14 h 30 - CINEMA

« *Astérix chez les Bretons* »
dessin animé (1986)

MARDI 7 à 20 h 30 - THEATRE

« *La Cantatrice chauve* » et « *La Leçon* »



Mise en scène Nicolas BATAILLE
Mise en scène Marcel CUVELIER
de IONESCO
Tournée Officielle du Théâtre de la Huchette

DU MARDI 3 AU SAMEDI 28 MARS

Exposition : « *Le Cirque* »
Maquettes, costumes,
affiches, photos

L'EXPOSITION EST
OUVERTE TOUS LES JOURS
(Sauf lundi)
de 14 h à 18 h 30

— ENTRÉE LIBRE —

MERCREDI 8 à 14 h 30 - CINEMA et VENDREDI 10 à 20 h 30 - CINEMA

« *Fantasia* »
dessin animé de Walt DISNEY

MARDI 28 à 14 h 30 et 20 h 30 CONNAISSANCE DU MONDE

« *Le Brésil* »
Récit et film de Pierre DUBOIS

Jean ARP Pratique Renseignements et réservations :

du mardi au samedi de 13 h à 18 h 30
sur place : 22, rue P.-V. Couturier
(au-dessus du Marché du TROSY)

Par tél. : au 46.45.11.87

Ouverture des portes :
1/2 heure avant le début du spectacle
Rampe d'accès pour les handicapés
PARKING GRATUIT

MAI

MARDI 5 à 20 h 30 - THEATRE

« *Lorna et Ted* » de John HALE
adaptation de Claude BAIGNIERES
Mise en scène de Michel FAGADAU
Décors et costumes de Mario FRANCESCHI
Avec Robert HOSSEIN et Candice PATOU

JEUDI 14 à 20 h 30 - THEATRE

« *Lily et Lily* » Comédie de Barillet et Gredy
Mise en scène de Pierre MONDY
Avec Jacqueline MAILLAN - Jacques JOUANNEAU
et Francis LEMAIRE

Le rencontre imprévue entre Lily, star des années 30 et sa sœur,
une fermière mariée à un pasteur... un spectacle drôle
et irrésistible.



SAMEDI 23 à 20 h 30 - VARIETES

« *Gilles Vigneault* »
dans son spectacle « *LE TEMPS DE DIRE* »
Mise en scène de Jean BISSONNETTE
Au piano : Robert BIBEAU



Spécialités Franco-Marocaines

Restaurant « AU BIENVENU »

Tagine de Marrakech - Couscous Royal - Méchoui

REPAS D'AFFAIRES

63, rue des Roissys, CLAMART ☎ 46.45.37.77
(Limite Chatillon) Bus 191 - Fermé le mercredi

RESTAURANT CHINOIS ET VIETNAMIEN



« Mandarin Clamart »

28, rue Hébert - 92140 Clamart
(face à la poste, près de la gare)

Tél. : 46.42.52.90

fermé le dimanche

金滿樓酒家

Restaurant Chinois et Vietnamien

PALAIS DE CLAMART

Cuisine raffinée Asiatique

144, rue de la Porte-Trivaux
92140 CLAMART
Tél. 46-31-90-38

Bar - Restaurant - Salon de thé **La Fontaine Sainte-Marie**

Cuisine bourgeoise - Spécialités d'Auvergne et Sud-Ouest
Noces et banquets (salle jusqu'à 250 personnes)

Route de la Fontaine-aux-Lynx - 92140 CLAMART
Tél. 534-21-36 - Fermé le mardi

à la limite de Clamart, dans le parc de Vanves...



RESTAURANT

Le Square

10, rue Larmeroux - 92170 Vanves
Tél: 46.42.15.59

Repas d'affaires, réceptions,

banquets, repas familiaux,

jusqu'à 100 personnes.

fermeture le dimanche soir,

le lundi soir

et le mardi toute la journée

Dès les beaux jours, repas dans le jardin.



*restaurants
Bonnes Tables
de Clamart*

DA PIPPO

Formule midi 59 F S.N.C.

MENU

La salade aux noix

Entrecôte à l'os (280 g environ)

Pâtes fraîches maison

Crème caramel

Pizza du jour 28 F S.N.C.

Tél. : 43.44.91.25

23-31, rue Pierre et Marie Curie, 92140 Clamart

Tél. : 46.42.60.08

AU RENDEZ-VOUS DE **CHASSE**

CARREFOUR DU PETIT-CLAMART

1, avenue du Gal-Eisenhower

RÉSERVATION : 46-31-11-95

SALONS POUR NOCES ET BANQUETS

CADRE AGRÉABLE

SPÉCIALITÉS — TRÈS BONNE CAVE

PARKING

Ouvert tous les jours

Un cadre rustique, calme et accueillant

le Benjamin

RESTAURANT-BAR

Repas d'affaires - Banquets

25 bis, av. J.-B.-Clément, 92140 CLAMART

Tél. 46-42-06-66 Fermé le dimanche

La Belle Auberge

SPÉCIALITÉS : Fruits de mer, poissons,
crustacés - Arrivage direct
Repas d'affaires

3 ter, rue de Paris - 92190 MEUDON - Tél. : 46-26-02-02

Fermé dimanches soir et lundi



Restaurant - Salon de thé
Traiteur - Pâtissier

Au Festin du Roy

centre commercial Desprez - CLAMART
TEL: 47.36.99.95 fermé le soir

Culture

« Le Cirque et les Poètes »

Le vendredi 13 février dernier se donnait à Jean Arp, un récital sur ce thème

un spectateur enthousiaste nous a fait part de ses impressions

« Nous fûmes immédiatement transportés dans une sorte d'enchantement du meilleur aloi : poèmes et chansons, mimes et musique, tout un programme extrêmement bien étudié se déroula pendant deux heures, sans que nous ayons l'impression d'aucun flottement, d'aucune lassitude.

Certains diront que le thème du cirque se prêtait à une certaine facilité, je n'en crois rien. Il fallait avoir un réel « impact » pour séduire le public quant « on » interprétait le lunaire Pierrot - ou le Clown désespéré - ou le Funambule regard et nerfs tendus sur un fil imaginaire - ou le dompteur à l'importante carrière et au fond si inquiet devant son destin - ou Colombine fragile et jolie - ou Arlequin jongleur et facétieux...

Je ne vois pas comment nous ne nous serions pas abandonnés au courant qui passait et qui, dans la première partie du spectacle, était passé tandis que les lauréats 1986 de la Ville de Clamart nous confiaient leurs créations avec cœur et simplicité. Bien choisis, ces lauréats.

Nous eûmes vraiment ce soir là un spectacle de qualité. Aussi serait-il dommage de passer sous silence une telle initiative qui tend à prouver que la poésie n'est pas réservée à quelques-uns mais peut étendre ses ailes très loin et atteindre plus de personnes qu'on nel'imagine habituellement. Bravo à ceux qui savent encore nous apporter de l'aventure et du rêve ».

Pour tous renseignements s'adresser à : M. et Mme Beauqueney, 45, rue Lucien-Sampaix à Châtillon. Tél. : 46.42.65.14 qui œuvrent si bien dans le cadre des Centres de Loisirs de Clamart.

Le monde selon Jean Arp



couverture d'après le motif dessiné par Hans Arp pour le n° 21 de la revue *transi-tion*, mars 1932

DE JEAN ARP :

Jean ARP - * JOURS EFFEUILLÉS - Paris, Gallimard, 1985.

Jean ARP - * LOGBUCH - Arfuyen, 1983.

Jean ARP - * Dessins, Bois originaux, papiers déchirés du livre de Camille Bryen « TEMPS TROUÉ » - Paris. Le Soleil noir, 1981.

CATALOGUES D'EXPOSITION :

* STIFTUNG MARGUERITE ARP : Staats galerie Stuttgart, 1975.

* JEAN ARP - Galerie Sapone, Nice, 1981.

* LE TEMPS DES PAPIERS DÉCHIRÉS, Hans/Jean Arp - Exposition du Centre Georges-Pompidou, 1983.

* HANS ARP ILLUSTRATEUR DE HANS ARP, Strasbourg, 1983.

* JEAN ARP ESCULTURAS, relieves, obra sobre papel, tapices. 25 de febrero/15 de avril, Madrid, 1985.

* JEAN/HANS ARP : Centième anniversaire de sa naissance, 1985-1986, Tokyo, 1985.

SUR JEAN ARP :

* SEUPHOR (Michel)

MISSION SPIRITUELLE DE L'ART à propos de l'œuvre de Sophie Taeuber-Arp et de Jean Arp - Berggruen, 1953.

* SEUPHOR (Michel)

ARP - Collection Prisme, 1957.

* SEUPHOR (Michel)

ARP, SCULPTURES - édition Hazan, 1964.

* JIANOU (Ionel)

JEAN ARP - Arted, 1973.

* POLEY (Stéphanie)

HANS ARP : die Formensprach im plastischen Werk - Hatje, 1978.

La Bibliothèque de La Fourche

216, Avenue Jean-Jaurès

- présente dans votre quartier depuis juin 1982,

- accueille les lecteurs de

3 à 100 ans,

- met à votre disposition

15 500 livres dont : 9 700 pour les adultes, romans, documentaires, revues, 5 800 pour les enfants, livres d'images, romans, documentaires sans oublier les bandes dessinées.

• En décembre 1986, 2 020 lecteurs inscrits, 38 913 livres prêtés dont 21 071 adultes et 17 842 enfants.

• Heures d'ouverture :

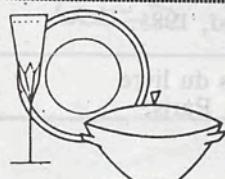
Lundi	14h-18h
Mardi	14h-19h
Mercredi	9h-12h/14h-18h
Vendredi	14h-18h
Samedi	10h-12h/14h-18h

pour vous — Mesdames

**LAINES GEORGES PICAUD
MERCERIE**
28, rue P.V.Couturier
92140 CLAMART Tél: 46.44.66.41

Créez votre séduction
laines anny blatt

33, avenue Jean Jaurès. 92140 CLAMART
TEL: 46.45.79.06



JEANNECADEAUX

ARTICLES DE TABLE
PORCELAINE
VERRERIE
LUMINAIRE

4, rue Hébert - 92140 CLAMART Tél. (1) 47 36 94 74

"LA CAPRICERIE"
Spécialistes gaines, combinés, soutiens-gorge
Mme NIEDERGANG
"TOUTE LA LINGERIE DE LUXE"
Maillots de bain grandes marques
231, av. Victor-Hugo, 92140 CLAMART - Tél. 46-44-11-78



VOILESTORES

- Voilages, double-rideaux, dessus de lit à vos mesures.
- Linge de maison • Pose de tringles
- Réfection de fauteuils

28 bis, rue P.-V.-Couturier - CLAMART. ☎ 46.42.19.44

Ets THURIOT "Au Lavandou"

Nettoyage à sec, Blanchisserie

Dégraissage Industriel, Nettoyage à domicile
Tous sols, salons, moquettes, ameublements,
intérieurs de voitures

1 ter, avenue René-Samuel, 92140 Clamart 46.42.88.88
47.36.32.32

COUP DE FOLIE



Du plus petit
au plus grand
Pour ceux
qui se veulent
dans le coup.
SPORTWEAR-JEANS
à des prix déments

92140 CLAMART - Tél. : 46.30.67.66

MEUDON RETOUCHES

Transformations - Retouches - Réparations
HOMMES et DAMES

60, rue des Marais 92190 MEUDON
Tél. 46-26-60-73
(limite Clamart)

NET EXPRESS PRESSING

Travail soigné sous 24 h - Location shampooineuse
Prend à domicile ameublement, tapis...

C. Cial de la Plaine - 92140 CLAMART - Tél. : 46-32-86-54

RENÉLISE

MERCERIE : TOUT POUR LA COUTURE

Plissés - Boutons - Patrons - Ouvrages de dames - Canevas

LINGERIE : Gaines - Soutien-Gorge - Robes de chambre
Lingeries fines de jour et de nuit et grande taille

DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES : Boutique DIM de DIM

12, av. Stendhal, 92140 PETIT-CLAMART - Tél. 46-30-01-13

(Centre Commercial, cité des Fonctionnaires)



Social

Donner son sang ?

Un geste généreux que 269 Clamartois ont tenu à faire, une fois de plus au Dispensaire Municipal. Un exemple qui devrait motiver beaucoup de nos concitoyens. Bien sûr beaucoup donnent leur sang à l'Hôpital Béclère ou l'Hôpital Percy, ou encore sur le lieu du travail, mais sûrement on pourrait multiplier par 2 ou 3 le nombre des volontaires. C'est un geste inoffensif, qui permet de sauver un blessé de la route, un opéré ou une femme en couches. Un examen médical permet en même temps de déceler parfois une déficience de santé chez le donneur. Le Sida lui-même, dont il est tant parlé est systématiquement recherché pour ne pas risquer de contaminer le futur transfusé et le donneur serait le cas échéant alerté et soigné.

CENTRE DEPARTEMENTAL DE TRANSFUSION SANGUINE DES HAUTS-DE-SEINE

L'Arrêté du 3 novembre 1986 relatif aux prélèvements de sang vient d'être publié au Journal Officiel.

L'âge limite du don du sang a été porté de 60 à 65 ans.

Toutefois aucun nouveau donneur ne peut être accepté au-delà de 60 ans et la fréquence annuelle des prélèvements pour les hommes âgés de 60 à 65 ans sera moins importante (3 dons au lieu de 5).

De nombreux donneurs ayant très souvent manifesté le désir de continuer à offrir leur sang après l'âge de 60 ans, nous pensons qu'il est utile que cette information soit publiée.



Docteur Jouannin
Maire-Adjoint
Responsable des Crêches
et du Secteur Sanitaire

Les repas-rencontre 87

L'organisation des repas-spectacles des 11 et 18 Janvier a été rendue difficile par le froid et la neige.

Ceux-ci ont empêché certains de nos invités de venir, mais n'ont pas réussi à figer l'ambiance cordiale de ces deux journées.

Au nom de Monsieur le Maire J. Fonteneau empêché par la maladie, de la Municipalité et du Conseil Municipal, Monsieur J.P. Foucher a présenté des vœux de bonheur et de santé aux retraités clamartois.

Il a fait le bilan des actions en leur faveur pour 1986 et indiqué les réalisations prévues en 1987 sur notre commune.

Les employés municipaux chargés de l'installation des gymnases ont dû faire de gros efforts car ils étaient en alerte permanente pour dégager la neige dans les rues. Les nuits étaient courtes pour eux.

A la cuisine municipale, chargée de la fabrication des repas, il fallait ajouter aux difficultés dues aux intempéries, le déménagement dans les nouveaux locaux de la rue d'Estienne d'Orves.

Ils ont réussi l'exploit de tout réaliser grâce à leur bonne volonté et tout s'est déroulé dans les meilleures conditions pour nos invités.

La Croix-Rouge, les jeunes des Collèges et Lycées, les Scouts, moins nombreux en raison des grèves et du froid, ont dû mettre toute leur énergie au service pour que le repas soit servi aussi chaud que possible.

Le seul à avoir créé des difficultés est le car de la Mairie, qui, le 11



a mis de la mauvaise volonté à rouler. Nous avons regretté que cela entraîne un retard obligeant les personnes à l'attendre dans le froid.

La distribution des colis le 14 janvier a été rendue difficile, les rues étaient dangereuses. Nous avons gardé les colis de ceux qui n'étaient pas venus ce jour-là et la distribution s'est faite petit à petit.

Souhaitons un temps plus clément pour l'année prochaine.



Danièle PERNIN
1ère adjointe déléguée
aux Affaires Sociales

Vacances à Coussay-les-Bois

Comme chaque année, nous organisons deux séjours de vacances de deux semaines dans notre propriété de Coussay pour les personnes âgées aux ressources modestes.

Les inscriptions seront prises dans les foyers de quartier du 21 avril au 21 mai.

Ces séjours sont gratuits, ainsi que le voyage. Seul un droit d'inscription est demandé.

Crèche Familiale

un jardin d'enfants pour quoi faire ?

Maintes fois dans ce bulletin, nous avons évoqué le rôle éducateur des crèches (et halte-garderies), nos bambins vont-ils se trouver brusquement confrontés avec l'école maternelle ? Si accueillante soit-elle, celle-ci représente souvent une épreuve qui effarouche l'enfant, surtout s'il n'y a pas de frères et sœurs au foyer.

Passer du local intime et familier où le petit vit avec papa et maman, dont il est le centre d'intérêt principal, et se trouver brusquement à l'école avec plusieurs dizaines d'autres enfants, dans une salle inconnue aux dimensions inusitées, avec des adultes obligés de répartir leur tendresse et leur accueil sur un grand nombre, voilà bien l'épreuve ! La crèche familiale, constituée de foyers d'accueil à dimension familiale n'a pas la possibilité d'initier à la vie collective.

Depuis plus d'un an (Janvier 86) cette lacune est comblée. Un jardin d'enfants a été ouvert au rez de chaussée du Dispensaire, 55, avenue Jean-Jaurès.

Papa, maman, ou simplement lecteur (ou lectrice intéressée), partageons la vie de nos petits dans cette nouvelle réalisation :

« **Mardi matin 9 heures**, Alexia et Mathilde 18 mois et 2 ans arrivent, conduites par leur assistante maternelle ou leurs parents, bientôt rejointes par Thomas, Pierre-Marie et 2 ou 3 autres petits camarades. Valérie, l'éducatrice les accueille. Le premier jour « on découvre » la pièce et « on » fait connaissance avec ses petits camarades, puis chacun puise dans la réserve le jouet de son choix : dinette, coin poupée, livres d'images, jeux de construction.

10 heures, c'est la pause : chacun installé autour de la grande table ronde mange un gâteau, boit un verre d'eau. Après ce repos bien mérité c'est l'accès au jeu éducatif, qui fait travailler l'imagination, rend la main plus habile, développe la compréhension, y pourvoient : la pâte à modeler, le travail des ciseaux découpant des papiers colorés, l'assemblage de construction à encastrer l'une dans l'autre, l'enfilage de perles, le pinceau, le crayon.

L'enfant, vite lassé, est orienté ensuite vers une activité de détente et d'équilibre des gestes et des attitudes : véritable « parcours du combattant » où banc, chaises, tables sont autant d'occasion de sauter, ramper, courir. Mais... une ronde avec des chants, succédant à une histoire contée par Valérie aux petits bonshommes accroupis, c'est encore une occasion de passer du gestuel au merveilleux et à l'imaginaire ».

Mais que pense l'enfant de tout cela ?

Laissons la parole à la maman de Fanny qui nous écrit :

« Depuis quelques mois Fanny va une matinée par semaine au « miniclub » (qu'elle appelle « la petite école ») organisée par la crèche familiale. Elle s'y rend avec beaucoup de plaisir et de fierté aussi. Elle peut parler à sa sœur de sa « maîtresse » et de ses « copains »... »

Une autre maman : « Depuis qu'Olivia la fréquente (le jardin d'enfant), elle est devenue plus dégourdie, elle qui était si timide... ».

Un autre couple parental : « Notre enfant Julie a la chance de pouvoir bénéficier du service du jardin d'enfants de la crèche familiale. Etant enseignants, nous apprécions très fortement ce service car il constitue une réelle préparation à l'entrée en maternelle... ».

C'est bien là le but recherché par les responsables municipaux, ce sera notre conclusion... en attendant de doter le Petit Clamart de cette possibilité d'accueil. Question de local à dégager et équiper. Il y sera pourvu dès que possible.



PRIMEVERE

PRÊT-À-PORTER
NOUVEAUTÉS

30, rue P.-V. Couturier - 92140 CLAMART
Tél. : 46.42.91.47
Mausner - K.-J. - Weill - Pauporté
J. Girard - Sabatier - Playtex, etc.

36



Pour celles qui aiment les robes.

MANIC

Prêt-à-porter du 38 au 52
Retouches gratuites
Marcelle Griffon - Muguet
Paul Mausner - Almina - Weill
Pierre Clarence, etc.

52, av. Jean-Jaurès - CLAMART - Tél. . 46.42.92.12

Sports



Philippe LANGFELDER
Adjoint au Maire
chargé des Sports



LE NOUVEL ADJOINT CHARGÉ DES SPORTS

Un sportif au service des sportifs

Clamartois, fils de clamartois Philippe Langfelder est très connu des sportifs qu'il côtoie depuis 1952. En effet Philippe Langfelder est adhérent du Club Sportif Municipal de Clamart (C.S.M.C.) depuis l'âge de onze ans. A son actif 35 ans de pratique de Basket, Volley, Tennis...

Comme la plupart des sportifs Philippe Langfelder n'aime pas parler de lui, de même que discours et mondanités ne sont pas ses loisirs favoris, mais il est intarissable quand il s'agit de parler du sport et des sportifs.

Toute son énergie et son temps leur seront consacrés.

Il a toujours œuvré au sein du C.S.M.C. pour améliorer les conditions de pratique de tous et de chacun dans son sport favori.

Un de ses objectifs aujourd'hui veiller au bon entretien des équipements et à la sensibilisation de chacun pour le maintien de la qualité des installations mises à leur disposition par la municipalité.

Il faut que les sportifs retrouvent le goût du sport à chaque âge et ses bienfaits.

« Ce qui me paraît important pour l'enfant c'est le côté éducatif moteur, la prise de conscience de son

corps et de son adresse, la maîtrise de soi, la convivialité, l'esprit d'équipe, apprendre à se battre contre soi et contre les éléments extérieurs.

Chez les adolescents qui recherchent la distraction et l'amitié entre copains, le sport leur permet de s'épanouir dans une bonne santé morale et physique « Mens Sana in Corpore Sano » tout en leur donnant un développement harmonieux du corps.

Pour les adultes qui ont besoin de détente, le sport leur sert d'échappatoire aux vicissitudes de la vie, ainsi qu'un maintien en bonne santé, c'est la garantie d'un patrimoine jeunesse plus long ».

A tout âge le sport est un élément d'équilibre.

« Je remercie les anciens qui ont su me donner le goût du sport et j'espère le transmettre aux plus jeunes. J'admire et apporte mon soutien le plus total à tous animateurs et cadres du C.S.M.C. qui font la même chose auprès de nos enfants ».

Propos recueillis par Geneviève Lesourd, Adjoint au Maire, chargée de l'Information.

Athlétisme

Debois - Plaziat

Nos 2 chefs de file de l'Athlétisme clamartois ont réussi un véritable exploit au cours des 1^{er} championnats du monde « indoor » de pentathlon par couples :

• Nadine DEBOIS, très en forme, a terminé à la première place. Malheureusement au cours du 600 mètres, elle fut victime de crampes dans les deux derniers tours, l'empêchant de battre le record de France et d'approcher de très près le record du monde de l'allemande de l'Est : Sabine Paetz.

• Christian PLAZIAT a réalisé une extraordinaire performance en dominant sans contestation possible :

— Daley THOMSON, double champion olympique.

— WENTZ, médaille de bronze aux derniers championnats d'Europe.
— Alain BLONDEL, champion de France.

Bien sûr, par équipes, nos deux athlètes hissent le C.S.M. CLAMART à la 1^{ère} place.

Tout ceci, redisons-le, grâce également à la grande compétence de l'entraîneur du C.S.M. CLAMART qu'est Carmen Hodos qui a découvert la relève côté féminines avec Valérie Tasiemski, Frédérique Teville et Patricia Beltramini.

Tennis Finale Open de Clamart le 24 mai

Du 8 au 24 mai, 600 joueurs et joueuses participeront au Stade Hunebelle à l'Open de Clamart. Les demi-finales et finales se dérouleront toute la journée du 24 mai. Clamartois, venez nombreux à cette journée qui accueille chaque année des joueurs et joueuses Français et Etrangers de tout premier niveau. Au palmarès on trouve José Luis Clerc. L'an passé chez les Hommes le vainqueur a été l'Argentin Guerrero n° 180 mondial.

ENTRÉE LIBRE

Plaine Coiffure

Georges PÉREZ et son Équipe
MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE



Centre Commercial de la Plaine ☎ 46-30-89-53

PASCALE

Coiffure
Hommes - Dames - Enfants
212-214, avenue Jean Jaurès - 92140 Clamart
46.42.54.75

L'HERBIER DE PROVENCE

Herboristerie - Produits naturels

Centre Commercial de la Plaine

Tél. 46-30-93-51



OPUS 86

CRISTALLERIE.VAISSELLE.BIBELOTS.BIJOUX FANTAISIE
MAROQUINERIE.PRODUITS DE BEAUTÉ
TOUS LES STYLES - TOUS LES PRIX
TOUS LES GOUTS
Centre commercial de la Plaine - 46-31-85-88



TONIC 'BEAUTE

- soins du visage, du buste, du corps
- programmes d'amincissement personnalisés
- bronzage U.V.A max
- produits simone MAHLER

Ctre Cial de la Plaine. 92140 CLAMART
JOURNÉE CONTINUE.TEL: 46.30.88.69

michel biau

HAUTE COIFFURE

ouvert de 9 h 30 à 18 h — nocturne le vendredi
78, rue de Châtillon, 92140 Clamart, tél. 46-44-18-15

*Pour Votre
Beauté*

*Soins du Visage et du Corps
fantaisie bijouxe*

**La BEAUTÉ
par la TRADITION CHINOISE**

SOINS PERSONNALISÉS
Visage - Corps - Cuir chevelu
(huiles essentielles - algues - argile)

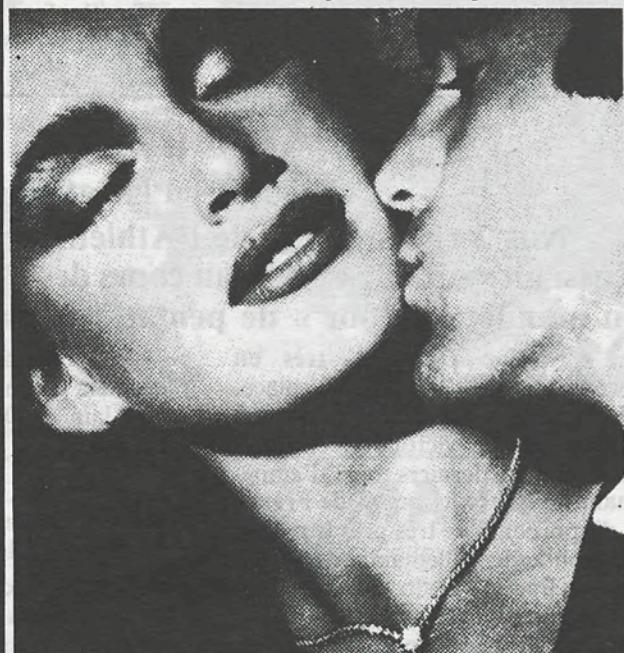
BIORYTHME ÉNERGÉTIQUE
Méthode « PHYTOBIODERMIE »®

N.T. PHAM
15, rue de Vanves
92140 CLAMART

☎ 46-45-48-10
sur rendez-vous
à 100 m de la gare

LES FLORENTINES
Jacques Germain
MEUDON-LA-FORÊT

45, avenue du Général de Gaulle ☎ 46-30-08-37
la différence en bijouterie-joaillerie



Seul le diamant est aussi fou que l'amour.

L'ART ET LA PASSION DU RAFFINEMENT

Sports

C.S.M. CLAMART NOS RÉSULTATS

- BASKET-BALL :

Honneur régional masculin :

Nos garçons vont de défaites en défaites et se traînent dans les fins fonds du classement.

Excellence féminine :

Les féminines font une bonne saison et ne comptent que 2 défaites sur 12 matches.

- FOOT-BALL :

Championnat de Paris, Promotion d'honneur :

Année bien difficile encore pour notre équipe première qui lutte pour ne pas descendre.

Par contre, bon comportement de nos équipes de jeunes.

- HAND-BALL :

Excellence régionale masculine :

Saison plus terne que ne le laissait supposer le début de l'année : l'équipe se situe en milieu de classement.



- RUGBY :

Championnat de France - 2ème division :

Saison mitigée chez nos rugbymen qui alternent victoires et défaites. Espérons tout de même la qualification pour la suite de la compétition.

Championnat de France National 2 masculin :

Les garçons font un bon championnat et n'ont subi que 2 défaites. Ils sont 2-me au classement.

Championnat de France Nationale 3 féminine :

Bonne saison, comme toujours, de l'équipe 2 féminine.



Honneur régionale féminine :

Très bonne année de nos féminines qui n'ont perdu que 2 matches par un petit but d'écart.

- TENNIS DE TABLE :

Encore une année où notre équipe première se trouve 2ème et ne montera probablement pas en division supérieure.

- VOLLEY-BALL :

Championnat de France Nationale 1 féminine :

Nos championnes de France peuvent toujours espérer conserver leur titre puisqu'elles n'ont qu'un point de retard sur le RACING CLUB de France, mais ce sera très dur malgré courage des Juniors qui font tout ce qu'elles peuvent pour aider leurs aînées.

Coupe d'Europe

Encore une fois nos championnes de France ont représenté la France dans la Coupe d'Europe des clubs champions.

En préliminaire, nos représentantes étaient opposées aux Luxembourgeoises. Nos jeunes clamartoises ont remporté, sans grandes difficultés, les deux matches par 3 sets à 0.

Au 1^{er} tour, c'est le C.S.K. Moscou, champion d'Europe en titre, qui était offert au C.S.M. Clamart.

Comme nous pouvions nous y attendre, après le rajeunissement de l'équipe dû aux départs de l'inter-saison, les Soviétiques ont dominé par la taille et le talent nos valeureuses clamartoises : 3 sets à 0 - dans chacune des 2 rencontres.

Geste sympathique des soviétiques lors de leur venue à Clamart, le lendemain du match, elles se sont entraînées avec nos clamartoises.

encore des artisans

LE VITRIER

ÉRIC BOUCHARD
ARTISAN



PEINTURE - DÉCORATION
REVÊTEMENTS sols et murs

G. Palumbo

16, rue Lazare-Carnot
92140 CLAMART Tél. 46-42-54-50

VITRERIE ~ MIROITERIE FOURNITURES ET POSE

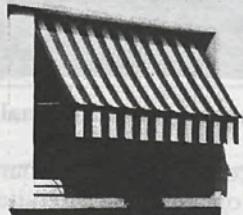
VERRE ET GLACE TOUS GENRES
VITRAGE ISOLANT - GLACES ANTI-EFFRACTION

52, rue Yves-Kermen. 92140 CLAMART **46-32-05-50**

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE **A. SCALERA**

CONSTRUCTION - RAVALEMENT
TRANSFORMATION
FAÏENCE - CARRELAGE

51, rue Marie-Fichet, 92140 CLAMART - Tél. : 46.31.61.02



Stores **RAMBAUD**

17, rue du Plateau
PLESSIS-ROBINSON
tél: 46-31-83-29

- Portes de garage
- Stores toile
- Volets roulants
- Persiennes
- Fenêtres
- Électrification de volets

ÉLECTRIFICATION DE FERMETURES

entreprise générale
de maçonnerie
carrelage, etc.

auclair et cie

49, avenue Henri-Barbusse
92140 CLAMART
Tél. 46-44-04-24



6 bis, rue Charles-Debry
92140 CLAMART

Tél. 46.30.51.11

REVETEMENTS DE SOLS ET MURS

Dalmy

10, rue de Fleury
92140 CLAMART

Démolitions
Terrassements

Directeur J. LAMY
Ing. E.T.P.
Tél. 46-42-56-64
46-44-17-36



PLOMBERIE — SANITAIRES
CHAUFFAGES - Agrée G.D.F.
COUVERTURES

46-42-05-39

MAOUNOURI et CUIROT

65, rue Lazare-Carnot — 92140 CLAMART

TRAVAUX NEufs-ENTRETIEN-DEPANNAGE

PEIGNON

clôtures et treillages en bois - portails
portillons - pieux - tuteurs - lattes - échafas

108 AVENUE VICTOR-HUGO
92 CLAMART. TÉL. 40.42.00.42

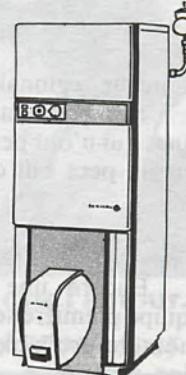


entreprise j. colin chauffage - plomberie

installation - transformation - dépannage
régulation

Agréé Gaz de France

12, rue de Vezous - CLAMART - Tél. 47-36-39-21



Calendrier général DU C.S.M. CLAMART

- 29 mars - BASKET BALL - Excellence Féminine - C.S.M. CLAMART - B.C. MAUREPAS Gymnase Bretagne 15 h 30
- FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur - C.S.M. CLAMART - AUVERS USM Gymnase Hunebelle 15 h
- FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur Juniors - ST JEAN CACHAN - C.S.M. CLAMART
- FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur Cadets/Minimes/Pupilles - JUVISY ES - C.S.M. CLAMART
- HAND BALL - Excellence Régionale Masculine - C.S.M. CLAMART - AS ST GRATIEN Gymnase Trivaux 15 h 30
- VOLLEY BALL - Championnat de France Nationale 3 Féminine - LA COLMARIENNE - C.S.M. CLAMART
- 3 avril - TENNIS DE TABLE - Régionale 3 - C.S.M. CLAMART - A.Y.T.T. Gymnase Condorcet 20 h 45
- 4 avril - BASKET BALL - Honneur Régionale Masculin - C.S.M. CLAMART - B.C. ERMONT Gymnase Bretagne 20 h 45
- HAND BALL - Honneur Régionale Féminine - C.S.M. CLAMART - P.U.C. Gymnase Trivaux 19 h 30
- 5 avril - HAND BALL - Excellence Régionale Masculine - CS FRANCE - C.S.M. CLAMART
- 10 avril - TENNIS DE TABLE - Régionale 3 - LIMOURS - C.S.M. CLAMART
- 12 avril - FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur - METRO US - C.S.M. CLAMART
- 26 avril - HAND BALL - Excellence Régionale Masculine - C.S.M. CLAMART - AS FONTENAY Gymnase Trivaux 15 h 30
- 3 mai - FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur - C.S.M. CLAMART - AVIA CLUB Stade Hunebelle 15 h
- FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur Juniors - MASSY 91 FC - C.S.M. CLAMART
- FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur Cadets/Minimes/Pupilles - CHAMPIGNY COEUILLY - C.S.M. CLAMART
- HAND BALL - Excellence Régionale Masculine - CO SAVIGNY - C.S.M. CLAMART
- 7 mai - TENNIS DE TABLE - Championnat de Paris Honneur - A.S. VOLTAIRE - C.S.M. CLAMART
- 10 mai - FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur - C.S.M. CLAMART - IGNY CS Gymnase Hunebelle 15 h
- FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur Juniors - BRETIGNY CS - C.S.M. CLAMART
- FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur Cadets/Minimes/Pupilles - E.S. XVI - C.S.M. CLAMART
- 15 mai - TENNIS DE TABLE - Championnat de Paris Honneur - C.S.M. CLAMART - U.S. MARLY-LE-ROI Gymnase Condorcet 20 h 45
- 22 mai - TENNIS DE TABLE - Championnat de Paris Honneur - R.C. VERSAILLES - C.S.M. CLAMART
- 24 mai - FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur - PALAISEAU US - C.S.M. CLAMART
- FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur Juniors - C.S.M. CLAMART - SA VIGNY CO
- FOOT BALL - Championnat de Paris Promotion d'Honneur Cadets/Minimes/Pupilles - C.S.M. CLAMART - MALAKOFF US

BASKET

Un stage est organisé au GYMNAZ BRETAGNE : du 13 au 24 Avril 1987

Sont concernés : les benjamins, benjamines, minimes féminines et masculins, cadettes - cadets (1ère année exclusivement).
L'Ecole d'Initiation sportive (basket).

Les inscriptions se feront auprès des responsables. Montant : 20 F par participant. Ce stage débutera le 13 Avril, à 14 heures.
Horaires des jours suivants : 9 H à 12 H

et 14 H à 17 H

Des jeux et des concours auront lieu avec récompenses à tous les participants : nombreux lots : 1^{er} prix : un ballon de cuir.

PRESENCE de M. Henry FIELDS

Responsable du Stage M. Tardieu

ARCADANSE

Danse rythmique - Gymnastique harmonique
Modern'Jazz - Gym'Tonic - Enfants à partir de 4 ans
Professeurs diplômés d'Etat et de l'école Irène Popard
7, villa Cour Creuse - Entrée 22, rue P.-et-M.-Curie
CLAMART — Tél. 47-36-13-75 - 46-54-15-46

LES PETITS RATS DE CLAMART

COURS DE DANSE CLASSIQUE POUR ENFANTS

Initiation de 4 à 6 ans - Classique à partir de 6 ans

Tél. : 46.44.85.31 - 46.44.20.87
14, rue du Guet - CLAMART



centre d'expression
musicale et corporelle

COURS DE :
DANSE CLASSIQUE - MODERNE-JAZZ - CONTEMPORAIN - CLAQUETTES
GYM AEROBIC
MUSIQUE PIANO - GUITARE - BATTERIE - BASSE - SAX - SYNTHÉTISEUR
JARDIN MUSICAL
THEATRE COURS DE DICTION ET DECLAMATION
ENFANTS À PARTIR DE 3 ANS ET ADULTES
103, rue Lazare Carnot 92140 CLAMART - 47.36.59.26



**CLAMART
TROPHEES** 46.45.62.17
Récompenses sportives - Fanions
Autocollants - Boules - Gravures
27, av. Adolphe Schneider 92140 CLAMART



*à clamart
tout le plaisir
de la Table*

*Produits
Fins
patisseries*



L'AVEYRONNAISE
MIDI-PYRÉNÉES

GROS - DEMI-GROS - DÉTAIL
Livraison à domicile

Foie gras - Confits - Magrets - Conserves et frais
Cèpes - Girolles - Charcuterie de pays
Plats cuisinés - Tripoux - etc.
Vins de pays de Cahors - Gaillac

16, rue Yves-Kermen, 92140 CLAMART - Tél: 46-31-27-49

DEMANDEZ LA CARTE DES VINS HEDIARD
LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE

EPICERIE FINE HEDIARD
VINS..ALCOOLS..CONFISERIE..PLATS CUISINES
PRODUITS SURGELES..PATISSERIE..GLACE
210, av. Jean Jaurès..CLAMART - TEL: 46.44.24.28

Pour vos baptêmes, mariages,
communions, et votre plaisir :



La Bonbonnière

Confiseur - Chocolatier

Chocolats belges - Bonbons de qualité - Dragées
et toutes les douceurs des régions de France
Centre commercial de la Plaine - 92140 Clamart

Tél. : 46-32-80-67.



PATISSIER-TRAITEUR
RESTAURANT
SALON DE THÉ

Centre commercial
Desprez
CLAMART

TEL: 47.36.99.95



CV CHANTEVIGNE

Vins Spiritueux Produits Régionaux
22, rue Pierre et Marie Curie - 92140 CLAMART

Tél: 46.42.93.33 +

Sélection vins et Spiritueux Lucien et Yves Legrand
Choix - Compétence - Courtoisie



Pour vos lunchs, cocktails,
buffets(cérémonie ou campagnard)
une cuisine raffinée

Jacques Breteau
TRAITEUR

Centre commercial.Cité de la Plaine.92140 CLAMART TEL: 46.30.02.62



Parador de Don Quichotte

RESTAURANT GASTRONOMIQUE***
SPECIALITÉS DE POISSONS

Salons pour Réceptions de 20 à 150 personnes

HÔTEL *

1. AV. DE LA GARE - 91570 BIEVRES - tél: 69.41.04.58



chocolats LEONIDAS

1, Villa Cour Creuse (rue piétonne)
CLAMART - MAIRIE

Tél. : 46 44 03 20

VIGNOBLES ET FERMES DU TERROIR

14, Bd de la Liberté .92320 Châtillon-sous-Bagnoles - tél: 42.53.90.39

**VINS FINES ET ALCOOLS . LES SPECIALITÉS DES LANDES
FOIES GRAS.CONFITS.PATES.CEPES etc...**

VINS DE TABLE.VINS D'APPELATION EN MANUCUBES DE 15L - LONGUE CONSERVATION



Arbres et arbustes Les plantations de 1986-1987

Fidèle à sa tradition de plantation et de renouvellement d'arbres malades ou morts, la municipalité a, cette année encore, enrichi la Commune de nombreux arbres et arbustes.

Parmi les quelques 50 arbres d'alignement, nous avons planté 9 acacias, 12 érables dont 3, rue Pierre et Marie Curie et 5 rue Marguerite Renaudin, 2 catalpas, 3 platanes rue de la Maison Blanche, 3 tilleuls avenue de la République, 4 marronniers rouges rue de la Bourcillière, 6 charmes fastigiés dont 3 rue d'Estienne d'Orves et 12 peupliers dont 10 au Carrefour Beaujard.



La place de la Mairie en fleurs.

Nous avons, par ailleurs, planté plus de 500 arbustes, ce qui nous permet de maintenir dans leur beauté et d'améliorer dans leur aspect la Place de la Mairie, avec des rosiers, des fuchsias, des iberis, des genêts et des berberis, la Place de Scunthorpe avec des genêts, des houx, des buis, des lauriers et des cornouillers, la Place du 8 Mai 1945 avec callicarpa et potentilles, le Carrefour Pompidou avec des spirées, des genêts, des cornouillers, du buis, des noisetiers, des romarin et des lauriers, la Place de la Gare avec des troènes, les squares Brissard, Garrements, Debry, Percy, Taboise et de la Mairie avec un pommier à fleurs, des thuyas et des lilas, des loniceras, des forsythias et des charmilles, le Parc de la Maison Blanche avec un peuplier, le marché de la Fourche avec un peuplier, des pyracantha et des escallonia, le talus de Percy avec des lilas et des berberis, ainsi que les jardiniers de la rue de Meudon, de l'avenue Jean-Baptiste Clément et de la rue des Monts avec du buis, des lauriers, des fusains, des genêts, des millepertuis et des buddleias.

Clamart poursuit ainsi son effort d'embellissement des places et des squares et fait honneur à sa réputation bien établie de ville fleurie, et emploie des plus divers végétaux.



Avenue de Villacoublay :
Haie de Laurier-cerise,
replantée après
les dégâts du gelé
des hivers 84 et 85



J.M. PASTRÉ
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Environnement

L'ARBRE ET L'OISEAU

Comme l'an passé, la Mairie organise une exposition sur l'arbre à Clamart.

Elle a pour thème cette année, « l'Arbre et l'oiseau » et se tiendra à la salle des Fêtes de la Mairie du 13 au 26 mars 1987. Elle est ouverte de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, sauf les dimanches. Chants d'oiseaux, panneaux sur l'arbre et l'oiseau, dessins, peintures, poèmes, diapositives et film, agrémenteront cette exposition.

Comme l'an passé, un concours de dessins et de peintures d'enfants est organisé, et les meilleures œuvres seront récompensées par notre Jury.

Les temps forts de cette manifestation seront :

- la plantation solennelle de l'arbre, le dimanche 22 mars à 14 h 30, Carrefour de la rue de Picardie et de la route de la Porte de Trivaux ; cette plantation symbolisera la naissance des enfants clamartois de 1984.

- la visite, à 15 h 45, de l'arboretum de Maison Blanche, enrichi pour la circonstance.

- la conférence sur les oiseaux réalisée par Monsieur Dejonghe, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle, le mercredi 25 mars de 14 h à 15 h 30.

- des sorties d'initiation au chant et à la vie des oiseaux, le dimanche 15 mars de 14 h 30 à 15 h 30 et de 15 h 30 à 16 h 30, et le mercredi 25 mars de 16 h à 17 h (s'inscrire à la salle des Fêtes).

Ce sera pour tous, jeunes et moins jeunes, une belle occasion d'apprendre à connaître mieux le milieu naturel si largement présent à Clamart.

Environnement

UNE ST-VINCENT TRÈS ANIMÉE

Vraiment beaucoup de monde dans la salle des fêtes de la Mairie, ce Dimanche 1^{er} Février entre 11 h 30 et 12 h 30.

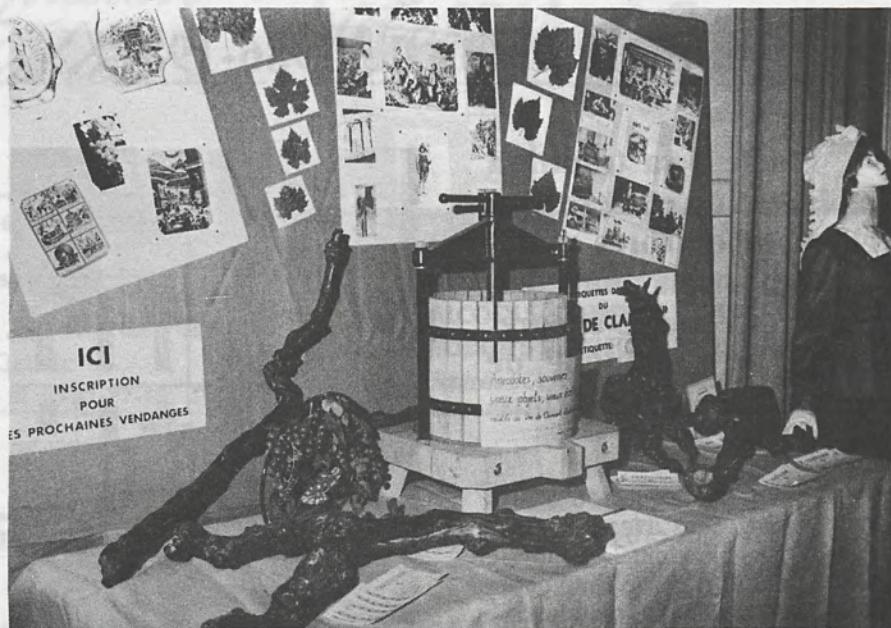
Plus de 350 personnes étaient venues au sortir de la messe, où le bâton de la St-Vincent avait été bénit par Monsieur Chalamel, Curé de St-Pierre, St-Paul, pour visiter la petite exposition organisée par l'Association « Les Amis de Clamart » et surtout, pour goûter le « Clos de Clamart » ce fameux vin rosé dont on parlait tous depuis quelques mois...

Parmi les personnalités de la Municipalité l'on pouvait distinguer Monsieur J.P. Foucher, futur Maire de Clamart à cette époque, Mmes Bramont, Chappay, Mortier... MM. Godfroy, Berthelmann, Grandjean, Pastre etc...

De même M. Robin, Directeur de la Maison de Retraite Ferrari, M. Godin, Curé de l'Eglise St-Joseph, M. Chamouard, Conservateur des Archives des Hauts-de-Seine et bien entendu, Melle Deschamps, Présidente de l'Association, Mme Lance, Vice-Présidente et infatigable animatrice et M. Glaize « créateur » et « fabricant » de ce vin, le premier depuis bien longtemps, vraiment Clamartois. Tous et bien d'autres étaient venus rendre hommage à Saint-Vincent, patron des vignerons, voir renaître cette tradition bien longtemps oubliée, goûter le « Clos de Clamart » et boire au tonneau le petit vin blanc traditionnel et admirer les œuvres peintes et dessinées d'André Giroire, artiste peintre talentueux régional et se rappeler ce bon vieux temps !

Un déjeuner de 140 personnes renoua d'anciennes amitiés et en permit de nouvelles.

Francis LAPIERRE



UN VRAI SUCCÈS



LA PROCESSION DE L'ÉGLISE A LA MAIRIE



**MOBILIER
DE FRANCE**

153, rue de Fleury - CLAMART

TEL: 46.44.66.14

L'élaboration du raisin en vin rosé

du « Clos de Clamart »



A la demande de Monsieur Pastre, Maire Adjoint de Clamart, plusieurs Clamartois ont eu la gentillesse de donner à la ville leur récolte de raisin pour le transformer en « VIN ROSÉ ».

Aux XVIII^e et XIX^e siècle, Clamart avait une très grande étendue de vignobles, mais en raison de la montée des prix du m² de terrain à construire et de l'augmentation du nombre d'habitants, les vignobles ont peu à peu disparu pour laisser la place aux constructions d'immeubles ou de pavillons.

Il est précisé que la dernière vendange a eu lieu le 14 Octobre 1962 à Clamart, lieudit « La Raie Tortue » (actuellement emplacement occupé par l'hôpital « Beclère ») par Monsieur Albert Morel, vigneron.

Fabrication du VIN ROSÉ

Le raisin doit être cueilli et transporté avec grande précaution, afin que le fruit soit intact. On le place dans des paniers en osier peu profonds, afin que les cellules du fruit puissent continuer de respirer pour éviter toute trituration du jus de fruit avec la pellicule de la baie.

On foule le raisin dans une grande cuve pour que les fruits éclatent, que la matière solide baigne dans le moût.

Le raisin possède ses propres levures qui sont situées sur sa peau, et qui transforment le moût en vin, c'est la raison pour laquelle le foulage est important.

La fermentation se fait par les levures du raisin, du sucre transformé en alcool, le moût contient 160 à 180 gr. de sucre en moyenne par litre, une température ambiante de 20 degrés très difficile à obtenir, car la température des caves est d'environ 12 à 13°.

En cas de chauffage de la cave pour obtenir une température plus élevée à 20°, la fermentation alcoolique dégage beaucoup de chaleur et risque de provoquer des arrêts de fermentation alcoolique, ce qui serait néfaste.

La matière colorante se trouve dans la pellicule du raisin servant à teinter le jus incolore du raisin.

Le vinificateur doit juger par différents procédés, par la dégustation de l'intensité colorante du vin, pour réaliser un vin rosé d'une belle couleur agréable à la vue.

Lorsque la couleur rosée est satisfaisante le vinificateur sépare la matière solide de la phase liquide, le vin est transvasé dans les fûts pour qu'il finisse sa fermentation, ensuite le vinificateur presse la matière solide pour récupérer le complément de vin, il le transvase également dans les fûts.

La matière solide asséchée de son vin par le pressurage s'appelle le « marc ». C'est avec ces raisins asséchés que l'on élaborer les différents marcs.

Lorsque la fermentation alcoolique est terminée on laisse le vin reposer de 2 à 3 semaines, afin qu'il se décante.

On procède au soutirage pour séparer le vin clair de sa lie.

Après avoir nettoyé les fûts, on transvase à nouveau le vin dans les fûts, pour qu'il se clarifie par la décantation, et qu'il fasse sa 2ème fermentation. Il ne faut pas introduire dans le fût trop de dioxyde de soufre qui empêcherait la 2ème fermentation de se déclencher.

La 2ème fermentation est appelée malo-lactique pour transformer l'acide malique (goût de pomme verte) en acide neutre à la dégustation s'appelant acide lactique.

Cette dégradation se fait grâce à des bactéries contenues dans la vaisselle vinaire, et sur la peau des raisins.

En cas d'acidité trop importante du vin, le vinificateur devra adjoindre du carbonate de chaux pour supprimer en partie l'acidité et favoriser cette dégradation.

C'est la raison pour laquelle dans un même millésime de même appellation, on peut obtenir un vin différent, grâce au vinificateur caviste, qui possède son propre palais, et sa propre personnalité.

On procède ensuite à la mise en bouteilles, au bouchage, au collage des étiquettes, on appose la cire sur la goulot et le bouchon. Le vin est prêt à la consommation.

Je pense qu'il y a lieu de remercier toutes les personnes qui ont fourni le raisin, prêté leur matériel de vigneron, participé au transport des raisins, à la fabrication du vin rosé, à la personne qui a dessiné les étiquettes, à tout le personnel de la ville de Clamart, qui a prêté son concours, ainsi qu'à Monsieur Fonteneau, Maire de la ville de Clamart, Monsieur Pastré, Maire Adjoint, et le Conseil Municipal, qui ont permis en 1986 de faire renaître l'ancienne profession de vigneron, bien entendu de moindre importance qu'au XIX^e siècle.

Mme Lance Alcide de la Société « Les Amis de Clamart » avec le concours de Monsieur Glaize.

Jumelage

Monsieur le Bourgmestre de Lunebourg HORST NICKEL EST MORT

Clamart a perdu un ami

Élu à la fonction de Bourgmestre en 1982, brillamment réélu en 1986, Monsieur Nickel était pour nous un partenaire privilégié.

Homme de contact et d'une grande gentillesse, il a contribué à renforcer les liens existants entre Clamart et Lunebourg.

Toujours présent lors des cérémonies importantes qui unissaient nos deux villes, il était devenu un ami pour beaucoup d'entre nous.

Nous l'avons vu pour la dernière fois à Clamart, le 29 novembre 1986. Il était venu remettre à Monsieur Jean Fonteneau notre Maire, le diplôme de Citoyen d'Honneur de Lunebourg.

Une cérémonie émouvante nous avait réunis à Jean ARP.

Voici quelques extraits du discours de Monsieur Nickel :



Monsieur le Bourgmestre Horst Nickel et Madame

Monsieur Nickel tenait tout particulièrement à être présent lors des visites à Clamart. Nous y étions très sensibles.



Monsieur Nickel était à Clamart en novembre, pour remettre à Monsieur Fonteneau le diplôme de citoyen d'honneur de la ville de Lünebourg. de droite à gauche : Mr Fonteneau - Mr Nickel - Mr Faulhaber.

En nommant Monsieur Fonteneau citoyen d'honneur, nous voulons exprimer nos remerciements et notre reconnaissance à un homme qui a mérité de la ville de Lünebourg et du jumelage entre Lünebourg et Clamart.

La citoyenneté d'honneur est la distinction la plus importante que la ville puisse accorder dans le cadre de ses compétences. Elle doit être octroyée avec parcimonie.

L'histoire nous apprend que la citoyenneté d'honneur a, de tout temps, été considérée comme un privilège particulier.

A Lünebourg, nous avons également respecté cette règle d'or. Pour nous - et je m'exprime au nom de la très grande majorité de notre conseil - le personnalité et la qualité des précédents citoyens d'honneur nous engage au respect de la mesure de l'octroi.

Depuis 1900, la ville de Lünebourg n'a octroyé la citoyenneté d'honneur que sept fois au cours de ces 86 années, dont 3 depuis 1945.

Aussi, nous considérons sans réserve, que vous, cher Monsieur Fonteneau vous occuperez parmi les citoyens d'honneur de notre ville, une place digne et à votre mesure.

Des citoyens de tout âge et de toute catégorie de nos villes respec-

tives y participent. Il n'y a guère d'école, de club sportif, de groupe de jeunes qui n'entretiennent des contacts avec Clamart - le jumelage en a jeté les bases, mais ces rapports existent aujourd'hui de façon indépendante.

Toutes ces relations ont tissé un filet d'amitiés qui persisteront dans le futur.

Moi-même, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de conduire une délégation à Clamart. L'accueil chaleureux et sans réserve, ouvert et spontané que j'ai reçu ici m'a profondément impressionné et restera parmi mes meilleurs souvenirs.

Ce sont les innombrables contacts personnels dans le cadre des jumelages des villes et des communautés qui contribuent pour une large part à assurer et à maintenir la paix entre nos deux peuples.

Pendant toutes mes rencontres, j'ai constaté que Monsieur Fonteneau représente le moteur de ce jumelage, et qu'il s'engage pleinement avec dévouement et force de persuasion pour donner vie à notre jumelage.

Celui qui a eu la chance de visiter Clamart et de recevoir l'hospitalité de Monsieur le Maire, sait que, grâce à son travail inlassable, notre jumelage inspire respect et reconnaissance.

Jumelage



En 1985, Monsieur le Bourgmestre Nickel était venu à Clamart fêter le 10ème anniversaire du jumelage entre nos deux villes.

Pour cela, les citoyens de votre ville, mais surtout nous, les habitants de Lunebourg, nous vous devons remerciements et reconnaissance.

La remise de la citoyenneté d'honneur, cher Monsieur Fonteneau, est l'expression de notre gratitude.

Qu'elle soit pour nous tous l'incitation à continuer d'œuvrer dans le sens des engagements du jumelage et de nous faire avancer ainsi sur le chemin d'un avenir commun dans la paix et la liberté.

Dans cet esprit, je vous remets le droit de citoyen d'honneur de la ville de Lunebourg, et je vous transmets de la part du Conseil et de l'Administration de la ville de Lunebourg, nos vœux les plus cordiaux pour vous et les vôtres.



Quelque 600 Clamartois avaient assisté à Jean ARP au renouvellement du serment de jumelage entre Clamart et Lunebourg.



Lors de la remise de diplôme de Citoyen d'Honneur le 21 novembre 1986 à Jean ARP.



Andrée BRAMONT
Adjointe au Maire
Présidente du Comité de Jumelage de Clamart

des artisans à votre service

MARIETTE
MOQUETTE — PARQUET
9, place du Général-de-Gaulle
92260 FONTENAY-AUX-ROSES - Tél. 43.50.07.20



ID + SOCIÉTÉ CLAMARTOISE
VOUS FAIT TOUT DE A à Z !
du dépannage à l'agencement
du parpaing au papiers peints
47.36.37.79
TÉLÉPHONEZ-NOUS !

STORES RIVERSOL 46-55-30-63
Fabricant-Installateur Réparations-Réentoilages
FERMETURES
93,Bd Félix Faure - Chatillon-sous-Bagneux

**QUINCAILLERIE - DROGUERIE
CADEAUX**
Ets BAUCHET
73, av. Henri-Barbusse
92140 - CLAMART
Tél. : 46.42.02.80

**ENTRETIEN ET TRANSFORMATION
DE VOTRE INTÉRIEUR**
R.I.T.L.
OPERATION CLES EN MAINS CUISINE .SALLE DE BAINS
SURVITRAGE .MICRO COFFRE-FORT ETC...
DOSSIER .PERMIS CONSTRUIRE .DOSSIER DE CRÉDIT
1, av. Adolphe Schneider .92140 Clamart - 46.45.05.90

MENUISERIE - Agencement de cuisine
Décoration - Parquets et escaliers
GEORGES LAPERCHE
24, rue Louis-Guespin - 92140 CLAMART
Tél. 46-42-40-02

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Membre du groupement Chainelec - Qualifec n° B-04-3165
Éts C. HUARD
25, avenue Léon-Cambillard
92140 CLAMART - Tél. 46-32-03-77
INSTALLATIONS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELLES
Chauffage électrique — Isolation thermique — Chauffe-eau électrique

ENT. GLE. DE PEINTURE
azimut
PEINTURE - VITRERIE - RAVALEMENT
46.45.82.28
6, rue Condorcet - 92140 CLAMART

ENTREPRISE G^e DE BATIMENT
joseph sinapi
MAÇONNERIE GÉNÉRALE - PLOMBERIE
CARRELAGES - RAVALEMENTS
Tél. 46-44-94-60 RÉNOVATION
43, rue de la Division-Leclerc - 92140 Clamart

Entreprise Générale de Maçonnerie
PAVILLONS - CLÔTURES - RAVALEMENTS - GARAGES
BOXES - FAIENCE - CARRELAGE - TRANSFORMATIONS
DI MAMBRO S. ARTISAN
47, RUE DE PLAISANCE, 92140 CLAMART - Tél. 46-30-06-57

SERRURERIE
FERMETURES HAUTE SÉCURITÉ
MENUISERIE FER ET ALU - REMPLACEMENT D'ANCIEN
BALUSTRADES - CLOTURES - ESCALIERS MÉTALLIQUES
Entreprise CADORET s.a.
46, rue de Fleury - CLAMART Tél. 46-42-06-86

Serrurerie - Fenêtres en aluminium
Remplacement des fenêtres anciennes non étanches par des fenêtres aluminium anodisé avec double vitrage isolant thermique et phonique,
ne nécessitant pas de travaux de maçonnerie.

LES FILS D'A. CHIRON
9, rue Hébert, CLAMART 46-42-06-83
Renseignements et devis gratuits sur demande
Persiennes. verrous de sécurité. blindage. survitrage ISOBIAIE

CHAMBRE SYNDICALE
INSTALLATIONS THERMIQUES
INSTALLATEUR AGREE GAZ DE FRANCE

Installations thermiques
Charbon - Fuel - Gaz - pompes à chaleur

Installations sanitaires - Couverture
Traitement des Eaux

Ets Paul BAI et Fils

BUREAUX, ATELIERS ET MAGASIN

1, PLACE DE LA GARE, 92140 CLAMART - Tél. 46-42-87-20
VENTE APPAREILS MÉNAGERS : ARTHUR-MARTIN - MOULINEX - DE DIETRICH - DEVILLE

Syndicat d'initiative

Programme des sorties du deuxième trimestre

- Samedi 28 mars Visite de Dourdan
- Samedi 25 avril Visite de Beaugency
- Samedi 28 mai week-end de l'Ascension
- Dimanche 29 mai 3 jours au Luxembourg
- Lundi 30 mai

Les inscriptions seront reçues au Syndicat d'Initiative dès la pose des affiches annonçant la sortie.

Les affiches seront apposées dans tous les quartiers, chez les commerçants. Si des manques vous apparaissent veuillez nous téléphoner : 1, rue du Trosy - 46.42.17.95

PETITE ANNONCE

D'anciens Clamartois venant de prendre leur retraite dans le Lot, proposent un échange avec des personnes de Clamart disposant d'une chambre et d'une salle de bain pour leur permettre de venir de temps en temps à Clamart.

Ils les recevraient en échange dans leur maison où

ils offrent une chambre et une salle de bain confortables le petit-déjeuner et des conseils de visites, la Région est très touristique.

Pour tous renseignements s'adresser au : Syndicat d'Initiative, 1, rue de Trosy - Tél. : 46.42.17.95

RESULTATS DES CLAMARTOIS AU CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES

- 3ème Catégorie - Balcons
 - 1^{er} prix : Madame Nicole Blassiaux

- 4ème Catégorie - Fenêtre
 - 3ème prix : Madame Lemettais

- 5ème Catégorie - Immeubles
 - 1^{er} prix : R4 - Trivaux-la-Garenne



Andrée BRAMONT
Déléguée au Fleurissement



Centre Commercial de la Plaine

CLAMART

Tél. : 46.32.11.11

OUVERTURE : Lundi 15 h à 19 h 30 - Fermé lundi

Du mardi au jeudi : 9 h à 12 h 30 et 15 h à 19 h 30

Vendredi : Journée continue - 9 h à 20 h

Samedi : Journée continue - 9 h à 19 h 30

shopping

Scarpat CHAUSSURES
HOMMES - FEMMES et PIEDS SENSIBLES

Ouvert du mardi au samedi
Tél. : 46-42-49-41 dimanche matin à partir de 10 h 30
47 ter, av. Jean-Jaurès, 92140 CLAMART

CHEMISERIE - LINGERIE

PEGGY

- Christian Cane • La Lionne • Guy de Bérac •
 - Éminence • Valisère • Loreva • Gerbe • Horse Guard •
- 62, av. Jean-Jaurès - CLAMART
Tél. 46-42-30-59

rue piétonne



JERODE

- Prêt-à-porter homme
- Mesure industrielle
- Grandes marques
- Toutes tailles

23, av. Jean-Jaurès
(voie piétonne)

Tél. : 46.44.23.70

et toujours homme et dame
12 bis, rue Paul-Vaillant Couturier

S.P.E.D.

SERRURERIE DE L EGLISE
27,rue Pierre et Marie Curie
92140 CLAMART

BLINDAGE DE PORTE

POSE SERRURES TOUTES MARQUES

SURVITRAGE DOUBLE VITRAGE tél:46.45.11.51
DEPANNAGES

VILLA COUR CREUSE
zone piétonne

46.45.27.88
"CATHELIN"
maison ROBERT et ALAIN

TOUS TEXTILES

TISSUS ET AMEUBLEMENT

VOILAGES

COUVERTURES_LINGE DE MAISON

PRIX SANS CONCURRENCE

Comme Si

Parques et encadrements

Jeans Sporswear

La Boutique des Branchés!

46.44.26.80
rue piétonne à CLAMART

Fany

vous propose :

- Lingerie de jour coordonnée
- Lingerie de nuit
- Grandes marques

4, villa Cour Creuse, 92140 CLAMART - Tél. 45-29-03-00

Nicole Brière

COIFFURE Masculin - Féminin

Journée continue - Nocturne le jeudi
17, av. Jean-Jaurès - 92140 Clamart
(voie piétonnière)
46-42-78-72

ESPACE VIDÉO 20

M. BILLAY Pascal

20, rue Pierre-et-Marie-Curie - 92140 CLAMART
46-44-29-18

LOCATION et VENTE de CASSETTES VHS
LOCATION TV et Magnétoscopes GRANADA

PLEIN D'IDÉES CADEAUX...
des prix raisonnables et déraisonnables
VIVEMENT DIMANCHE

12, Av. J.-Jaurès (rue piétonne face Centre administratif)
92140 CLAMART - **46.38.25.50**

Tribune Libre

La nouvelle composition du Conseil Municipal comprenant une opposition face à l'action de l'équipe majoritaire, il m'a semblé conforme aux règles de la démocratie de permettre aux minorités de s'exprimer dans le bulletin municipal, dans le cadre d'une tribune libre.

Il va de soi que la municipalité et la majorité du Conseil Municipal ne se trouvent pas engagées par l'orientation et les termes des textes paraissant dans cette tribune libre.

Comme il est de règle en de telles circonstances, seuls les auteurs engagent leur responsabilité sur les propos qu'ils expriment.

**Jean-Pierre Foucher
Maire de Clamart**

Une entreprise de Clamart gravement menacée

La direction d'Etudes et Production Schlumberger vient en effet d'annoncer un plan de restructuration qui prévoit 247 licenciements. Ce plan fait suite à celui de l'an dernier qui a amené la suppression de 168 emplois et 44 départs volontaires.

Si ce nouveau plan était mis en application, ce serait donc, au total 459 emplois en moins sur un effectif de 893 salariés en avril 1986. Plus de la moitié des emplois disparaîtrait à E.P. Schlumberger Clamart.

C'est le secteur productif qui est démantelé. Mais c'est tout le personnel qui est concerné. En effet la casse du secteur productif met en cause à terme les emplois dans le secteur d'études et dans le secteur administratif.

La stratégie du groupe Schlumberger est claire : privilégier la rentabilité financière au détriment de la production, de la recherche, de l'emploi et de l'intérêt national.

Une autre politique est cependant possible. Les moyens financiers

existent au sein du groupe Schlumberger pour la conduire. La presse spécialisée ne vient elle pas d'annoncer que le groupe possède 16 milliards de francs de liquidité ?

Les travailleurs de l'entreprise font des propositions, par exemple : la mise en performance des outils et appareils produits pour qu'ils s'adaptent à toutes les recherches en sous-sol, principalement dans les domaines de la géothermie et du charbon, comme des entreprises ont su le faire en Italie et en R.F.A. L'ensemble des ces propositions définit une autre politique qui, si elle est mise en œuvre, permettrait de trouver de nouveaux marchés et de maintenir l'emploi.

C'est pourquoi les élus communistes du Conseil Municipal sont solidaires des travailleurs de l'entreprise et apportent leur soutien à la lutte que ceux-ci ont engagée.

**G. Peyronneau
Conseiller Municipal
Groupe communiste**

La maladie, pour la deuxième fois, frappe Monsieur Fonteneau.

L'an passé, déjà écarté pendant de longs mois de la gestion des affaires municipales, nous avions admiré son courage et sa détermination à revenir à son poste.

Aujourd'hui, nous apprenons que ses forces ne lui permettent plus de reprendre ses fonctions et qu'il renonce à son mandat de Maire.

Au moment où Monsieur Fonteneau se retire de sa charge, nous voulons rendre hommage à l'homme loyal et droit que nous avons cotoyé depuis quatre ans. Certains choix nous séparaient, nous ont opposés et nous opposerons probablement encore, mais nous avons toujours pu débattre démocratiquement dans le respect mutuel.

Nous saluons aussi son dévouement total à la ville, sa droiture, sa compétence pour conduire une administration de 800 personnes, le respect qu'il a manifesté à l'Opposition que nous sommes.

Qu'il sache que nous lui portons estime et respect.

Nous formons des vœux pour que la santé lui revienne et qu'il puisse au plus tôt reprendre une place dans la vie de notre Commune.

**Alain Busnel
Président du Groupe
des Elus Socialistes**

CARTES DE VISITE TYPO-RELIEF **IMPRIMERIE p. thévenin**

4, rue du Centre, CLAMART - Tél. : 46.44.87.46
Place de la Mairie (à côté du coiffeur)

FAIRE-PART DE MARIAGE ET NAISSANCE + de 300 modèles
FAIRE-PART DE DÉCÈS en 2 heures

Ouverte du lundi matin au samedi midi



TOILETTAGE
Toutes tontes-Trimmingue-Bains
118, rue du Bois Fleury - MEUDON
(limite Clamart)
TEL: 46.26.18.60

LA BOITE A IMAGES

13, rue Paul-Vaillant-Couturier
92140 CLAMART - Tél 46-38-93-73

PORTRAITISTE

TRAVAUX PHOTOS - REPORTAGES
MARIAGES
REPRODUCTIONS ANCIENNES PHOTOS
RÉPARATIONS

Schlumberger

ÉTUDES & PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

est une entreprise d'ingénierie et d'industrialisation dont la mission est de concevoir, développer et produire des systèmes de mesures (sondes et unités laboratoires).

Ces systèmes sont utilisés pour la recherche, l'évaluation et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.

Études et Productions SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée, B.P. 202 - 92142 CLAMART CEDEX
Tél. 45-37-20-00
Adresse télégraphique PROS CLAMART
TELEX 250944 E.P.S.



LA BOITE A OUTILS

VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE

42, rue Béranger — 92320 CHATILLON — Tél. 46-44-48-15

les agences de clamart

TRANSACTIONS LOCATIONS GERANCES

cabinet **FERRE**
IMMOBILIER

rue du Petit Bièvres BIEVRES
69.41.05.58

**Toutes transactions
Estimations**

Immobilière de la gare

Tél. 46-44-34-22

257, AVENUE JEAN-JAURÈS (Place de la Gare)
CLAMART

JDM

AGENCE
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Vente. Location

4 ter, avenue René-Samuel
92140 CLAMART - Tél. : 46.42.21.50

MM. DAVID-MOUGEL

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

CABINET MOREAU

EDOUARD ADJEMIAN

1bis, av.René-Samuel, 92140 Clamart (près de la mairie)

46.42.39.93

CREDIT 100% POSSIBLE

ICRA

BOUTILLIER

EXPERTISES *

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
COMMERCIALES & INDUSTRIELLES

* PRÉTS IMMOBILIERS *

210, av. Jean-Jaurès
92140 CLAMART

46-45-90-00



Associations

Exposition

Du 17 au 24 Mai, en Mairie de Clamart, Salle du Conseil aura lieu une intéressante exposition sur l'époée LECLERC.

1947 - 1987 — Il y a 40 ans disparaissait le Général LECLERC, Maréchal de France. Une page de l'histoire de France « LECLERC avant 1940 ».

1940 - 1943 — L'Epopée Africaine
- Douala, Koufra, La Tunisie,

1943 - 1945 — LECLERC et la 2ème D.B.

- Le Maroc, l'Angleterre, le Débarquement, Alençon, Paris, Dompaire, Strasbourg, Berchtesgaden.

1945 - 1947 — La fin de l'Epopée
- L'Indochine, l'Afrique du Nord, l'accident de Colomb-Bechar.

Exposition, Photos, Conférences, Diapositives, Diorama, Vidéo

Cette présentation est particulièrement destinée aux « jeunes » ayant cette période de notre histoire dans leur programme scolaire.

Cette exposition est faite sous l'égide de la fondation « Maréchal LECLERC DE HAUTECLOCQUE ».

Si vous possédez des documents concernant le maréchal LECLERC et particulièrement le passage de la 2ème D.B. sur Clamart, vous pouvez les proposer à Monsieur FEVER, 39, rue des Coquelicots 92140 - Clamart, ils seront les bienvenus.

Musique

**LES AMIS DES MUSICIENS DE CLAMART et LA MUSIQUE MUNICIPALE ORGANISE UN CONCERT le :
3 avril 1987 à 20 h 30 à J. ARP**

avec :

- 1 - Harmonie avec entre autres :
- Concerto pour 2 trompettes de Vivaldi
- Air nostalgique pour Saxo Alto
- Malaguena de Lecuona etc...
- 2 - Un quintette à vent
- 3 - En association avec le centre J. Mermoz, une équipe de danseuses évoluera sur des airs de « Fame ».

Baby-sitting de Clamart-Accueil

La demande s'accroît. Offrez-nous un peu de votre temps pour :

- garder un enfant (quand la maman travaille)
 - les petites vacances
 - les sorties d'école
 - les mercredis
 - permettre à une jeune maman de sortir quelques heures,
- ce sont autant d'occasions de rendre service et de nouer des relations privilégiées entre des enfants et des personnes disponibles, seules ou retraitées. Les étudiants assurent en partie ce SERVICE (rémunéré), mais ne sont guère libres dans la journée alors :

Rejoignez-nous et FAITES VOUS CONNAITRE au 46.44.21.53 ou 46.45.71.91.

CLAMARTOIS, que vous soyez récemment installés ou parmi nous depuis longtemps, n'oubliez pas nos activités : Sorties, Théâtre, Conférences, Marches, Rencontres amicales et bien entendu nos permanences, lieu d'ECOUTE et de DIALOGUE :

Le Jeudi de 14 h à 16 h et le Samedi de 10 h à 11 h 30 (cour de la Mairie).

Scouts et Guides de France

Les Scouts et Guides de France de la Paroisse Saint-Pierre Saint-Paul tiennent à vous signaler que le ramassage de vieux papiers (annoncé dans le dernier bulletin) n'a pas eu lieu du fait de l'entreprise avec laquelle nous avions passé un accord et qui n'a pas tenu ses engagements et n'a pas déposé de bennes.

Nous en sommes désolés.

Nous n'envisageons aucune collecte prochainement.

Toutes nos excuses pour ceux qui avaient amassé pour cette collecte.



CVS propose à ses auditeurs toute l'information locale et régionale à 8 h, 13 h et 19 h, de la chanson française et des jeux.

LA RADIO QUI CHANTE FRANÇAIS ET QUI PARLE HAUTS-DE-SEINE
45, rue Carnot - 78000 Versailles - Tél. : (3) 021.44.44

ABOUNAYAN S.A.

MATÉRIAUX ET BOIS DE CONSTRUCTION

- TRANSPORTS - TERRASSEMENTS - DÉMOLITIONS -

Enlèvements de gravats par Multibennes

9, rue de Paris - 92190 MEUDON

Tél. 45-34-61-80 +

Carrelage - Faïence - Sanitaire
Plomberie - Outilage

SALLES D'EXPOSITION

15, rue de Paris
92190 MEUDON

SPORTS ET PAYSAGES

SEPA

- * Espaces verts
- * Jardins
- * Terrains de Sports

3, rue de Garches
92420 VAUCRESSON Tél. 47-41-87-41

Autocars ROBERT LE BOULCH

Excursions - Mariages - Services scolaires
Services d'usines - Voyages

113, rue d'Estienne-d'Orves
92140 CLAMART - 46-44-16-80

TRAVAUX PUBLICS - MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
CANALISATIONS - CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
RESTAURATION DE MONUMENTS

ENTREPRISE ROGER MOUREU

Ancienne Entreprise A. RAPINAT
fondée en 1898

97, rue Pierre-Brossolette
92140 CLAMART - Tél. 46-42-77-19

TRANSMISSION INDUSTRIELLE



Tél. 46-45-32-20

Télex 202 067

14, avenue du Docteur-Calmette
92140 CLAMART

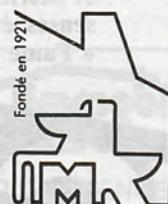
ROULEMENTS-PALIERS
COURROIES-POULIES
CHAINES-PIGNONS
FLEXIBLES
ET RACCORDS HYDRAULIQUES
JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ
MOTEURS-MOTO-RÉDUCTEURS

Pour l'embellissement
de vos jardins et balcons

votre grainetier conseil

J.FEVRIER JARDINS et MAISONS

37, rue de Troye, CLAMART - Tél. 46.42.01.91



mercier père et fils

78, avenue du Général de Gaulle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 46 45 14 70

couverture, plomberie, étanchéité
chauffage, ventilation, climatisation

LOCATION DE BENNES A GRAVATS NETTOYAGE DE CHANTIERS

LOCQUE

Dépot enlèvement en 48 H
véhicule Radio Guide

Tél. 46-31-03-69 - 46-45-96-13

Associations

Sclérosés en plaques

Ceci vous intéresse.

La nouvelle association française des Sclérosés en Plaques (N.A.F.S.E.P.) dont le siège est à Toulouse, 19, rue Thionville, a une délégation dans les Hauts-de-Seine.

Le but de cette association est de regrouper le plus grand nombre de sclérosés en plaques afin de mieux connaître la maladie et de mieux faire connaître, auprès des pouvoirs publics, l'action de l'association.

Addresser le courrier à Monsieur Patrice Finck, 3, Villa Ghis, 92400 Courbevoie. Tél. : 47.89.08.39.

Paralysés de France

Vous avez été sollicités le 9 Mars par une quête nationale sur la voie publique et par un ramassage de textiles le 22 Novembre, jour où plus de 16 tonnes de chiffons et de vêtements ont été collectés par des bénévoles à Clamart. Soyez en ici remerciés. Grâce à l'aide qu'ainsi vous lui apportez l'Association peut, avec ses assistantes sociales, ses auxiliaires de vie, ses centres de vacances... soulager les handicapés et leur apporter une assistance dans bien des domaines. Mais ces ressources ne sont pas encore suffisantes et des adhésions à l'A.P.F. ainsi que des vacations de bénévoles seraient les bienvenues.

En 1986, une vingtaine d'handicapés à Clamart ont été suivis. Un groupe de jeunes paralysés et I.M.C., animé par Elisa Cherrier se réunit régulièrement pour un pique-nique, une promenade, grâce à la Mairie de Clamart qui met gracieusement un car à sa disposition. Le 20 Septembre ils se sont retrouvés à l'aérodrome des Mureaux et des baptêmes de l'air en ont réjoui plus d'un. Le 21 Décembre un repas, réunissant 27 personnes handicapées et accompagnateurs, a permis dans la joie de fêter Noël et la Nouvelle Année.

L'Association a participé au Forum des Associations le 20 Septembre sous le chapiteau à la Place du Garde.

Nous avons eu le plaisir de recevoir Madame Amblard qui a dédicacé ses livres et avons pu prendre également de nombreux contacts.

J. Meriguet, correspondant local de l'A.P.F. - 46.38.78.54 est à votre disposition pour vous aider et vous conseiller ainsi que Madame Bouhaddi, nouvelle assistante sociale - Tél. : 46.60.72.89 (permanence mardi de 13 h 30 à 17 h 30, jeudi de 9 h 30 à 12 h).

L'Association Nationale de Défense des Malades, Invalides et Infirmes

Met à la disposition des personnes handicapées habitant Clamart une permanence téléphonique de Nanterre au 47.29.04.64.

24 heures sur 24 (répondeur).

COMITE DEPARTEMENTAL
DES HAUTS-DE-SEINE
33, rue des Plaideurs
92000 Nanterre

Anciens combattants

Appel aux anciens des Forces Françaises en Allemagne et en Autriche

La Fédération Nationale des Anciens des Forces Françaises en Allemagne et en Autriche (Rhénanie - Rhur et Tyrol) fondée en 1924, unie sur le plan du souvenir de la camaraderie et de l'entraide tous ceux militaires et civils qui ont servi au-delà du Rhin de 1918 à 1930 et de 1943 à ce jour, femmes et hommes.

Le nouveau Président National a émis le voeu que l'année 1987 serait

l'année du recrutement et d'une nouvelle impulsion à la Fédération.

Les camarades que cet appel intéresseraient sont priés de s'adresser à Monsieur A. Roger 71, rue des Chênes - 92150 Suresnes.

Ils recevront par courrier (prière de joindre un timbre à la demande) tous les renseignements utiles pour leur adhésion ; notamment en ce qui concerne les conditions d'attribution de la médaille souvenir de la Fédération et de la délivrance du diplôme (minimum 90 jours de présence en Allemagne à titre militaire ou civil).

Il est rappelé que la décision ministérielle n° 167 077 en date du 19/11/1949, autorise les militaires ou gendarmes en activité de service à faire partie de « Rhénanie - Rhur et Tyrol ».

Ordre national du mérite

Association nationale des membres de l'ordre national du mérite.

Section des Hauts-de-Seine
secteur n° 8

Responsable du secteur pour les communes : Bagneux, Châtillon, Clamart, Malakoff, Montrouge et Vanves.

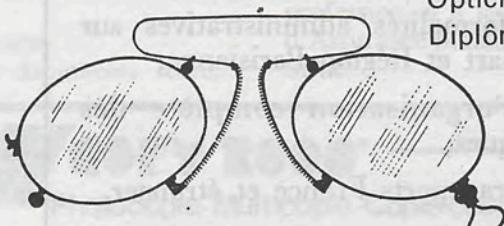
Madame Wassner Jeanne
82, rue Pierre Brossolette
92320 Châtillon-sous-Bagnoles
Tél. : 47.36.30.70.

Animateur principal pour la Commune de Clamart :

Monsieur Jean Vocant
53, Avenue Henri Barbusse
92140 Clamart.
Tél. : 47.36.85.21 ».

OPTIQUE CLAMART

Opticiens
Diplômés



AU SERVICE DE VOS YEUX

57, Avenue Jean-Jaurès
(près du Dispensaire)

92140 CLAMART

46-42-81-24

SOMMIERS-MATELAS

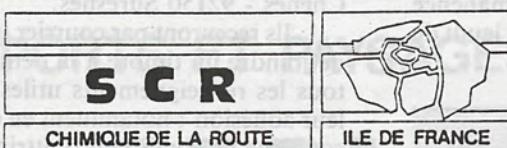
Fabrication et réfection - Travail pris le matin, rendu le soir
sur rendez-vous

AU PETIT TRIANON

MAISON MARZIN

11, rue de la Garenne
92140 Petit-Clamart

Tél. : 46.30.14.54



ENTRETIEN DE VOIRIES COLLECTIVES ET PRIVÉES
CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Société chimique de la route
47 bis, av. Camille-Desmoulins - 92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 45.57.89.10

Cabinet GESTUDE

Monsieur CHASSIN
Syndic Gérant

108, av. Jean-Jaurès 92140 CLAMART
Tél. 46-45-64-46

Ets GALLET-DELAGE

SPÉCIALISTE DE L'ÉCLAIRAGE
ÉLECTRIQUE PUBLIC

17, rue du 14-Juillet
KREMLIN-BICÉTRE (94)
Tél. 46-58-21-53

signalisation lumineuse, réseaux électriques HT - BT,
postes de transformation - Entreprise agréée par l'E.D.F.

ÉCLAIRAGES DE STADES



PIERRE - MARBRE
GRANIT - GRANITO

TRAVAUX TOUS CIMETIÈRES
ENTRETIEN SÉPULTURE

Maison fondée en 1896

MONUMENTS - CAVEAUX MARBRERIE LOCQUE

23, avenue du Bois-Tardieu
92140 CLAMART - Tél. 46-45-96-13

179, rue de la Porte-de-Trivaux
92140 CLAMART - Tél. 46-31-77-05

POMPES FUNÈBRES DE LA RÉGION PARISIENNE

1, av. René-Samuel - 92140 CLAMART

(face mairie)

• Nous nous chargeons :

- des toilettes mortuaires et des soins de conservation,
- des formalités administratives sur Clamart et Région Parisienne,
- de l'organisation complète des obsèques,
- des transports France et étranger.

Tél. 46-45-58-00

Facilités de paiement

AMBULANCES MUNICIPALES TOUTES DISTANCES - NUIT ET JOUR

SANTE.CONFORTSERVICE

Vente et location de cannes et bâquilles - Matériel médical

175, rue de la Porte-de-Trivaux - 92140 CLAMART Tél. 46-31-69-22

ENTREPRISE AGRÉÉE
N° 9276005 - 10-12-76
membre
de l'ATSU Ile de France

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

6, avenue Jean-Jaurès - 92140 CLAMART
Tél. 46-42-00-24

Avantages spéciaux aux assurés sociaux et
aux organismes mutualistes.
Tiers payant obsèques.

MARBRERIE DE CLAMART - INTER



181, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART

Tél. 46-31-75-03

FERMÉ LE MERCRIDI

REMISE SPÉCIALE AUX MUTUALISTES

Communiqués

A l'Orangerie du Château de Sceaux du 16 Mars au 31 Mai 1987 « 5000 enfants rencontrent 50 artistes »

Une Exposition, préparée par le Musée Vert, service culturel du Musée de l'Ile-de-France, et qui a pour objectif de présenter les œuvres de 50 artistes, peintres et sculpteurs, créateurs de notre temps, permettant une présentation parallèle d'œuvres d'enfants sur le Thème « Portes et Portiques ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mme Platchkova, Tél. : 46.61.06.71

Le Service des Cartes Grises de la Sous-Prefecture d'Antony sera ouvert au public :

**Le Lundi, Mercredi
Jeudi, Vendredi
de 8 h 30 à 16 h 00**

Fermeture Hebdomadaire le mardi toute la journée.

Affranchissement des correspondances adressées à la Sécurité Sociale

A compter du 30 janvier 1987, toute correspondance adressée à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie devra être affranchie aux tarifs habituels des P et T, y compris les courriers relatifs aux Accidents du Travail.

Le courrier peut également être déposé :

- dans la boîte aux lettres de votre Centre de Sécurité Sociale.
- dans les nombreux bureaux d'accueil de la CPAM des Hauts-de-Seine.

Pour tous renseignements complémentaires, interrogez par priorité votre Centre de Sécurité Sociale ou appelez le 47.76.41.90.

LES ARTISANS DES HAUTS DE SEINE SONT A VOTRE SERVICE

Qualité et professionnalisme c'est ce que, vous consommateurs, vous êtes en droit d'attendre des entreprises artisanales.

La Chambre de Métiers des Hauts-de-Seine a créé pour le département une garantie de qualité et de professionnalisme : METIERS 92

Sous cette marque collective, sont regroupées des entreprises artisanales des Hauts-de-Seine pour lesquelles la Chambre de Métiers assure que leurs dirigeants ont acquis une formation et expérience professionnelles et ont souscrit à l'engagement de qualité et de service propres à METIERS 92.

Autour de METIERS 92 est organisé un véritable service à la disposition du public.

Une permanence téléphonique a été mise en place afin que les demandes des consommateurs puissent être résolues dans les meilleurs délais.

Une gestion informatisée permet de sélectionner parmi les adhérents, les professionnels qui sont susceptibles d'intervenir rapidement.

METIERS 92 est ouvert à tous les secteurs d'activité de l'artisanat du plus courant au plus particulier.

METIERS 92 EST UN SERVICE A VOTRE DISPOSITION !
N'HESITEZ PAS A APPELER LE 47.29.10.82

LA SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES JARDINS POPULAIRES DE FRANCE

Informé TOUS LES AMATEURS DE JARDINAGE que son DELEGUE local Mr Benaud Alphonse n° 3, Rue des Charmettes à Clamart, se tient à leur disposition pour tous renseignements et inscriptions. Eventuellement écrire directement au Siège de la Société, 59308 Valenciennes Cedex. Tél. : 46.30.41.88 pour Clamart

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES HAUTS-DE-SEINE

Recommande aux assurés sociaux d'exiger de toute personne se présentant en qualité d'agent de la Sécurité Sociale, la présentation de leur carte professionnelle avant de les autoriser à pénétrer dans leur domicile ou de répondre à toute demande, à savoir :

- questionnaires
- remise de documents (carte

d'assuré social, décompte, etc...)

Elle met en garde les assurés sociaux sur le caractère éventuellement frauduleux des démarches d'individus qui ne seraient pas en mesure de prouver leur rattachement professionnel à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine.

COPY 2000®
Photocopie-Multicopie-Copie couleur
Impression rapide-Travaux de finition
Conseils et devis gratuits - Qualité, prix et délais tenus
COPY 2000: 106, av. Jean Jaurès. 92140 Clamart
TEL:(1)45.29.21.26

LA PAGE MÉDICALE

A 300 M DU PETIT-CLAMART

CLINIQUE DE MEUDON-LA-FORÊT

3 et 5, avenue de Villacoublay

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE - MATERNITÉ
RADIOLOGIE - COBALT - ORL - DERMATOLOGIE
RHUMATOLOGIE - KINÉSITHÉRAPIE - LABORATOIRE

Tél. 46-30-21-31 133 LITS CONVENTIONNÉS

Sécurité sociale et mutuelles

AUTOBUS 136 - 290 - 179 - 190 B - VASTE PARKING

LA MAISON BLANCHE

Pour personnes
âgées

Surveillance médicale assurée
Infirmières résidantes

Tél. 46-44-56-30
2, rue de l'Ile Bouchard
CLAMART

Mixte
Valides - Semi-valides
Ambiance familiale
Confort
Ascenseur - Téléphone
Télévisions
dans les chambres
Face au parc
municipal

CLINIQUE DU PLATEAU

Centre chirurgical spécialisé

Conventionnée par la Sécurité Sociale et les Principales Mutualées

Chirurgie générale
Chirurgie digestive et biliaire
Chirurgie des voies urinaires
Chirurgie gynécologique
et de la thyroïde
Chirurgie orthopédique,
traumatologique et arthroscopie
Chirurgie des yeux
Angiographies oculaires

URGENCES CHIRURGICALES ASSURÉES JOUR ET NUIT

5-7, rue des Carnets - 92140 CLAMART
Tél. 46-30-21-35
Autobus : 190 - 195 - 390 (Soleil Levant)

CENTRE LASER,
FIBROSCOPIE
COLOSCOPIE
CHIMIOTHÉRAPIE
RADIOLOGIE
ÉCHOGRAPHIE
DOPPLER
O.R.L.
KINÉSITHÉRAPIE
ORTHOPHONIE

LABORATOIRE BENHAIM

ex-Celerier

Agréé par la Sécurité Sociale n° 92-31

ANALYSES MÉDICALES

170, avenue Jean-Jaurès
autobus 109 (arrêt Condorcet et Lazare Carnot)
92140 CLAMART
Tél. 46.44.47.98

OPTIQUE MÉDICALE



OPTICIENS
AUDIOPROTHÉSISTES
DIPLOMÉS

SURDITÉ

Centre d'audioprothèse

Appareils de toutes marques
Système écoute télévision et téléphone
Essais gratuits sans engagement

LENTILLES DE CONTACT

30, avenue Jean-Jaurès — CLAMART
Tél. 46-42-03-30



MICHEL NÉE

OPTICIEN

Tél. : 45.29.11.90

Rue Piétonne - 92140 CLAMART

LABORATOIRE NAVARRO

analyses médicales

agréé par la Sécurité Sociale n° 9295
136 à 140, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART

Tél. 46-42-35-74 (lignes groupées)
Jour et nuit - Dimanches et fêtes
Autobus 189, arrêt Pierre-Louvrier

LABORATOIRE SERGANT

ANALYSES MÉDICALES

Agréé par la Sécurité Sociale n° 1661

195, av. Victor-Hugo, CLAMART
Tél. 46-44-32-93 (lignes groupées)

Jour et Nuit, Dimanches et Fêtes
Autobus 189 arrêt Hébert - Lazare-Carnot

Service de Garde

Laboratoire d'analyses de biologie médicale
agréé par la Sécurité Sociale n° 9292

FRANÇOISE BOURAKKADI-LOYER

130, avenue de la Porte de Trivaux
92140 CLAMART (Bus : 190 - 195 - 390)
Tél. : 46-30-45-46

Communiqués

CLAMART-ACCUEIL

CLAMART-ACCUEIL vient de changer de présidente.

Madame Prost-Dame, qui depuis sa création était à la tête de cette association avait exprimé le désir de se retirer.

Madame Dournon a été élue le 22 janvier.

Son souhait est de donner à Clamart-Accueil un nouvel essor et déjà, de nouvelles idées voient le jour.

Clamart-Accueil fait partie des 600 villes et Accueils de France. Son but est de permettre aux nouveaux arrivants à Clamart de trouver un groupe sympathique, déjà constitué, accueillant, chaleureux qui leur facilitera l'intégration dans notre ville.

De nombreuses activités sont organisées pour distraire chacun selon son goût, mais surtout pour permettre à tous de se rencontrer et de créer des amitiés.

Nouveaux Clamartois ou Clamartoises voulant vous distraire et souhaitant vous rencontrer, vous serez accueillis à nos Permanences, les jeudis de 14 à 16 heures et les samedis de 10 h à 11 h 30 en mairie. Un journal programme vous sera remis où vous trouverez tous les détails de nos activités.

Monsieur le Proviseur du Lycée Jacques Monod, nous informe que Mademoiselle Laure MACHAT, élève de Terminale G2, dans son établissement, vient d'obtenir le Premier Prix au Championnat de France Scolaire de Judo.

DERNIÈRE MINUTE

Nos volleyeuses ont remporté la Coupe de France à Poitiers.
Nous les félicitons

DANS LE CADRE DU 13^e BAL COSTUMÉ

SAMEDI 4 AVRIL 1987

20 h 30

GYMNAZ DU STADE HUNEBELLE

GRANDE SOIRÉE ALSACIENNE

AVEC REPAS CHOUCRUTE

préparer par l'équipe du « VIEUX-MULHOUSE 1952 »

palette et lard fumé
saucisses montbéliard et viennoises
assiette garnie pommes de terre
fromage de munster
tarte aux fruits - café

entrée avec repas à 100 F

en supplément - vins d'Alsace et bière à la pression

ORCHESTRE ET GROUPE D'AMBiance DE MULHOUSE

Renseignements et réservations des tables

MAIRIE DE CLAMART - Service des Fêtes 46.45.21.23

E.D.F. - G.D.F.

vous proposent un nouveau mode de règlement :

LE PAIEMENT MENSUEL

Son fonctionnement repose sur le paiement de 10 mensualités égales calculées à partir de vos consommations antérieures avec régularisation annuelle sur 1 ou 2 mois, selon vos consommations réelles.

LE PAIEMENT MENSUEL vous assure :

- la tranquillité : un échéancier vous est adressé indiquant le montant et les dates des mensualités directement réglées par votre banque ou C.C.P.

la souplesse : à tout moment, vous pouvez entrer dans ce système, ou le quitter, des paiements adaptés au rythme de vos revenus.

L'Agence de SCEAUX (TEL : 46.60.87.82) est à votre disposition pour de plus amples renseignements.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Il y a au moins une déclaration qui peut vous rapporter de l'argent :

C'EST VOTRE DECLARATION DE RESSOURCES

Comme chaque année, les Caisses d'Allocations Familiales envoient à leurs allocataires des imprimés « Déclarations de Ressources », dans le courant du 1^{er} trimestre.

Certaines prestations familiales, étant soumises à condition de ressources, les Caisses ont besoin de connaître l'évolution des revenus des allocataires pour réexaminer leurs droits.

Si vous ne voulez pas perdre vos droits au 1^{er} Juillet, dépêchez-vous de renvoyer votre Déclaration de Ressources à votre Caisse d'Allocations Familiales.

Si vous avez des difficultés pour remplir l'imprimé, vous trouverez à la Caisse d'Allocations Familiales ou dans la permanence de votre commune, des agents techniques qui sont à votre disposition pour vous aider à remplir cet imprimé.

DATE LIMITE : 15 AVRIL

Adresse de la Permanence de votre commune :
Mairie - 1, avenue Jean Jaurès.

Jour et heures d'ouverture : Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30.

45.29.29.45 : les informations clamartoises par Minitel

Permanences de M. le Maire sur rendez-vous

Mairie annexe Trivaux, 136, rue de la Porte-de-Trivaux. Tél. : 46.30.14.12. 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 17 h 30 à 19 h :

- Vendredi 10 et 24 Avril
- Vendredi 22 Mai
- Vendredi 12 et 26 Juin

URGENCES

- Médecins et pharmaciens de garde : téléphonez au commissariat : 46.44.19.12
- Secours médical immédiat : 15.
- Ambulances municipales : 46.31.69.22.
- Vétérinaires : Nuits et jours fériés à Clamart : 46.44.73.15 - 46.30.88.84 - 46.31.65.05.
- Dentistes : dimanche + jours fériés 9 h-12 h : 47.78.78.34
- Voirie en dehors des heures ouvrables,appelez : 46.44.60.81.
- Pompiers : 46.42.01.86 ou 18.
- Soins infirmiers : URGENTS : 46.44.08.00
- Week-ends : du samedi 12 h au lundi 8 h
- Jours fériés : La veille au soir 20 h au lendemain 8 h.

MESSAGES

- 2 nouveaux vétérinaires à Clamart :
 - Xavier AUDE
142, Av. Porte-Trivaux
46.30.88.84. (24 h/24 h)
 - Philippe KROUCH,
3, rue Herbert
46.42.72.85. (sur rendez-vous)
- Un artisan taxi :
M. LANGLOIS : 46.44.91.50.

ADRESSEZ-NOUS VOS SUGGESTIONS, ÉCRIVEZ-NOUS.

Mme G. LESOURD,
adjoint au maire
92141 CLAMART

QUELQUES « TÉLÉPHONES » UTILES A CLAMART

MAIRIE place Maurice-Gunsbourg	46.45.21.23
MAIRIE ANNEXE 136, rue de la Porte de Trivaux	46.30.14.12
MAIRIE ANNEXE 216, avenue Jean-Jaurès	46.45.75.82
COMMISSARIAT DE POLICE 1, avenue Jean-Jaurès	46.44.19.12
BUREAU DE POLICE (9-12 h - 14 - 19 h samedi 9-12 h) rue de Bretagne	46.30.83.17
GENDARMERIE Haut-Clamart et Plessis-Robinson	
546, avenue du Général-de-Gaulle	46.30.01.77
GENDARMERIE Centre	46.42.01.82
POMPIERS Ligne de feu	18 ou 46.42.01.86
Renseignements	46.42.86.72
AMBULANCES JOURS & NUITS	46.31.69.22
SOINS INFIRMIERS URGENTS NUITS & JOURS FÉRIÉS	46.44.08.00
DISPENSAIRE 55, avenue Jean-Jaurès	46.42.74.60
DISPENSAIRE 16, rue Danton	46.31.00.46
AIDE MÉDICALE D'URGENCE	15
INFORMATIONS MUNICIPALES PAR TÉLÉPHONE	46.38.12.22
INFORMATIONS MUNICIPALES PAR MINITEL	45.29.29.45
P.T.T. 42, rue de Meudon	46.42.01.10
P.T.T. 25, rue Hébert	46.42.01.15
P.T.T. Centre Commercial de La Plaine	46.30.46.75
AGENCE TÉLÉCOM - BOUTIQUE 12, bd des Frères-Vignoux	14
G.D.F. Urgences	47.35.27.59
Renseignements	46.60.87.82
E.D.F. Urgences	46.31.12.13
Renseignements	46.60.87.82
COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX	
38, rue de Fontenay 92320 Châtillon	46.54.43.00
SÉCURITÉ SOCIALE 28, rue de Meudon	46.44.20.29
SÉCURITÉ SOCIALE Route du Pavé-Blanc	46.31.61.51
RECETTE PERCEPTION 1, avenue Jean-Jaurès	46.42.27.27
CONTRIBUTIONS DIRECTES & INDIRECTES & ENREGISTREMENT	
1, place d'Alembert 92130 Issy-les-Moulineaux	47.36.70.55
VIGNETTES PAYANTES	46.42.99.43
VIGNETTES GRATUITES	47.36.70.55
POMPES FUNÈBRES, 6, avenue Jean-Jaurès	46.42.00.24
TRIBUNAL D'INSTANCE 34, rue Fratacci 92170 Vanves	46.44.02.57
STATION DE TAXIS - ISSY	46.42.00.00

NOM : _____

ADRESSE : _____

ERREM

**HAUT PARLEURS
A CHAMBRES DE COMPRESSION
MÉGAPHONES - MICROPHONES**

REVÊTEMENTS DE PEINTURE
SUR TOUS MÉTAUX

1 bis, rue de Chatillon
92140 CLAMART CEDEX
Tél. 46.44.19.50

forclum

CENTRE D'AFFAIRES PARIS-NORD

Bât. Ampère n° 1 - B.P. 201, 93153 LE BLANC-MESNIL 48.654241

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
CHAUFFAGÉ - GÉNIE CLIMATIQUE

DIRECTION RÉGIONALE PARIS SUD-OUEST
67, rue des Suisses - B.P. 324 - 92003 NANTERRE Cedex
47.24.02.88

Meubles SAUVIN ÉBÉNISTE

Meubles de haute gamme

SPÉCIALISTE DU MERISIER ET CHÊNE MASSIF
CUISINES TOUS STYLES

Magasin d'exposition : 21, avenue Schneider, 92140 CLAMART. Tél. : 46.42.68.37



ROLAND RENAUD

A votre service depuis 1973
à Clamart

VOYANCE directe et sur photo MAGNETISME CURATIF

Réussite examens commerces entreprises
magie blanche désenvoutement

Travail sérieux - Nombreux témoignages
déposés chez Maître Poindefer, huissier

62, rue des Vignes (sur rendez-vous)

CLAMART - Tél. 46.45.20.40



MAÇONNERIE - CARRELAGE
RAVALEMENTS
TOUS REVETEMENTS
ET TRANSFORMATIONS

46.30.34.44 Pour chaque style
Pour tous les domaines de l'habitat

FABRIZIO A.

37, Rue de Normandie - 92140 CLAMART
Devis gratuits

PHOTO - HI-FI

27, rue P.-V.-Couturier

ÉLECTRONIC CENTRE DESPREZ

TELÉ - VIDÉO

CLAMART - 46.45.61.21

VOS PHOTOS -20% - .1^{er} TIRAGE développement en 24 heures

TDK-FUJI-SONY-JVC · Magnétoscopes caméscopes

Promotions - Les meilleures marques aux meilleurs prix

Photocopie
Photo d'identité

Réparations toutes marques



G. Y. LUTAUD
ET FILS

10, Impasse des Carnets - 92140 Clamart - 46.31.27.01

CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATION - DÉPANNAGE
ENTRETIEN

LA CHAUSSERIE

ARTICLES DÉGRIFFÉS GRANDES MARQUES

VERSAILLES
80, Rue de la Paroisse
tél 39 53 51 38

SCEAUX
31, Rue Houdan
tél 46 61 32 00



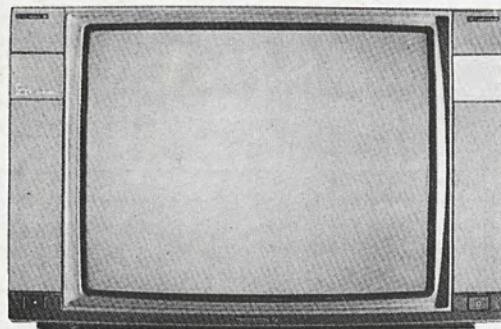
PARIS 15°
135, Rue Saint-Charles
tél 45 77 94 00

ST-GERMAIN-EN-LAYE
25-27, Rue de Pologne
tél 34 51 12 78

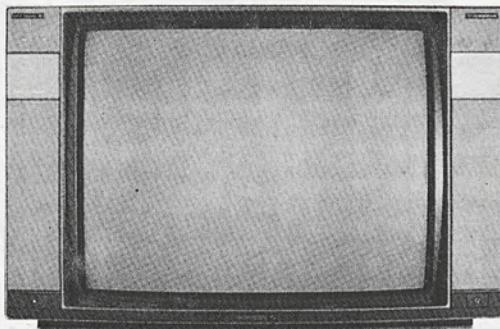
DÉPOT - VENTE - STOCK

CLAMART

12-14, Avenue Jean-Jaurès (Rue Piétonne) **tél 45 29 23 19**
OUVERTURE du MARDI au SAMEDI de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30



C 71 FMC 4



VIDEO

C 71 PMC 4



CAMÉRA.



64, rue Paul-Vaillant-Couturier
92140 CLAMART
46.42.11.22

MAGNÉTOSCOPE ...

**Ets 46.42.11.22
DUCREUX
DUFOND**